

1990

# Le JOUR

Hebdomadaire national \$1.

Volume 1, numéro 27  
du 5 au 11 août 1977



**Une interview  
avec Johnson,  
nouveau ministre  
du travail**

p. 9

**Encore  
Jean Chrétien**

p. 13

**L'héritage  
de André Giroux**

p. 22

**L'Alcan règne  
au Saguenay  
Lac Saint-Jean**

p. 29

20-07-78 05990 1-HOA 001  
SAUVE LUCIEN  
6845 FABRE  
MONTREAL H2G 2Z5

page 16

**Terre des Hommes: et après?**

# Les cartes du Jour...

**BÉLANGER & BÉLANGER**  
AVOCATS  
5835, boul. Léger  
suite 300

**MONTRÉAL-NORD 323-9000**

**LG** **louis-k Laurent gauthier**  
graphiste-designer

**studio** 2055 de la montagne  
suite #6  
après 6 h. tél 843-4844

DISCOTHEQUE MOBILE  
**LE DIAPASON ENR.**

Pour une soirée de danse, une réception réussie,  
un mariage, ou tout autre service audio...

APPELEZ: LA MEILLEURE... AU MEILLEUR PRIX!

CLAUDE: 471-4987  
JACQUES: 471-4501  
ROBERT: 471-1876

**bouchard / viau / duhamel & cie**  
comptables agréés

**Guy Bouchard, c.a.**  
**Paul Duhamel, c.a.**  
**Paul Viau, c.a.**

59 rue st-jacques  
montréal

**(514) 284-1117**

**UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE,  
BONIN & ROBERT**

AVOCATS

1980 ouest, Sherbrooke  
Suite 700  
Montréal

Tél: 934-0841

**Serge Bourdua**  
**Chirurgien Orthopédiste**

*Saint-Hyacinthe*

**FRANCOIS PATENAUDE ENR**  
Rédacteur conseil

— Travaux de rédaction et de correction

Place du Cercle  
3555, rue Berri  
Suite 508  
Montréal, Québec H2L 4G4

Tél.: (514) 282-1930

**DUFOUR & COTE**

Avocats

23 est, rue RACINE  
Chicoutimi

**549-8150**

**Huguette Viger**  
NOTAIRE

DERASPE,  
PAIEMENT, VIGER & VERVILLE

509 EST. BOULEVARD CHAREST,  
QUÉBEC 2 IÈME  
G1K 3J2

TÉL. BUR.: 418-529-5701

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT  
VISUO-MOTEUR**

CONSULTATION ET RÉÉDUCATION

Problèmes:

- apprentissages
- schéma corporel, spatial, temporel

**7160 St-Denis**  
(Métro Jean-Talon)

**270-3986**

**TIMBRES-POSTES**  
CANADA

Collectionnez comme les experts  
le font, sans accumulation inutile.  
Envoyez \$.100 (remboursable au  
premier achat) pour recevoir nos  
listes illustrées et vous procurer  
seulement les timbres qui vous  
manquent.

**OMNIPHILA**  
Dépt. J. C.P. 729  
Station OUTREMONT  
OUTREMONT H2V 4N9

**MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU**  
Avocats

1070, Chemin Ste-Foy  
Québec

André Marceau, C.R.  
Micheline Clermont-Marceau, L.L.L.  
Marcel Croteau, L.L.L.  
Claude Gagnon, L.L.L.

**(418) 687-5920**

**"AU LOTUS NOIR"**  
*Fleuriste*


91 ouest, boul. Crémazie  
Montréal H2N 1L3


**381-1769**

OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.

1600, boul. de la Concorde  
Duvernay, Laval H7G 2E7

**669-3598**

 Québec  
mon beau  
pays!



TEL: 849-2660  
1435 BLEURY, SUITE 803  
(Métro Place des Arts)  
MTL, QUE. H3A 2H7

**DIRECT  
SERVICE  
IMPRIMERIE**

**CARTES D'AFFAIRES**  
3,000 pour \$22.40

Circulaires, factures, enveloppes,  
etc...

JEAN COTTREZ

**PROFESSEUR D'UNIVERSITE**

veuf depuis 2 ans, 38 ans, très intense, ayant beau-  
coup voyagé, 2 filles de 15 et 14 ans, habitant une  
ferme, cherche compagne environ 25 à 30 ans.  
Relation d'un an—1er septembre au 30 juin. Pou-  
vant devenir plus permanente.  
Si enfant(s) de plus de 3 ans, aucun inconvénient.  
Dynamisme, équilibre, joie, goût de la campagne et  
des choses de l'art.  
Pas de pratique religieuse. Politisée. Pourrait suivre  
des cours à l'Université ou au Cegep et/ou travailler  
à temps partiel. Usage de la voiture. Grosse tâche de  
ménage faite par femme de ménage, partage des  
autres tâches.  
Je ne cherche pas une mère pour mes filles, mais  
une amie mûre et agréable et pour moi une compa-  
gne décomplexée aimant recevoir amis.  
Envoyer photo(s) ou une autobiographie pour éta-  
blir contact rapide. Ecrire à:

**JOURNAL LE JOUR**  
1435, rue Bleury  
Suite 801  
Montréal H3A 2H7  
a/s Lise Boulet

**SCRIBEC**  
45 est, rue Jarry,  
Montréal  
**387-2486**

Secrétariat  
Impression  
Dactylographie  
Photocopie Xérox

1-4	11c
5-15	8c
16-25	7c
copies du même original	
26-35	6c
36-55	5c
56-90	4c

Format léger et papier  
couleur: supplément  
Réduction à partir  
de 14" x 18"

Impression offset  
Copies 8 1/2 x 11" 8 1/2 x  
14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

**harmonia mundi**

l'alternatif \* montréal  
bertrand \* place ville-marie  
bertrand \* place bonaventure  
musique d'auteuil \* québec

**À tous  
nos lecteurs,**

Encourager les professionnels qui n'hésitent  
pas à utiliser les pages du Jour sur le plan  
publicitaire et leur accorder votre appui, c'est  
voter pour un Québec économiquement plus  
fort.

**JEAN M. LABELLE**


Impôt — Comptabilité  
COMMERCE ● VENDEUR  
PROPRIÉTÉ A REVENU

11523, rue Gariépy  
Montréal-nord.

**325-8244**

Depuis  
le 6 Déc. 1976

**LES GRENOUILLES  
ONT DES AILES.**



Matelas et sommiers dépareillés - toutes  
grandeurs \$39.00 et plus.

**MAISON BEAUDET**  
8723, 10e avenue St-Michel

Tél.: 729-5217

**Si vous  
déménagez...**

Veillez remplir  
la carte-réponse insérée  
avec votre facture d'électricité  
et nous la retourner.

Hydro-Québec

14-6-77

**ATTENTION JARDINIERS!**

Congélateurs marques connues, toutes grandeurs  
Meilleurs prix en ville

**MAISON BEAUDET**  
8723, 10e avenue St-Michel  
Tél.: 729-5217

**POUR VOS ANNONCES ET  
VOS PLANS-MEDIA**

Norman Senay, Robert Pépin, Lise Boulet

# le Sommaire du JOUR

Hebdomadaire national  
Volume 1, no 27  
semaine du 5 au 11 août 1977

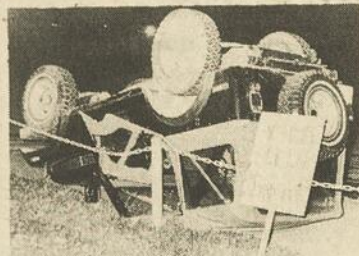


## Notre page couverture

Terre des Hommes, dix ans après l'Expo, continue à attirer les foules et à accumuler les déficits. Le reportage de Alain Pontaut.

page 16

Conception: Michel Giroux  
Jean Gladu  
TRICYCLE



Les événements dramatiques à la Robin Hood ont attiré l'attention sur les agences de sécurité. R. Laporte fait un examen préliminaire.

page 11



## Arts plastiques

A Sherbrooke, le concours d'art graphique n'a pas d'esprit. La chronique de Yves Robillard.

page 24

## Courrier et mots croisés

Nos lecteurs nous écrivent .....pages 4, 6 et 7

Mots croisés .....page 5

## Editorial

La mini-réforme du Code du Travail par Evelyn Dumas .....page 8

## Billet

Les indécorables par Ménerve.....page 8

## Québec

Le ministre du Travail fait face à la musique

une interview de Pierre-Marc Johnson par Jacques Larue-Langlois.....page 9

Les agences de sécurité et d'investigation au Québec  
Une jungle où il faut mettre de l'ordre par R. Laporte.....page 11

Colline parlementaire Ouf!... par Jacques Larue-Langlois.....page 12

Entre la permanence coûteuse et la désagrégation avancée Terre des Hommes réclame une solution démocratique par Alain Pontaut .....page 16

## Monde

La mouche et le pavé par la roche Ursule.....page 13

Chronique du Tiers-Monde par Abdelkader Benabdallah .....page 14

## Chroniques

Economie Forces et faiblesses d'un secteur traditionnel au Québec par François Des Rosiers, université Laval (F.S.A.).....page 15

L'air du temps Amis du tonnerre, on vous a à l'oeil! par le professeur Nimbus .....page 18

Référendum par Pierre Bourgault .....page 18

William Davis:  
un premier ministre les culottes à terre par Pierre Chaloult.....page 19

Les miettes par le petit Poucet.....page 20

Le sombre vilain .....page 21

## Arts et lettres

La semaine à livre ouvert Au-delà du visage d'André Giroux par Alain Pontaut .....page 22

Lettres  
Le droit à la mobilité  
De l'espoir pour l'éducation compromise par Réjean Beaudoin .....page 23

Arts plastiques  
Le concours d'art graphique par Yves Robillard.....page 24

Théâtre  
Le Petit Théâtre du Grand Monde a le diable au corps! par Claude Lebus .....page 25

Les prisonniers du Mont de Vénus  
Prisonniers entre le drame et la comédie par Claude Lavoie .....page 25

Cinéma  
Une femme pas comme les autres par Anne Constanty .....page 26

Musique  
Ce qu'était Montréal il y a 100 ans pour un compositeur québécois par Pierre Prévost .....page 26

Le pop  
Schaffer, la guitare qui vient de Suède et Buchanan, celle qui trouve son élément par Bruno Dostie .....page 27

## Dossier

L'Alcan au lac Saint-Jean La dépendance économique d'une région

Arvida, ville fermée  
"En toute chose, chacun trouve son profit"  
—Aimé Gagné

textes de Gisèle Lalonde .....pages 29, 30 et 31

## Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisses à meilleur marché qu'ailleurs



**le massacre des prix se continue!**

**GRATIS**  
ACHETEZ  
UN ROULEAU DE  
**papier tenture**  
**ENCOLLÉ**  
(en magasin)  
ET OBTENEZ-EN UN  
DEUXIÈME  
**Gratuitement**  
**272-9743**  
2 stationnements  
À VOTRE SERVICE

**SEMI-LUSTRE BLANC** SPÉCIAL  
PREMIÈRE QUALITÉ  
REG.: \$12.95 **\$6.95** LE GALLON

EXTRA SPECIAL **LATEX** **\$12**  
3 gallons

SPÉCIAL **GRIS À** 3 Gallons **\$12**  
**PLANCHER**

**GRATIS** VALEUR DE \$11.50  
AVEC CHAQUE ACHAT DE  
**\$20**  
1 ROULEAU  
DOUBLE DE  
TAPISSERIE  
DE PEINTURE  
ET PLUS

**ROULEAUX**  
**75¢ CH.**  
**PEINTURE C-I-L À DES PRIX**  
**IMBATTABLES**

**FRENIERE et FILS inc.**

**6210, rue Papineau** TÉL. POUR **272-1033**  
PEINTURE SEULEMENT **272-4418**

### La gauche québécoise.

La récente prise de position de la CEQ et de la CSN, que ce soit dans le cadre du dernier congrès d'orientation de cette dernière, ou en rapport avec le sommet économique de mai dernier, a donné lieu à une levée de boucliers contre ce qu'on appelle communément la go-gauche, c'est-à-dire l'extrême-gauche au Québec. Autant dans les médias écrits que par la bouche du premier ministre M. René Lévesque, il semble être devenu une mode de vilipender l'extrême-gauche, de lui attribuer tous les maux dont souffre notre système si démocratique. Il n'est pas dans notre intention de nous lancer dans un réquisitoire pour défendre à proprement parler l'extrême-gauche, mais certaines réflexions nous viennent à l'esprit devant ce procès des éléments radicaux.

Le danger de ce débat autour de la gauche radicale tient surtout au fait que celui-ci peut entraîner une généralisation des préjugés contre toute position plus ou moins radicale, et que pour s'accorder l'appui de la population il faudra bientôt montrer patte blanche et rivaliser dans le sens de la modération et de la complicité au statu quo (fut-il péquiste). Car, soyons francs, qui profite de cette modération et de cette campagne anti-radicaux sinon la droite (fut-elle péquiste)? Il est bien aisé de parler contre les aberrations de la stratégie de l'extrême-gauche, car cela laisse peu de place à la critique des patrons qui n'ont pas, dans le sommet économique ou dans leurs activités quotidiennes, une conscience immaculée et la gratitude éternelle des travailleurs. Notre belle démocratie est-elle plus menacée par les organisations de l'extrême-gauche que par les intérêts financiers qui manipulent le monde à leur gré et

surtout à leur profit? Bien sûr, l'extrême-gauche par son dogmatisme et ses méthodes peu réalistes mérite probablement de nombreuses critiques acerbes, mais il ne faudrait pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Lorsque René Lévesque nie de façon subtile la réalité des classes sociales au Québec, ou lorsqu'un de ses ministres parle de "réaménagement du capitalisme" on assiste à un "charriage" dans l'autre sens. Car par-delà la concertation, le capitalisme à visage humain, l'idéal nationaliste comme solution à tous les maux, bref par-delà un certain opportunisme (qui correspond peut-être à des convictions réelles ou tout simplement aux "contraintes du pouvoir"), il existe des problèmes sociopolitiques comme la lutte des classes, l'exploitation sous toutes ses formes, l'aliénation, que la social-démocratie ou l'indépendance du Québec ne peuvent résoudre.

Bien qu'il soit vrai que l'extrême-gauche s'embourbe quelque peu dans sa définition des classes sociales qui n'est plus aussi simple qu'au XI-XIème siècle, il faut quand même considérer que celles-ci existent réellement. Il serait fort souhaitable qu'une gauche plus réaliste, plus scientifique, se développe au Québec de façon plus cohérente et plus unifiée, pour analyser la société québécoise et travailler à un projet politique pragmatique. Aujourd'hui, alors que tout le monde se dit plus ou moins à gauche, et qu'on ne sait plus où se trouvent le centre et la droite sur notre ligne politique, cette organisation véritablement de gauche nous fait cruellement défaut. Peut-être ce "socialisme d'ici" déboucherait-il sur la création d'un parti socialiste comme il en existe sur l'échiquier politique de nombreux pays européens. Mais quoi qu'il en soit, ce projet socialiste pourrait sûrement

nous démontrer qu'il est plus réaliste et plus avantageux pour la population de modifier les règles du jeu que d'essayer tant bien que mal de civiliser la barbarie capitaliste.

**Gilles Bourgault  
Pierre Rivet,  
Étudiants.**

### Le symbole canadien par excellence?

Voici la petite histoire d'un Québécois francophone fier de sa culture et fidèle à ses origines, qui se rend à Ottawa par un mardi de juillet pour visiter le parlement canadien.

Il entend bien savoir de quelle façon on administre ses impôts et jusqu'à quel point on prend en considération le fait que plus du tiers des Canadiens soient francophones. Il arrive au Parlement avec la certitude d'être respecté dans sa langue.

Il s'adresse d'abord à un des hôtes posté devant l'entrée principale pour connaître l'horaire des visites en français. Malheureusement, ce dernier ne peut lui répondre, ne maîtrisant à peu près pas cette langue dite "officielle".

Néanmoins, il lui indique de se placer à la suite des visiteurs francophones non loin de là. Une demi-heure plus tard, soit le temps que deux groupes anglophones puissent visiter, un guide francophone se joint à nous, et la visite commence. Je vous épargne les détails insignifiants pour ne signaler que les points qui ont blessé le petit Québécois francophone dans sa culture.

Il constate d'abord à regret qu'au bas des tableaux des anciens premiers ministres et sénateurs, les titres des parlementaires ne sont écrits qu'en anglais, lorsque ceux-ci sont anglophones, et bilingues, lors-

# L'as-tu ton



**TIRAGE: 2 septembre**  
**Très INTERessant!**

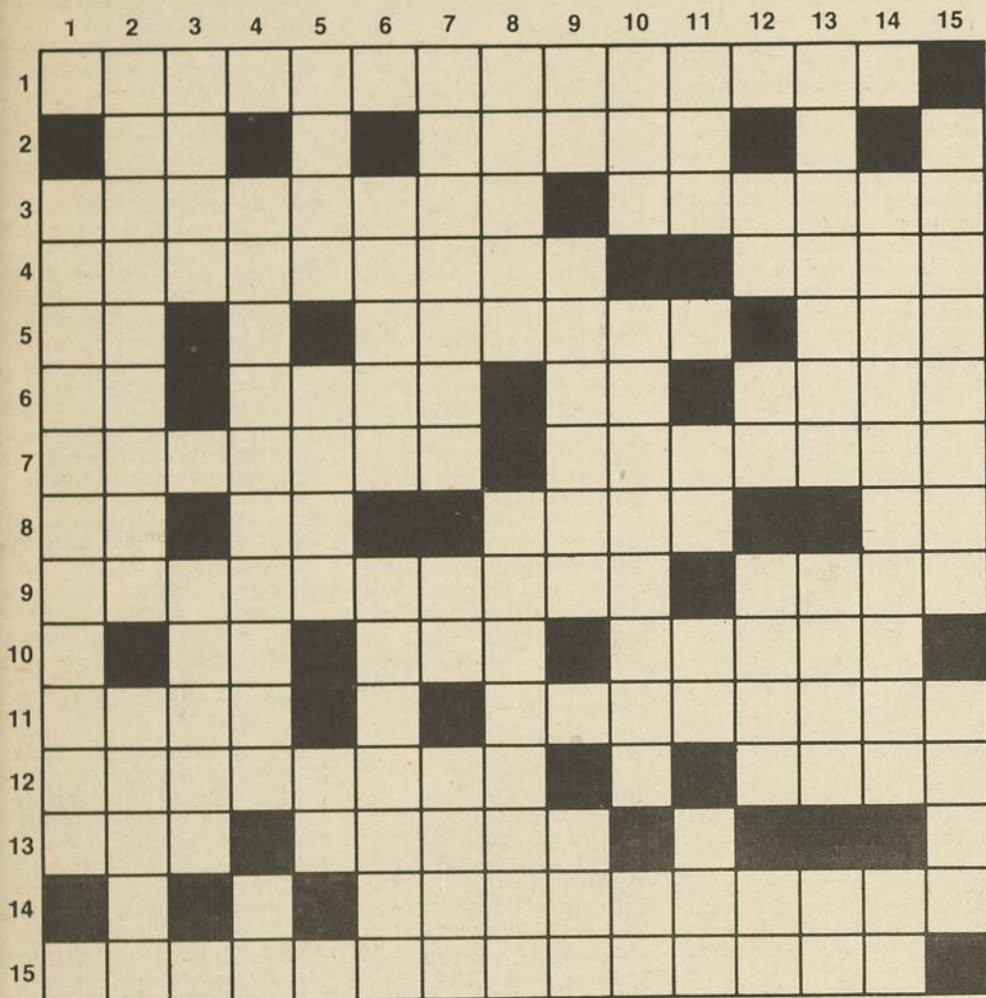
1 chance sur 125

Horizontales  
1—Titre d'un...  
2—Entre d...  
3—Partisan...  
4—Les nazi...  
5—Les Ag...  
6—Personn...  
7—Entre l...  
8—Font pa...  
9—Dém...  
10—Premier...  
11—Péri...  
12—Due au...  
13—Voyelle...  
14—Petites...  
15—Prénom...  
1824).  
Verticales  
1—Titre d...  
2—Propre...  
3—Fourru...  
4—Il chan...  
5—Celui...  
6—L'aut...  
7—Jeu d'

# La grille libérée

no 26

par René Tellier



**Horizontalement:**

- 1—Titre d'un roman inachevé d'une femme de lettres québécoise (La ... 2 mots).
- 2—Entendu dans le berceau — Et puis?
- 3—Partisan de la centralisation—Alla en arrière.
- 4—Les nazis y furent jugés — Divertissement.
- 5—Les Agéens y vivent — Louvoiement de skieurs — Réfléchi.
- 6—Personnel — Attendu par les petits et... les grands — Vague pronom — En prendre de grands, c'est vouloir se montrer supérieur.
- 7—Entre l'étoffe et la doublure — Roulées.
- 8—Font partie de la tradition — Entier — Mort — Démonstratif.
- 9—Rend plus efficace — Blanquette lui a préféré la montagne.
- 10—Premier mot sur la stèle — Tonneau — Acte du parlement impérial qui supprimait le français à la Chambre.
- 11—Perle difficile à trouver — Conséquence.
- 12—Due au chagrin — Dans une expression latine où l'on parle de l'ajournement.
- 13—Voyelles — Sans raison (2 mots).
- 14—Petites difficultés.
- 15—Prénom et nom de notre auteur (1845-1924).

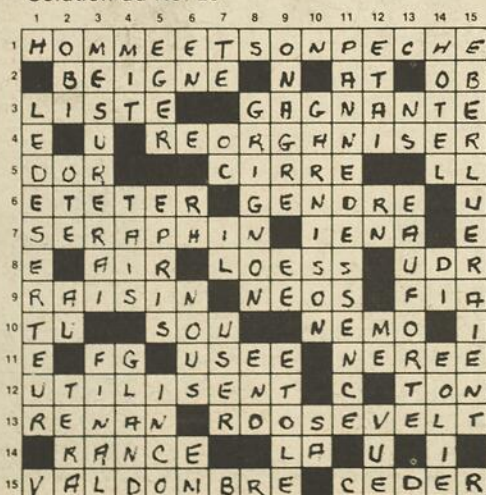
**Verticalement:**

- 1—Titre d'une autre oeuvre de notre romancière (3 mots).
- 2—Propre à causer un vif chagrin — Qualifie une grande peine.
- 3—Fourrure recouvrant le soulier de Cendrillon — Qui a la teinte d'une argile utilisée en peinture.
- 4—Il change la couleur des tissus.
- 5—Celui qui préside chez les musulmans — Vieille graisse pour les essieux — Possessif.
- 6—L'auteur de Maison de poupée — Rendis plus tranchant.
- 7—Jeu d'enfant sur le trottoir — Tableau —

Tremblant dans les Laurentides.

- 8—Il a ses rats — "Follerie".
- 9—Dans une adresse — Protègent les objets de la poussière — Sigle remplacé par Air Canada.
- 10—Trois fois, ma chère — Qui occasionne des dépenses — Formation politique du temps du MSA.
- 11—Sur la rose — Moqué — Comme l'arbre en hiver — Géant ennemi d'Israël.
- 12—Démonstratif — Déjà à moitié écoulé — Elles aiment en porter de faux — Parfois sujet impersonnel.
- 13—Roman de notre auteur couronné par l'Académie française (2 mots) — Écrivain français du 19e siècle — Coupèrent (épe-ler).
- 14—Nom de plume de notre auteur (2 mots) — D'un auxiliaire.
- 15—Souffres cruellement — Indéfini (plur.).

**Solution du No. 25**



# LE JOUR

**Président du conseil d'administration**  
Bernard Carisse

**Rédacteur en chef**  
Evelyn Dumas

**Directeur administratif**  
Antonio Bertrand

**Rédaction**

Michel C. Auger, Roch Côté,  
Michel Forrest, Jacques  
Larue-Langlois, Lucille Lecompte,  
Alain Pontaut

**Collaborateurs:**

Bernard Andès, Guy Badeaux,  
Colette Beauchamp, Réjean  
Beaudoin, Laurent Bégin, Gilles  
Boileau, Pierre Bourgault, Pierre  
Chaloult, Anne Constanty, Bruno  
Dostie, Louis Fournier, Pierre  
Fréchette, Lise Gauvin, Pierre  
Harvey, François Hébert, Jacques  
Hurtubise, Louis Jolin, Pierre  
Lamonde, R. Laporte, Pierre  
Prévost, Yves Robillard, Robert  
Saint-Jean, Pierre Vadeboncoeur,  
Jean Vézina.

**Conception de la page couverture:**

Michel Giroux, Jean Gladu.

**Publicité**

Nationale:  
Normand Senay  
Locale:  
Lise Boulet, Yves Courville,  
Robert Pepin

**Service du tirage**

André Lamy, Suzanne Martin

**Comptabilité**

Ginette Couturier

**Secrétaire - réceptionniste**  
Francine Girard

Le Jour, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc. qui a son bureau principal au 1435 de la rue de Bleury à Montréal. Il est composé à l'atelier DSC Composition, 385 boul. Lebeau à Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau.

Distribution: Messageries Dynamiques, tél. 332-0680.

Abonnement: \$50 par année, \$25 pour 26 semaines. A l'étranger: \$60 par année, \$30 pour 26 semaines. Tarif de l'abonnement aérien fourni sur demande.

Courrier de la deuxième classe, permis no 3299

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

tél. 842-4821

# On s'abonne?

**Souscrire un abonnement est une forme précieuse de soutien à votre hebdomadaire**

# LE JOUR

1435, rue Bleury  
local 801  
Montréal H3A 2H7  
Québec

NOM \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
TEL \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

N.B.: Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au service du tirage en incluant \$1. par exemplaire.

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT

RENOUVELLEMENT

\$25.00 pour 26 semaines

\$50.00 pour 52 semaines

(une série de chèques post-datés est acceptée)

**MATELAS**

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

**MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS**

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal

276-9067

790 Atwater, Montréal

935-6716

**LES MEUBLES D'ANTAN INC.**

Atelier de meuble artisanal  
De styles Louix XIII et québécois  
En chêne et pin massifs

**NOTRE MAGASIN:**

1648A, rue Sherbrooke ouest,  
Montréal  
(métro Guy, sortie St-Mathieu)  
tél.: 931-9487

À 40 MINUTES DE MONTRÉAL  
**CLUB DE SOULANGES**  
(ST-POLYCARPE)

855, rang STE-CATHERINE

38 milles à l'ouest de l'autoroute Décarie  
route 20 Montréal - Toronto

à la sortie 6 tourner à droite, environ 2 milles

**TARIFS:**

sur semaine \$6.00 FIN DE SEMAINE ET  
après 4 h \$4.50 JOURS DE FÊTE \$9.00  
APRÈS 3 h \$6.50

ABONNEMENT À L'ANNÉE \$190.00

tournois acceptés en tout temps 2 salles de réception  
réservez vos départs pour les fins de semaine.

RÉS: 514-265-3351 MONTRÉAL DIRECT 455-4541



**Parti Québécois**  
Le parti des Québécois

**POSTE:** Secrétaire de Direction.

**ÉCHELLE DE SALAIRE:** Selon la convention collective: de \$200.00 à \$220.00/sem.

**MANDAT:** Agir comme secrétaire des directeurs de service, des conseillers et des comités dont ils sont responsables.

**RESPONSABILITÉS:**

- Prépare, dactylographie les documents.
- Rédige les procès-verbaux.
- Met à jour les dossiers des comités.
- Convoque et assure la liaison entre les membres des différents comités.

**EXIGENCES:**

DEC en secrétariat et un minimum de 2 ans d'expérience pertinente à titre de secrétaire de direction. /ou

Secondaire V et 5 années d'expérience pertinente.

Dactylo et dictée (sténo et dictaphone)

Facilité d'élocution et de rédaction.

De préférence une bonne connaissance du Parti.

Le concours se termine le 15 août 1977.

Pour toute offre de service, s'adresser à:

Jean-Pierre Nepveu,  
Secrétariat National du Parti Québécois,  
8785 Avenue du Parc,  
Montréal, Québec.

que ceux-ci sont francophones. Ah! qu'ils sont chanceux ces Anglais de pouvoir lire tout ça en restant eux-mêmes!!

La visite se continue et on entre dans la Chambre des Communes. En décrivant cette salle d'une beauté étonnante, le guide indique les sièges des sténographes officiels qui sont chargés de prélever les débats dans les deux langues officielles canadiennes, l'anglais et le français. Devant ces propos le petit visiteur et son amie éclatent de rire, au grand désappointement du chef de file.

Avant d'entrer dans la bibliothèque des parlementaires, il aperçoit deux splendides plaques murales à sa droite. Il ne peut malheureusement connaître leur origine, ni leur signification puisqu'elles ne sont gravées qu'en anglais.

Aucune annotation française n'a été prévue pour le renseigner. Il demande alors au guide, surpris, pourquoi on ne fournit aucune traduction dans sa langue, et, faute de traduction, que représentent les deux plaques. On lui répondit alors que le texte était écrit dans un anglais facile à lire, qu'il s'agissait de cadeaux faits par des anglais bien avant que la loi sur les langues officielles ne soit promulguée. Le jeune visiteur de rétorquer que nous étions en juillet 1977 et que cette loi était passée depuis fort longtemps. Depuis plusieurs années, on lui répétait sans cesse que son pays était bilingue et que ceci s'appliquait surtout aux services gouvernementaux fédéraux. Il ne comprend pas encore pour quelles raisons le parlement

canadien, symbole canadien par excellence, n'était pas bilingue, lui... Mais quel désastre ce doit être dans les autres provinces canadiennes?

Pour terminer la visite, le groupe se rendit à la chapelle du Souvenir, lieu de reconnaissance pour les anciens combattants. Sur les murs de la chapelle figurent dix-sept (17) plaques commémorant les faits saillants des dernières guerres. Une seule est en français avec, en face, une fidèle traduction. Les quinze (15) autres sont en anglais, seulement.

Le visiteur francophone fit mine basse, et quitta le Parlement jurant de ne jamais plus y retourner. Il se fit, cependant, un devoir de publiciser cet état de faits parmi ses frères de sang afin qu'ils sachent avec quelle fierté on fait fi du Canadien français dans cet établissement qui accueille chaque année des milliers de visiteurs qui en sortent, pour la majorité, de plus en plus convaincus que le Canada entier est unilingue anglais.

Marc Bellemare  
Québec, Qué.

**Un autre miracle**

Après celui de "Claude Ryan marche", je crois devoir vous signaler un autre miracle! Le Jour, No. 22, du 1er au 7 juillet, m'est arrivé aujourd'hui (6 juillet)!

Félicitations à vous... et à Jean Jacques Blais!

Remerciements aussi pour les fameux articles de ce dernier numéro du Jour. Il me faudrait les nommer tous; je n'en ai pas le temps.

Si ce n'est pas trop de travail pour vous, continuez de l'envelopper comme ça.

Je n'aurais jamais osé penser que ma 80e année m'apporterait le bonheur de lire un journal comme Le Jour.

Continuez votre excellent travail... surtout contre les "Scully" et les "Newman" du Maclean's.

J.A. Turcotte  
Fort Smith

**Rectification**

Je vous remercie du trop aimable article à mon sujet signé par Jacques Larue-Langlois dans la livraison du 22 au 28 juillet. J'aimerais,

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CITÉ DE LACHINE**

**SERVICE DE LA VOIRIE  
SOUSSION POUR  
LA CONSTRUCTION  
D'UNE DESCENTE  
DE BATEAUX  
CENTRE CIVIQUE  
EL PASO**

La Cité de Lachine recevra des soumissions pour la construction d'une Descente de Bateaux - Centre Civique au El Paso dans la Cité de Lachine. Les soumissions seront pour un prix ferme.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "Soumission pour la construction d'une Descente de Bateaux - Centre Civique au El Paso" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 22 août 1977, à 16:30 heures.

Ces soumissions seront ouvertes à l'assemblée publique du Conseil qui sera tenue à l'Hôtel de Ville, Lachine, lundi, le 22 août 1977 à 20:00 heures. Les soumissions seront valides pour 120 jours.

On obtiendra le plan, cahier des charges et formules de soumission au bureau du Directeur du Service des Travaux Publics et de la Voirie, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de \$10.00 remboursable en autant que l'entrepreneur soumissionnaire.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis sur une banque à charte, à l'ordre de la Cité de Lachine. Ce chèque aura une valeur de 10% du montant total de la soumission. Le soumissionnaire devra aussi accompagner sa soumission d'une lettre d'une compagnie garante à l'effet que dans le cas où il serait adjudicataire, la garante émettra aux frais du soumissionnaire:

- 1) Une garantie d'exécution d'une valeur de 50% du montant total du contrat et
- 2) Une garantie de paiement des matériaux et de la main-d'oeuvre d'une valeur égale à 50% du coût de ceux-ci.
- 3) Il est essentiel que ces exigences soient remplies et attachées à la formule de soumission. L'abstention du soumissionnaire à fournir ces exigences rendra la soumission non conforme et automatiquement rejetée.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Donat Beauchamp  
Directeur des Finances  
Cité de Lachine  
LACHINE, LE 27 JUILLET 1977.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CITÉ DE LACHINE**

**SERVICE DE LA VOIRIE  
SOUSSION POUR  
LA FOURNITURE  
ET L'INSTALLATION  
D'UN SYSTÈME  
D'ÉVACUATION DES GAZ  
AU GARAGE MUNICIPAL  
DE LA CITÉ DE LACHINE**

La Cité de Lachine, P.Q. recevra des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un système d'évacuation des gaz au Garage Municipal de la Cité de Lachine. Les soumissions seront pour un prix ferme.

Les soumissions, cachetées, seront déposées au Bureau de Soumissions Déposées, 4970 Place de la Savane, #215, Montréal, H4P 1Z6, Québec le ou avant 12:00 heures vendredi, le 19 août 1977. Les soumissions seront valides pour 120 jours.

Ces soumissions seront ouvertes à l'assemblée publique du Conseil qui sera tenue à l'Hôtel de Ville, Lachine, lundi, le 22 août 1977 à 20:00 heures.

On obtiendra le plan, cahier des charges et formules de soumission au bureau du Directeur du Service des Travaux Publics et de la Voirie, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de \$15.00 remboursable en autant que l'entrepreneur soumissionnaire.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, émis sur une banque à charte, à l'ordre de la Cité de Lachine. Ce chèque aura une valeur de 10% du montant total de la soumission. Le soumissionnaire devra aussi accompagner sa soumission d'une lettre d'une compagnie garante à l'effet que dans le cas où il serait adjudicataire, la garante émettra aux frais du soumissionnaire:

- 1) Une garantie d'exécution d'une valeur de 50% du montant total du contrat, et
- 2) une garantie de paiement des matériaux et de la main-d'oeuvre d'une valeur égale à 50% du coût de ceux-ci.
- 3) Il est essentiel que ces exigences soient remplies et attachées à la formule de soumission. L'abstention du soumissionnaire à fournir ces exigences rendra la soumission non conforme et automatiquement rejetée.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Donat Beauchamp  
Directeur des Finances  
Cité de Lachine  
LACHINE, LE 25 JUILLET 1977.

**LOUEZ UNE VOITURE  
HOHELAGA DRIVE YOURSELF  
VOITURES NEUVES  
ET COMPACTES AMÉRICAINES  
2122 MASSON  
524-6836**

d'Ottawa. Ces chalutiers sont trop gros pour le golfe mais trop petits pour la pêche océanique, ce qui diminue de façon dangereuse notre marge de manoeuvre dans le domaine de la pêche industrielle.

Nous faisons face à ce dilemme au moment actuel en envisageant des ententes avec les pays étrangers pour la location ou l'achat de plus gros bateaux qui nous permettraient d'alimenter nos usines de transformation à partir des ressources dans la zone de 200 milles.

Ayant été journaliste durant un moment, je suis certaine que monsieur Larue-Langlois excusera le déformation professionnelle qui, au fond, provoque cette mise au point.

Le député des Iles-de-la-Madeleine,

Denise LeBlanc

**VENTE TELLE QUELLE**

**TOYOTA SPINELLI**  
MACHINE  
634-7171


561 St-Joseph

74 PINTO Stw. aut.	\$895
74 ASTRE 4 vitesses	\$595
73 LE MANS	\$1295
72 DODGE POLARA	\$695
72 CELICA	\$895
71 LAURENTIEN	\$795
71 TORONADO	\$995
73 CHEVELLE Malibu	\$1595
71 VOLKS aut.	\$395
72 COROLLA	\$395

Le premier son vraiment québécois...  
100,000 watts, 24 heures par jour...  
de Sorel à Beauharnois,  
du Richelieu au Saint-Laurent  
et dans toute la région montréalaise.



Paroles et musique  
des gens d'ici

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE  INDÉPENDANT DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

**PEUGEOT**

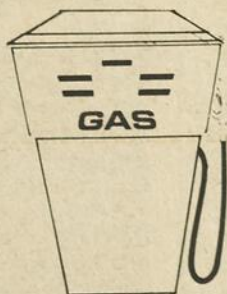
OU LE SERVICE PRIME LA VENTE



504 SEDAN SL



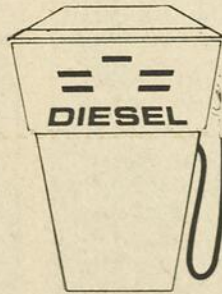
504 STATION WAGON ESSENCE



504 SEDAN GL

DEPUIS 17 ANS SPÉCIALISTE DES VOITURES  
OFFICIELLES FRANÇAISES CITROEN & PEUGEOT

10825 RACETTE, MONTRÉAL-NORD



504 SEDAN DIESEL



504 STATION WAGON DIESEL

(Entre Lacordaire et Pie-IX)

**Biarritz**

323-1900

# éditorial

## La mini-réforme du Code du Travail

Tout changement quelque peu substantiel aux lois du travail provoque inévitablement des soubresauts tant dans le patronat que chez les syndicats. Ces lois fixent les règles du jeu de la lutte sociale, et les joueurs craignent d'instinct des modifications dont ils ne peuvent d'emblée mesurer les effets.

C'est ainsi que les amendements au Code du travail présentés par le nouveau ministre Pierre-Marc Johnson et préparés par son prédécesseur Jacques Couture, on fait l'objet de commentaires des parties surtout quant à leurs aspects les plus controversés: dispositions contre les briseurs de grève, pour le patronat; obligation de tenir des votes secrets, pour les syndicats.

Avec le résultat que certaines clauses qui promettent les changements les plus profonds sont presque passées sous silence.

C'est le cas notamment de l'amendement qui permet de tenir un vote pour évaluer la représentativité d'un syndicat dès que 35% des employés d'une entreprise y ont adhéré. Cette innovation, en facilitant la formation de nouveaux syndicats, devrait à la longue permettre d'accroître sensiblement le taux de syndicalisation parmi les travailleurs québécois. C'est une voie vers l'amélioration des conditions de travail qui est de loin préférable à l'imposition d'un contrat de base par l'Etat. Les travailleurs ne sont jamais si bien servis que par eux-mêmes, et par les associations qu'ils se donnent. D'autre part, l'Etat n'aurait jamais assez d'inspecteurs pour assurer

la surveillance comme peuvent le faire les travailleurs dans leurs propres lieux de travail.

Quant aux dispositions du projet de loi qui font tant râler les porte-parole du patronat, les mesures "anti-scabs" et la formule Rand notamment, elles n'ont rien de révolutionnaire. Elles s'inscrivent dans la lignée des lois du travail, depuis 1944 en passant par 1964, qui ont reconnu de manière de plus en plus précise la légitimité du syndicalisme dans la société québécoise. Depuis les temps où toute grève était illégale et où les syndicats étaient vus par la loi comme des conspirations, les efforts du mouvement ouvrier ont porté largement sur la reconnaissance du syndicalisme. Avec le projet de loi 45 les travailleurs québécois ont arraché un morceau de plus, et un morceau que n'ont pas encore remporté leurs camarades des autres régions de l'Amérique du Nord.

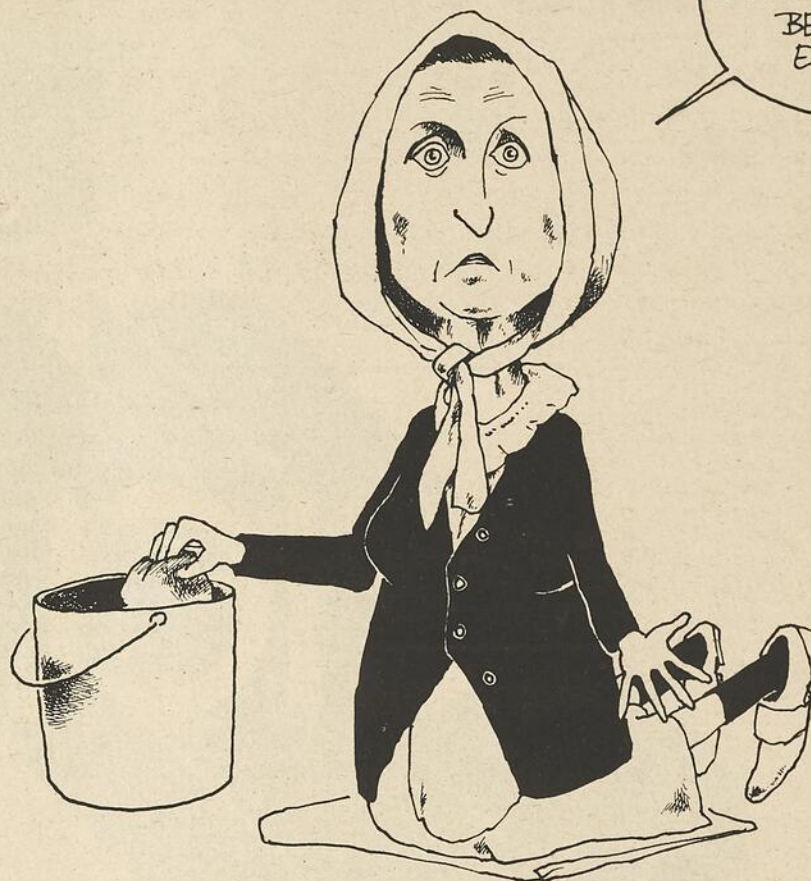
Dans ce contexte, j'avoue ressentir une gêne certaine devant l'opposition de certains syndicalistes à la mesure qui rend obligatoire le vote secret pour certaines décisions collectives.

Plus les syndicats sont intégrés à une société, et plus il apparaît normal que certaines règles de conduite leur soient imposées, au même titre qu'on en impose à d'autres éléments d'une démocratie.

Notons enfin l'attitude de l'opposition à l'Assemblée nationale, et son recours au geste inusité de s'opposer à l'adoption en première lecture: ses prétextes procéduriers dissimulent mal quels intérêts elle continue de servir.

Evelyn Dumas

### RÉCIPROCITÉ



### billet

## Les indécrottables

Il y a deux "serviteurs de l'Etat" qui devraient à l'heure qu'il est, savoir que leurs services ne sont plus requis et qu'on préférerait qu'ils aillent se faire voir ailleurs. Il s'agit, pour ceux qui n'auraient pas prêté attention aux nouvelles récentes, du chef de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault, et du ci-devant délégué général du Québec à Paris, M. François Cloutier, mieux connu comme le père du bill 22.

Ces messieurs s'accrochent avec aussi peu de grâce qu'une femme plus très jeune résistante à l'abandon, avec autant de conviction que des travailleurs démunis protestant contre des changements technologiques qui leur vo-

lent leurs emplois. Ces messieurs pensent à tort pouvoir jouer les victimes alors qu'ils en font de nous.

Prenons d'abord le cas le plus inquiétant, celui du chef de police. L'idée de vivre dans une société où les décisions d'un chef de police l'emportent sur celles du ministre de la justice, fait trembler. L'une des caractéristiques du fascisme, c'est l'activité autonome et incontrôlée des forces policières. Le Québec ne veut pas du fascisme. Pourtant, en ce moment, certains éditorialistes et commentateurs ont fait de la critique du gouvernement québécois une telle priorité qu'ils en avalent des énormités qu'ils auraient vomies il y a un an. Le chef Daigneault trouve des appuis inespé-

rés dans les quartiers les plus inattendus.

Certains confrères semblent être tombés sur la tête. Ils ont en tous cas perdu le sens des rapports entre la police et les autorités démocratiquement élues. Depuis quand un mutin a-t-il droit à tant d'égards?

Qu'est-ce qui se passe ici, pour qu'un chef de police puisse braver le ministre de la justice, pour que des commissions scolaires puissent annoncer leur intention de désobéir aux lois, et pour que tout le monde trouve ceux qu'il faut pour les applaudir?

Passons maintenant au cas, plus risible, de M. François Cloutier, qui tient à conserver son salaire de \$51,000 par année même s'il n'y a vraiment pas de travail pour lui au cabinet du premier ministre, où il prétend s'incruster. M. Cloutier était, aux dires mêmes d'informateurs français, un bien pâle délégué général. Il devrait s'estimer heureux qu'on le laisse partir sans lui demander de comptes sur ce qu'il faisait à Paris entre la

rue Pergolèse et les jardins du Palais-Royal.

Son cas relève d'un problème plus général, celui des fonctionnaires à \$40,000 et plus, qui viennent à perdre leur utilité quand d'aventure ils en ont eu une.

Les "tablettes" dorées sont un luxe que le Québec ne peut pas s'offrir, ne doit pas s'offrir. Certes, on avait réclamé la sécurité d'emploi pour les simples soldats de la fonction publique pour empêcher les congédiements en masse à chaque changement de parti. On ne cherchait pas alors à assurer une retraite aussi dorée que prématurée à de jeunes vieux qui pourraient très bien faire servir leurs talents ailleurs.

J'ai mon petit programme pour l'avenir: au-delà d'un certain niveau de revenus, par exemple en ce moment \$40,000, les fonctionnaires devraient être tout aussi amovibles que les cadres dans l'entreprise privée. Cela en forcerait peut-être quelque-uns, s'ils veulent rester au service de l'Etat, à le servir vraiment.

Ménerve

# Québec

## Le ministre du travail fait face à la musique

A 31 ans, Pierre-Marc Johnson occupe le fauteuil de ministre considéré jusqu'ici comme le plus vulnérable du gouvernement. Il défend ici, dans une entrevue avec notre correspondant parlementaire à Québec, les grandes lignes de son projet de réforme du Code du travail et fait le point sur sa brève carrière politique.

par Jacques Larue-Langlois

photos de Jean Fiset

"D'abord, plusieurs syndicats prévoient déjà le vote secret. Et puis, de l'avis de notre contentieux, l'article 19a du projet de loi 45 en vue de la réforme du Code du travail ne va absolument pas, quoiqu'en disent Marcel Pépin et les gens de la CSN, à l'encontre de la Convention internationale du travail. Selon celle-ci, l'Etat ne doit pas intervenir dans la vie interne des syndicats, mais c'est une question d'interprétation. 19a dit: "Les statuts et/ou règlements des syndicats et associations de salariés doivent prévoir la tenue obligatoire d'un vote secret dans les cas 1) d'élection des officiers, 2) de l'acceptation ou du rejet des offres patronales, 3) du déclenchement d'une grève et 4) du retour au travail par suite d'une grève ou d'un lockout". Puis 19b stipule que les associations doivent respecter les dispositions de 19a, alors que de 19c à 19i s'élabore la procédure selon laquelle un ou des membres d'une association peuvent exiger un vote obligatoire, suivant un mécanisme échelonné sur 40 jours prévoyant que le syndicat doit se plier à la situation, faute de quoi tout membre de l'association (excluant l'employeur) peut obtenir un recours devant un tribunal compétent pour que le règlement soit respecté. Il n'est aucunement question du droit de l'employeur de réclamer un vote secret, ce qui pourrait évidemment constituer une ingérence inacceptable, un grain de sable dans l'engrenage en quelque sorte.

"A la CSN qui nous dit que l'Etat se mêle de ce qui ne le regarde pas, je rétorque que le tout est



Le sens politique serait-il héréditaire, comme les yeux bleus?

absolument conforme à la convention internationale du travail, particulièrement dans la mesure où l'ensemble du projet de loi donne finalement ouverture à un exercice plus efficace de la démocratie syndicale."

Pierre-Marc Johnson, 31 ans, ministre du Travail du gouvernement Lévesque depuis un mois, a du souffle et nul ne peut l'arrêter sur sa lancée. Il n'est pas sept heures du matin, nous quittons Montréal afin d'être à Québec pour neuf heures et c'est à bord de la limousine ministérielle, capitonnée, climatisée et ronronnante comme un gros matou docile, que se déroule notre entrevue. Nous parlerons pendant deux heures. Avant toute autre chose, du projet de loi numéro 45 modifiant le Code du travail, son premier-né comme titulaire de ce cabinet casse-gueule.

genre de vandalisme. Le malheur c'est que les édiles municipaux ont toujours hésité à avoir recours à leurs forces policières, à l'occasion de conflits ouvriers, et je ne peux pas les blâmer de refuser de prendre parti contre les grévistes et de porter ainsi l'odieux de protéger l'usine. Mais tout ça est une question de climat et d'attitude: c'est clair que le port d'armes est odieux et dangereux mais je suis très confiant, dans le fond, quand je constate l'atmosphère de paix totale qui a entouré, quelques jours après les déplorables incidents auxquels nous faisons allusion, la manifestation de plusieurs milliers de travailleurs devant les usines de la Robin Hood."

Pierre-Marc Johnson fume presque à la chaîne, comme il semble qu'on le fasse dans ce parti, à l'instar du chef. Ce qui ne l'empêche cependant aucunement d'être extrêmement calme. Le professionnel pointe sous le politicien. On sent l'homme pondéré qui a pratiqué la médecine pendant un an et demi dans les salles d'urgence des hôpitaux St-Luc et Maisonneuve, à Montréal, et à qui il arrive encore de pratiquer cette profession, au parlement, si quelqu'un fait la planche. Il lui arrive même de traiter certains de ses collègues de la députation qui doivent normalement être suivis par le praticien ou qui le souhaitent. Jusqu'à ce qu'il soit nommé ministre, il faisait l'effort d'aller, au moins une fois par semaine, dans une salle d'urgence, "palper des ventres et passer quelques heures à écouter des histoires de cas", suivre quelques patients,

### Les armes sur les chantiers de grève

"Moi, je suis contre ça, qu'il y ait des fusils sur les chantiers de grève: ça m'apparaît bien évident. Ce que je voulais dire, vendredi dernier, lors de la conférence de presse qui a suivi la présentation en Chambre du projet de loi 45, alors que j'ai peut-être un peu manqué de confiance aux journalistes en ne répondant pas directement, c'est que cela, en soi, remet en cause tout le problème cosmique de la propriété privée et de sa défense. Je suis contre le port d'armes dans les cas de grèves, mais il faut prendre les moyens, via les forces publiques, pour qu'il n'y ait pas de troubles. Il faut aussi s'assurer que ce ne sera pas le porte ouverte à n'importe quel

## le point du jour

### La stabilité, un grand atout

J'ai tenté d'indiquer, dans mon article de la semaine dernière que la tendance profonde du gouvernement fédéral actuel et singulièrement celle du premier ministre du Canada, c'est de chercher à troubler l'équilibre ou le climat général, foncièrement démocratique, qui permettent le progrès politique pour ainsi dire naturel ou organique d'un fait sociologique comme notre nationalisme. La démocratie du premier ministre Trudeau ne va pas jusqu'à respecter cette condition du progrès légitime des idées qu'il n'aime pas et ce serait beaucoup se tromper, pour notre malheur, que de croire que son idéologie démocratique qui le gouverne lui-même alors que c'est bien plus l'opportunisme du pouvoir qu'il représente.

Or, notre force à nous, c'est la démocratie. Notre avantage, il ne faudrait jamais que nous l'oublions nous-mêmes, il faudra au contraire nous en souvenir contre tous les extrémismes y compris les nôtres, c'est et cela demeurera l'incontestable légitimité des procédés, le judicieux jaugage des objectifs, une certaine patience de la démarche: il faut à tout prix préserver le large équilibre qui nous a permis depuis dix ans d'avancer, de nous étendre, d'appuyer un pouvoir sur une vaste base. On a fait des efforts inouïs, au contraire, Octobre en était un, pour nous pousser à des extrémités ou nous dépendre sous des traits excessifs. Toutes ces tentatives ont avorté, malgré les grands changements que nous prévisions. Sur le fond de ces derniers, nos ennemis espéraient que les images caricaturales qu'ils donnaient de nous colleraient comme la vérité même.

Le génie de Lévesque, en particulier, a été d'assurer cette stabilité fondamentale. L'on voit d'ailleurs qu'il continue comme il a commencé, au grand déplaisir des excités, relativement nombreux dans un pays où la tradition politique est toute récente chez ceux qui veulent changer quelque chose et où par conséquent, le sens politique occupe souvent moins les esprits que l'alchimie des doctrinaires ou les illusions de ceux qui croient qu'on transforme une société plus ou moins par décret. Je suis tout à fait persuadé pour ma part qu'une seule chose garantit et assoit de manière inexpugnable la politique progressiste du gouvernement actuel dans notre société complexe, composite et environnée d'ennemis: c'est l'aire démocratique sur laquelle elle repose, qui doit rester fort étendue et qui par conséquent ne peut pas être d'une seule pièce. Il ne faut pas jouer avec cela. Il faut garder le sens du largement collectif. Le facteur progrès, en acte et non pas uniquement en rêverie, n'est pas au centre, certes, mais il doit s'appuyer en partie sur le centre. Dans le cas du Parti québécois, c'est d'ailleurs ce qui rend si ardue et si compliquée toute entreprise de s'opposer efficacement à lui, et si hypothétique le succès de ses nombreuses oppositions. D'un océan à l'autre, on est perplexe, car on ne sait trop comment se comporter devant cette force tranquille, correcte, nombreuse et qui compte précisément sur la normalité démocratique pour réussir — sur un certain climat, encore une fois, sur une démocratie sans trop d'histoires, sur une démocratie pas trop faussée. L'espace d'une liberté normale devant soi. La chance de pouvoir jouer nos cartes selon les règles. Nos vrais ennemis, qui ne sont pas des enfants de chœur, tenteront, j'en suis convaincu, de déstabiliser cette démocratie-là.

Quant à nous, nous devons prendre garde de ne pas aider paradoxalement ces éléments. A cet égard, je continue de m'interroger sur la loi relative à la langue. Le projet de loi 101 est indispensable, bien sûr, mais il souffrirait encore quelques modifications notables. Il doit rester vigoureux, mais on s'illusionne un peu sur le pouvoir sociologique d'une telle loi quand on entend lui faire faire jusqu'au bout et en tout l'ouvrage du mouvement politico-culturel qui gagne présentement le Québec. Certains points pourraient être négligés et l'évolution se ferait néanmoins par le courant même de l'histoire nouvelle, avec moins d'effets sur le climat démocratique. La question relève d'une certaine sensibilité politique.

Pierre Vadeboncoeur

suite de la page 9)

par simple amour de sa profession.

### Jne commission parlementaire sur le projet de loi 45

À l'Opposition qui réclame la tenue d'une commission parlementaire avant la deuxième lecture du projet de loi 45, il répond que le Conseil consultatif du Travail et de la Main-d'œuvre, composé de cinq membres du patronat, de cinq membres des syndicats et d'un président nommé par le gouvernement et créé en 1969, a permis, en huit ans, que des consensus se dégagent. "Le Conseil consultatif a donné son avis", déclare-t-il, "et la Commission parlementaire c'est surtout un show pour les caméras de télévision. Au Conseil, les centrales syndicales étaient contre l'article 19a sur le vote secret et les patrons contre les mesures "antiscabs" telles qu'elles sont préconisées dans le projet de loi. Pour le reste, il y avait généralement entente. Les parties ont fait valoir leurs points-de-vue depuis plusieurs années sur les principaux points innovateurs de cette loi, de l'intervention du ministre à l'occasion d'une première convention collective à la formule Rand, qui remonte d'ailleurs à un vague projet présenté sous le ministère de Cournoyer."

### 35% d'adhésion égale vote syndical

Quant à l'objection soulevée par le président de la Chambre de commerce sur les 35% d'adhérents nécessaires au déclenchement d'un vote syndical, Pierre-Marc Johnson rappelle qu'il ne s'agit pas de permettre à une minorité d'imposer un syndicat mais d'autoriser le Commissaire général du travail à déclencher automatiquement un vote de syndicalisation dès qu'il constate d'adhésion à un syndicat ou à une association d'employés de 35% des travailleurs.

### In emploi temporaire pour les grévistes

La partie patronale, appuyée en cela par certains éditorialistes, préconise par ailleurs qu'il aurait fallu trouver un moyen d'empêcher les travailleurs en grève ou en lockout de dénicher un autre emploi durant les arrêts de travail. À

cela, le jeune ministre répond à trois niveaux: "Premièrement, quand il y a grève, celui qui paie, c'est le travailleur avant tout. Je ne nie pas que certains patrons de petites entreprises peuvent être victimes de certaines grèves lorsqu'ils parviennent à peine à vivre convenablement, à se tirer d'affaire, en travaillant 14 heures par jour, mais en général, c'est le travailleur qui paie. Deuxièmement, je crois qu'il y a relativement peu de gens qui se trouvent au autre emploi et encore s'agit-il en général de petits travaux temporaires permettant de doubler un maigre fond de grève d'une cinquantaine de dollars par semaine. Enfin, le contrôle est presque impossible et impliquerait le recours à une armée de fonctionnaires pour vérifier les agissements de tous les grévistes du Québec. Il reste en définitive une porte ouverte à la non-application de l'article 97b prévoyant le retour au travail garanti de celui qui a fait la grève, si quelqu'un réussit à démontrer que le travailleur a détenu, durant le conflit, un emploi relativement stable ailleurs. Cette disposition n'est pas prévue dans le présent projet de loi, mais nous demeurons ouverts à des amendements en ce sens. Pour ce qui est de l'allocation de grève aux travailleurs proposée, entre autres, par un éditorialiste, cela peut déjà se faire indirectement via l'aide sociale, mais le gouvernement ne va pas se mettre à financer les grèves davantage qu'il ne finance les usines."

En conclusion finale sur son projet de loi, le ministre du Travail déclare: "La perspective dans laquelle je vois ça, c'est qu'on va peut-être en arriver à considérer que la grève, du côté syndical, comme le lockout, du côté patronal, ne constituent pas l'épreuve de force définitive comme si les forces voulaient se mesurer juste pour le "fun", mais qu'il s'agit vraiment d'un instrument ultime. Il y a là une série de mesures qui favorisent la syndicalisation mais qui présupposent, pour employer le vocabulaire de la droite, "une attitude responsable"."

### D'où vient ce jeune homme?

Pierre-Marc Johnson peut passer pour "straight" et si, comme certains vieux amis et militants en témoi-



"...je n'entends surtout pas oublier les racines de l'Union nationale..."

gnent, il ne se départit à peu près jamais de sa cravate, y compris dans l'intimité de son foyer, un samedi matin de congé, il ne se départit à peu près jamais non plus d'un sourire franc et ouvert et même d'un rire honnête quand on lui parle de ses coutumes vestimentaires. Le vêtement, c'est une question d'habitude sans doute renforcée par la pratique de la médecine où il m'apparaissait important d'être conforme au désir de mes patients dont certains insistent sur une tenue "réglementaire". En fait, ce doit être une vieille habitude de collègue: j'ai fait les soeurs quand j'étais petit.

"...je suis contre le port d'armes dans le cas de grèves, mais il faut prendre les moyens, via les forces publiques, pour qu'il n'y ait pas de troubles."



Et puis, j'aime bien ça porter des jeans et un col roulé de temps en temps, quoiqu'on en dise."

Après "les soeurs", Pierre-Marc Johnson a fait Brébeuf, chez les Jésuites, puis, des sciences sociales à la littérature, de l'histoire au théâtre, il a fait sa philo en option sciences politiques avant de se lancer dans le droit, comme son père, son oncle et son frère, "parce que ça me tentait". C'est après deux ans de droit qu'il décide, un beau jour, de s'orienter vers la médecine, comme il en avait d'ailleurs eu l'intention au niveau de la rhétorique. Ce nouvel objectif ne l'empêchera aucunement

de terminer ses études juridiques tout en se recyclant en sciences afin d'être admis à la faculté de médecine, où il entrera, trois ans plus tard, une fois admis au Barreau. "J'avais le goût de faire la médecine à cause des contacts humains: il n'y a pas grand'chose d'artificiel en médecine, c'est très concret."

Et en politique? "Ça, ça a toujours été là. Je ne saurais mettre le doigt exactement sur les motifs qui m'ont embarqué là-dedans..." Et il rit franchement quand on lui demande, en pensant à son père, ex-premier ministre du Québec, si le sens politique est héréditaire, comme les yeux bleus...

C'est par la porte du parti de papa qu'il entra en politique, militant pour l'Union Nationale dès sa troisième année de droit, en 69. "Je ne renie rien de tout cela et n'entends surtout pas oublier les racines de l'Union Nationale."

C'est au moment de l'étude du projet de loi 63, le premier projet sur la langue au Québec, qu'il quittera l'U.N. pour le P.Q., en même temps que son vieil ami Jérôme Proulx, alors député bleu, mais le véritable tournant pour Pierre-Marc Johnson fut la crise d'octobre 70. "Pas seulement la crise en elle-même", explique-t-il, "que ce qu'elle représentait pour moi, comme conséquences sur les plans social et politique au Québec, c'est-à-dire la cristallisation nécessaire des conditions autour de la question nationale. À partir d'octobre, il fallait choisir: ou tu étais fédéraliste ou alors tu étais nationaliste québécois. L'Union Nationale avait choisi d'être fédéraliste; quant à moi, je me suis rangé dans l'autre camp."

### Le parlementarisme

"Il y a un prix à payer pour la démocratie et c'est celui-là: le parlementarisme. Et j'y crois. Il y a des jours où c'est carrément frustrant, où c'est épouvantable, surtout quand tu entends les mêmes objections et les mêmes questions pour la quinzième fois. Il y a des jours où je me sens le droit de faire mon courrier ou de lire un article de journal en Chambre. Je comprends que les gens qui viennent dans les galeries peuvent en être un peu scandalisés mais vraiment, la quinzième fois... Il y a, bien sûr, un coté jeu dans ça,

mais il ne faut pas se mettre à trouver cela amusant: la mise en garde que je me fais, c'est de ne pas me mettre à jouer du jeu parlementariste. C'est là et il faut être capable de le faire, car il s'agit d'une des exigences du système. Il y a des gens, particulièrement dans l'opposition, qui donnent l'impression de prendre le jeu parlementaire pour un objectif: c'est ce qui donne lieu aux objections de forme constantes qui n'ont en fait pour objet basement politique que de paralyser le gouvernement pendant des mois pour pouvoir dire: "Regardez, ils n'ont passé que dix projets de loi au lieu des 35 prévus", ce qui leur permet d'éviter le fond des problèmes pour s'en tenir à la forme des débats."

"En fait, je réserve mon jugement définitif sur ce jeu pour le moment où j'aurai réussi à passer mon projet de réforme du Code du travail devant la Chambre. Bien entendu, je m'attends à des objections, pas tellement que le projet en mérite mais parce que l'opposition a voté "contre" en bloc en première lecture, ce qui, historiquement, est très rare, car, en fait, ce vote ne consistait, avant l'utilisation de l'imprimé, que la garantie que les députés avaient pris connaissance du projet au cours d'une authentique première "lecture"."

### L'indépendance

"Je crois fermement qu'on va l'avoir l'indépendance. Et je ne parle pas de l'autonomie versus une nouvelle formule confédérative. Je parle de la flamme et je pense que c'est de ça qu'il faut parler. La flamme y est encore. D'ailleurs c'est une des raisons fondamentales pour lesquelles j'ai adhéré au parti Québécois: cette flamme, qui est celle de la conviction que nous constituons un peuple qui a besoin de maîtriser le maximum des instruments de son destin collectif. La réciprocité ne dilue rien. Il y a un référendum qui s'en vient et je vais me battre sérieusement pour le gagner... et j pense qu'on peut le gagner à part ça."

"Ce que je reprocherais peut-être à certains de nos militants, c'est de n'y pas croire à l'histoire du référendum: ça n'a pas de bon sens. On est là pour ça. On ne peut pas ne pas y croire. Moi, j'y crois."

## Les agences de sécurité et d'investigation au Québec

# Une jungle où il faut mettre de l'ordre

par R. Laporte

Les récents événements tragiques survenus à la compagnie Robin Hood de Montréal, au cours desquels huit grévistes des minoteries ont été blessés par des décharges de carabines de calibre 12, auront au moins eu le mérite d'attirer l'attention du public et du gouvernement du Québec sur une situation qui mérite des correctifs urgents. Il ne faut pas oublier que de trop nombreux conflits de travail sont souvent le théâtre d'affrontements violents où des agences de sécurité commettent des actes criminellement sans en être pour autant inquiétées. Assauts graves, intimidation, dommages à la propriété, tout y passe. Trop souvent, ces agences ne sont en fait que des organisations de fiers-à-bras auxquelles la loi qui les régit prête une légalité inacceptable.

Cependant, il importe de souligner qu'il existe des agences plus sérieuses et qui tentent de mettre à la disposition de leurs clients une gamme de services variés, légaux et efficaces. Elles ne représentent toutefois pas une majorité. Que ce soit aux États-Unis ou au Canada, l'industrie des agences de sécurité et d'investigation est actuellement en pleine expansion et représente un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de millions. Uniquement au Québec, on compte 133 agences qui emploient plus de 35.000 personnes sur une base régulière et quelque 12.000 occasionnels. La loi qui régit l'activité de ces agences est déficiente et ne permet pas un contrôle adéquat de l'État québécois sur la qualité et la légalité des services qu'elles dispensent.

### Une loi pleine de trous

Il semble relativement facile d'obtenir un permis d'agence de sécurité au Québec puisque la loi traitant des conditions à remplir pour ce faire n'impose aucune norme précise quant aux méthodes d'organisation des agences, l'entraînement qu'elles devraient dispenser à leur personnel ou les qualités professionnelles minimales des personnes oeuvrant dans ce secteur. Pour se voir accorder un permis, il suffit "d'avoir une expé-

rience pertinente d'au moins 5 ans dans le domaine de l'investigation ou de la sécurité, à quelque titre que ce soit, ou dans un corps policier reconnu". Comme la loi n'oblige pas le requérant à être lui-même le propriétaire de l'agence, il arrive souvent, à notre connaissance, que de nombreux requérants servent de "couverture" aux véritables personnes qui désirent mettre sur pied un commerce qui se révèle de plus en plus lucratif.

Pour les mêmes raisons, les articles de la loi traitant des antécédents judiciaires des requérants peuvent

aussi s'avérer totalement inefficaces. En effet, les articles h) et i) stipulent qu'il faut "n'avoir jamais été déclaré coupable ni s'être avoué coupable d'une infraction au Code criminel sur une poursuite intentée au moyen d'un acte d'accusation" ou bien "au cours des 5 années précédant la demande, ne jamais avoir été déclaré coupable ni s'être avoué coupable d'une infraction au Code criminel punissable ou qui aurait pu l'être sur déclaration sommaire de culpabilité". Pour contourner la loi, il suffit donc de faire présenter sa requête par une personne au passé irréprochable et le tour est joué.

### Il est trop facile de devenir agent de sécurité

A peu près n'importe qui peut obtenir un permis d'agent de sécurité. A part les mêmes exigences requises d'une agence en ce qui a trait au passé criminel, le candidat agent doit simplement "être citoyen canadien; être âgé, lors de sa demande, d'au moins 18 ans et d'au plus de 70 ans; jouir d'une bonne réputation et avoir les qualités morales compatibles avec la fonction d'un agent d'investigation ou de sécurité". Comme on peut le constater, ces critères sont très élastiques et ne permettent pas à la Sûreté du Québec

d'opérer un tamisage efficace des candidats. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle des agences peuvent se permettre de recruter des fiers à bras notoires ou des lutteurs professionnels grassement payés qui arrondissent ainsi sensiblement leurs revenus. Comme les frères Leduc, par exemple.

La loi permet donc aux agences d'entraîner leur personnel comme elles le désirent et dans la plupart des cas, il n'existe aucune préparation digne de ce nom. Du jour au lendemain, un individu quelconque se retrouve donc porteur d'un uniforme et coiffé d'une casquette, sans pour autant posséder les qualifications nécessaires. Trop souvent imbu de l'apparente autorité que lui confère le statut "d'agent", le garde de sécurité sera maintes fois porté à outrepasser les droits que lui confère la loi et posera des gestes regrettables. En fait, les agents de sécurité n'ont pas plus de droits que n'importe quel citoyen.

### Le permis de port d'arme

Les carences de la loi deviennent encore plus graves lorsqu'il s'agit de gardes de sécurité armés. Selon le lieutenant Jean Stanis, responsable à la Sûreté du Québec de la division des permis aux agences de sécurité et d'investigation, rien n'oblige l'agent de sécurité à avoir suivi un cours de formation en manie- ment des armes à feu avant de pouvoir obtenir un permis de port d'armes à utilisation restreinte. Rien n'oblige non plus l'agence à donner un entraînement adéquat à son employé ni à s'assurer périodiquement qu'il possède toujours les qualités requises pour pouvoir se servir d'une arme à feu à utilisation restreinte. Par arme à utilisation restreinte, précisons qu'il s'agit de revolvers, de carabines complètement automatiques, de mitraillettes, ou de carabines scieées dont la longueur n'est pas réglementaire. Pour donner un exemple, soulignons que lors de la récente fusillade à la minoterie montréalaise Robin Hood, les gardes présents n'avaient pas besoin d'un permis de port d'arme puisqu'ils utilisaient des carabines de chasse de calibre 12, carabines que n'importe quel citoyen peut avoir en sa possession.

### Des liaisons avec la police?

Lors d'un article paru le 28 juillet dernier, le journaliste Louis-Gilles Francoeur, du Devoir, mettait en lumière les liens que posséderait l'agence de sécurité Sécurex avec de nombreux corps policiers. L'agence Sécurex se serait même vantée de ses relations avec divers corps policiers afin de convaincre ses clients de l'efficacité de ses services. De telles révélations n'ont finalement rien de bien surprenant si l'on considère le fait que de nombreux cadres d'agences de sécurité sont d'anciens agents ou officiers de police. On ne travaille pas de nombreuses années dans un corps policier sans y conserver de précieux contacts ou de solides amitiés. Cette situation peut cependant entraîner de graves injustices lorsque de simples citoyens portent plainte à la suite d'agissements illégaux de gardes de sécurité. L'expérience a permis de constater que certaines agences peuvent se permettre de faire à peu près n'importe quoi lors de conflits de travail et qu'il est extrêmement rare que des accusations criminelles soient portées contre des agents ayant outrepassé leurs droits. Dans le cas de la compagnie Sécurex, il serait en tout cas fort indiqué que le ministère de la Justice entreprenne des procédures judiciaires puisque l'article 26 de la loi régissant les agences de sécurité affirme clairement "qu'il est strictement interdit de laisser croire, dans une réclame publicitaire ou de quelque façon que ce soit, qu'une agence jouit de privilèges exclusifs ou spéciaux du ministère de la Justice ou de la Sûreté du Québec".

### Des agences spécialisées pour les conflits ouvriers

Certaines agences se font une spécialité d'offrir leurs services lors de conflits ouvriers. Mentionnons les plus "célèbres" et les plus connues du mouvement syndical.

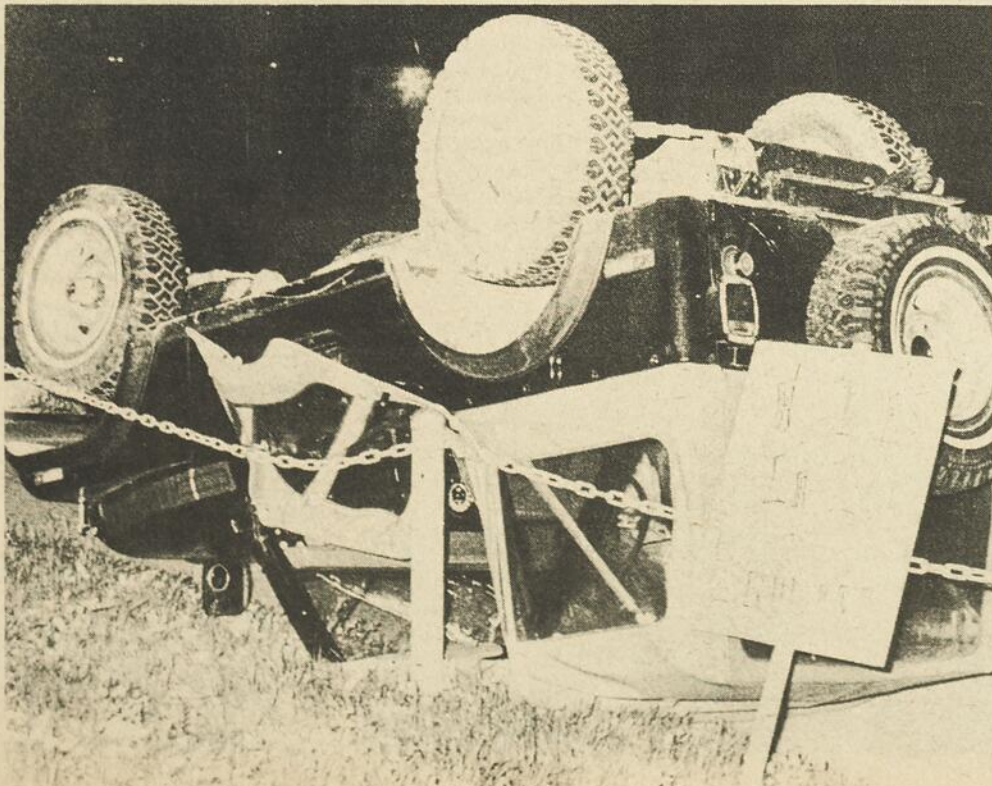


Photo: Jean-Claude Champagne

Cette voiture, appartenant à un gréviste de la "Standard Paper Box", fut renversée par des agents de la compagnie Garda le 14 août 1976, aux abords de la compagnie.

(suite de la page 11)

## L'agence de Détectives Industriels ou la "gang des frères Leduc"

Les frères Leduc, très connus, ont débuté dans ce métier avec la compagnie Philips à qui ils fournissaient leurs bras et ceux de nombreux autres lutteurs lors de conflits de travail. Pour des raisons obscures, il y a quelques années, ils quittent cette compagnie et rejoignent les rangs de l'agence Détectives Industriels où ils occupent des postes de direction. Cette agence semble la plus spécialisée en conflits ouvriers puisque de l'aveu même de ses dirigeants, elle a été impliquée dans plus de 200 grèves depuis 1975. Si elle possède le record de présences "actives" lors de conflits de relations de travail, l'agence de Détectives Industriels tient également la tête du palmarès pour ce qui est des incidents violents. C'est elle qui déclencha la fusillade à la minoterie Robin Hood. C'est également elle qui fut impliquée dans l'intimidation de nombreux employés syndiqués de la compagnie Whissel de Lachute, dans des assauts graves à l'endroit de plusieurs d'entre eux. Dans la destruction totale du local de grève des syndiqués de la même compagnie, le 13 juillet 1976, lors d'une opération menée en personne par le lutteur Paul Leduc. La "gang à Leduc" s'est aussi brillamment et violemment illustrée lors de la grève de la Compagnie générale de radiologie, également de Lachute, ainsi que dans le conflit des camions à incendie Pierreville qui perdure toujours.

## L'agence Sécurex

Cette agence, dont les liens avec certains corps policiers ont récemment été dévoilés, a maintes fois agressé les travailleurs de la Standard Chemicals de

Beauharnois allant même jusqu'à les relancer dans leur local de grève. Toujours lors de ce conflit, un agent de Sécurex a tenté, le 21 janvier dernier, de faire prendre le champ à M. Guy Ferland, permanent de la CSN, qui conduisait alors son automobile. Devant l'inutilité de ses efforts, le même fier à bras a ensuite essayé d'écraser la voiture de M. Ferland contre une clôture métallique en la poussant avec son "Jeep" sur une distance de 30 pieds.

## L'agence Garda

L'agence de sécurité et d'investigation Garda s'est tristement rendue célèbre lors des violents conflits à la Standard Paper Box, dans l'est de Montréal et à la United Aircraft (Pratt and Whitney) de Longueuil. Elle s'est également rendue coupable d'intimidation envers plusieurs grévistes de la station radiophonique C.J.M.S. de Montréal et est soupçonnée d'avoir tiré un coup de feu de calibre 12 dans la porte de la résidence de M. Marcel Gingras, membre de l'exécutif du syndicat. Il convient toutefois de noter que cette agence nous a accordé une entrevue pour les fins de ce reportage et qu'elle nous semble une organisation fort bien structurée. En tout état de cause, elle ne permet pas à ses agents d'être armés lors de conflits syndicaux et ne semble pas dépendre outre mesure des conflits ouvriers pour gonfler son chiffre d'affaires. Selon son président, M. Dan McCormick, les grèves ne constituent que 5% des activités de la compagnie.

## Conclusion

Les exemples que nous venons de citer ne constituent qu'une partie infime des activités des agences de sécurité lors de conflits ouvriers, la partie émergée de l'iceberg. L'enquête du ministre québécois de la Justice permettra certainement d'y voir plus clair.

**POUR VOS ANNONCES  
ET  
VOS PLANS-MEDIA  
NORMAND SENAY  
ROBERT PEPIN  
LISE BOULET**



# Ouf!

par Jacques Larue-Langlois

Grosse semaine au parlement du Québec. La Chambre a réussi à disposer d'une motion dilatoire du député libéral de Verdun, Lucien Caron, à l'effet de retarder l'adoption en deuxième lecture du projet de loi numéro 101, Charte de la langue française. Ce ne fut pas sans peine qu'on a entendu à tour de rôle chacun des 26 députés membres du parti Libéral s'exprimer tant sur la motion de procédure que sur le fond du projet de loi lui-même, mais le tour est enfin joué et, mardi soir il y avait comme une ambiance de célébration au parlement, les ministériels ne se cachant pas pour fêter l'adoption définitive, en deuxième lecture, du projet de loi tant controversé.

Dans sa réplique finale, immédiatement avant la tenue du vote, à l'occasion duquel 45 députés péquistes présents et Fabien Roy (PNP-Beauce-Sud) ont voté "pour" alors que 30 libéraux et unionistes s'opposaient, le parrain du projet de loi, le docteur Camille Laurin, s'en est pris à l'opposition officielle pour son attitude "négative, vide et superficielle", ajoutant: "Les violons fatigués de l'Opposition officielle nous ont fait entendre des refrains, des ritournelles désuets pour ne pas dire éculés. Ces violons ont parfois aidé notre cause, parfois des sons stridents, criards, qui confinaient même à l'insulte. Le député de St-Louis (Harry Blank), en particulier, s'est surpassé dans un discours où la mauvaise foi faisait bon ménage avec l'insulte et la calomnie. Il y a eu aussi le député de Saint-Laurent (Claude Forget), ce soir, qui s'est livré à des

attaques perfides, ad hominem pour mieux masquer le vide de sa pensée.

"J'ai bien l'impression, monsieur le président, de poursuivre le ministre d'Etat au développement culturel, après avoir entendu ces deux semaines de débats, ou plutôt je devrais dire cette logomachie stérile, qu'il faut véritablement arriver au constat suivant: cette Opposition officielle appartient à une espèce en déclin et, heureusement ou malheureusement, irrécupérable."

## Étude article par article

Le lendemain, mercredi matin, la commission parlementaire permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications entreprenait l'étude article par article du projet de loi 101 en vue de son adoption en troisième lecture. Dès le départ, le parti Libéral a entrepris de proposer un certain nombre de motions de procédure dont l'étude a suffi à retarder d'une couple de jours les véritables travaux de la commission.

En conférence de presse, le chef intérimaire du parti, Gérard D. Lévesque, déclarait mercredi midi que l'Opposition officielle abordait l'étude article par article du projet de loi "dans un esprit fondamentalement constructif" et refuserait de "se livrer, au niveau de la commission parlementaire, au blocage stérile et partisan qui a été le fait du parti Québécois à l'occasion de l'étude du projet de loi 22", en 1974. Ca reste à voir.

## Taxe sur la publicité télévisée

Parmi les nombreux projets de lois déposés en première lecture cette semaine encore (on se demande vraiment comment le gouvernement entend les adopter tous avant la fin de la présente session sans qu'elle ne dure jusqu'aux Fêtes), figure le numéro 63, dit "Loi de la taxe sur la publicité électronique". On y stipule qu'une taxe de 2% est imposée sur le prix du temps d'antenne lors de la diffusion d'un message publicitaire dans une station (de radiodiffusion, de télévision ou de câble-distribution) du Québec. Il était temps que les contribuables se voient quelque peu rétribués en échange des tonnes de publicité indigeste, souvent fallacieuse et du plus mauvais goût auxquelles les soumettent les diffuseurs à leur seul profit.

## Permis révoqué

Le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, annonçait, il y a quelques jours, la révocation du permis de l'Agence de sécurité "Enquête Sécurex Limitée", par suite de la culpabilité reconnue de cette dernière d'avoir contrevenu à l'article de la loi d'une agence d'investigation ou de sécurité interdisant à une agence d'employer une personne qui n'est pas munie d'un permis d'agent délivré par le Procureur général. Mitchell Bronfman, fils du

célèbre homme d'affaires Charles Bronfman et dont le nom fut rattaché à celui de William Obront dans certaines transactions plus ou moins louches lors des travaux de la SECO, est un des propriétaires de Sécurex.

## Une question intéressante

À la suite des réactions du Conseil du Patronat au dépôt du projet de loi de réforme du Code du travail, le ministre d'Etat au développement social, Pierre Marois, se pose la question suivante: "Comment les dirigeants du Conseil du Patronat concilient-ils le fait que l'immense majorité des patrons n'a pas recours aux briseurs de grève et leur affirmation selon laquelle l'interdiction d'embaucher les briseurs de grève introduirait un grave déséquilibre dans l'économie générale des relations du travail au Québec?"

## Le parti Québécois fait le point

Le PQ se penchera à nouveau avec sérieux sur ses activités depuis son avènement au pouvoir et tentera d'analyser sérieusement son action à l'occasion d'un caucus de quelques jours du genre dorénavant connu sous le vocable de "Lac à l'Epaule" qu'il entend tenir dans les semaines qui viendront. On peut s'attendre à ce qu'en découle un certain nombre de modifications dans la formation du gouvernement même et que les députés ministériels tentent d'y puiser une nouvelle vigueur en même temps qu'élaborer une stratégie qui empêcheront que se répètent certaines bévues procéduraires et autres qui ont marqué les premiers mois de leur mandat.

Les députés et ministres du parti Québécois doivent par ailleurs entreprendre, dès septembre, une série de tournées dans toutes les régions du Québec, en vue de renouveler leurs contacts avec la base dans une consultation globale de leurs électeurs.

# La mouche et le pavé

## Ottawa conteste l'action commerciale du Québec à l'étranger

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada s'en prend à nouveau aux activités internationales du Québec. Qu'il nous lance à ce sujet un pavé par la tête, sous prétexte de nous débarrasser d'une mouche, c'est fort désagréable. Mais lorsqu'on se rend compte qu'il n'y avait même pas de mouche, ça devient intolérable.

### Erreur sur la mouche

Vous aurez reconnu la mouche: un supposé incident où le Québec, dans ses activités de promotion économique à l'étranger, n'aurait pas collaboré avec Ottawa au goût de monsieur Chrétien. Le pavé, ce fut l'introuvable interview de monsieur Chrétien publié le 25 juillet.

Il avait déjà tenté, il y a quelques semaines, de ramener le projet indépendantiste et les relations extérieures du Québec à une histoire d'ambassadeurs en Cadillacs. Le *Jour* avait décortiqué les intentions cachées de telles remarques, qui visent à réserver à Ottawa ce que l'on décrit pour le Québec.

Avec la subtilité et l'à propos qu'on lui connait, monsieur Chrétien revenait donc à la charge fin juillet. Il s'épanchait dans son interview de la douleur que lui inflige le gouvernement du Québec. Il l'accusait formellement de ne pas tirer tout ce qu'il devrait des institutions fédérales, et de pénaliser par là inutilement les contribuables québécois. A preuve: lorsque monsieur Chrétien, au cours d'un récent voyage, a voulu apporter son précieux appui à un projet de contrat Québec-Iran, on lui a fait savoir que ça n'était pas requis. D'où indignation, éclat, interview et le reste.

Hélas, monsieur Chrétien se trompait. Monsieur Claude Morin a eu beau jeu de lui démontrer que le Québec s'est si bien entendu avec le Canada dans cette affaire que l'ambassadeur du Canada à Téhéran s'en était vivement félicité dans une récente correspondance avec le Québec. Que le ministre fédéral, informé du projet Québec-Iran sur le point d'aboutir ait voulu s'approprier le crédit d'une longue et patiente opération québécoise, cela se comprend toujours. Mais il ne lui fallait pas se scandaliser trop que Québec ne se prête pas à ce petit jeu, d'ailleurs inutile. Quoi qu'il en soit, monsieur Chrétien aurait dû mieux se renseigner sur les rapports Ottawa-Québec en la matière; il aurait dû se taire.

### Le pavé fait mal

S'il ne s'agissait que d'une méprise, il ne vaudrait pas la peine d'en parler. Mais il y a plus que du ridicule dans cette affaire. Le fait est que, en créant ce faux problème, le ministre canadien a fait tort aux intérêts du Québec à l'étranger.

Tort à sa réputation économique, en accreditant l'idée que le Québec est au bord de la ruine. Le fait est que, dans une situation mondiale très difficile, le Québec durement frappé marquait quelques points ces derniers temps; son crédit international, notamment, se portait bien. Mais voilà tout à coup le pavé de l'ours. "Ca va mal au Québec, très mal", proclame en première, en manchette, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada. De quoi donner la trouille aux investisseurs, gouvernements, à tous nos partenaires à

l'étranger. On aurait pu s'en passer. Et écoutez le bon apôtre se défendre de faire du terrorisme et souligner comme il tente de s'assurer les investisseurs! Avec de tels amis, le Québec peut se passer d'ennemis. On voudrait bien que les dinosaures d'Ottawa cessent de mettre ainsi les pieds -et quels pieds- dans les plats économiques du Québec. A force de prédire ou dénoncer des catastrophes, ils finiront bien pas les causer. L'espèrent-ils?

Tort aussi, en faisant croire à d'inexistants affrontements Ottawa-Québec. Prenons un pays comme l'Iran, justement: partenaire intéressant pour nous, puisqu'il est bien nanti, en plein décollage économique et qu'il souhaite échanger technologie contre investissement. Il veut bien faire affaire avec le Québec,

### Jean Chrétien



Antoine Desjardis

avec le Canada, sans complexe. Mais allez lui faire croire qu'il va se trouver pris dans une bagarre Ottawa-Québec, il aura tendance à s'effacer. C'est précisément ce qu'a fait monsieur Chrétien. Quand il fait état de confrontations coûteuses, il évoque des coqueci-grues. Ce sont ses cris d'alarmes qui risquent d'éloigner de nous d'importants partenaires.

En réalité, depuis le 15 novembre, on n'a vu aucun drame majeur entre le Québec et le Canada en matière internationale, et le Québec n'en souhaite aucun. C'est la déclaration de monsieur Chrétien qui aura déclenché le premier affrontement sérieux entre les deux gouvernements. L'attaque était si brutale de ton et si grave sur le fond que Québec a dû répliquer. Plus polie, la réponse québécoise n'en était pas moins cinglante. Elle convainquait d'une part le ministre canadien d'ignorance sur la question qu'il avait évoquée. Il avait lancé la charge contre des moulins à vent. En un second temps, le Québec faisait état de deux dossiers économiques internationaux infiniment plus louables, où monsieur Chrétien a eu personnellement la gloire de refuser au Québec les collaborations qu'il souhaitait. Qu'on ne vienne pas nous dire que les intérêts en cause pour le Québec dans les échanges commer-

ciaux, industriels et technologiques avec la Communauté européenne, ainsi que dans les grandes négociations multilatérales du GATT, ne sont pas de toute première importance. Et pourtant, lorsque le Québec y demande un accès raisonnable, dans un cadre canadien, le bon ministre le lui refuse. C'est ce que le gouvernement du Québec vient de lui rappeler publiquement, après avoir été publiquement attaqué. Ainsi, dans son angoisse de défendre le principe d'une coopération Québec-Ottawa à l'étranger, monsieur Chrétien lui aura lui-même, le premier, porté le plus dur coup. Encore une fois, le Québec aurait préféré faire l'économie d'une dispute qu'on lui impose à tort.

### La logique sous-jacente

On pourrait s'en tenir à ce constat de gâchis. Mais il faut tenter d'en comprendre la source et le sens. Pourquoi ces attaques?

Assez mal déguisée sous une volonté paternaliste et envahissante de collaboration, je décèle pour ma part chez monsieur Chrétien une hostilité fondamentale envers les moyens d'action propre du Québec à l'étranger, notamment les Délégations générales, délégations et bureaux qui servent ses intérêts politiques, commerciaux, financiers, culturels, touristiques et autres.

Le ministre fédéral déplore que le Québec mette l'accent sur ses propres services monsieur Chrétien y voit des "duplications inutiles et coûteuses" sans doute veut-il parler de double-emplois?). Il adjure le Québec d'être comme "les autres provinces" comme l'Ontario: ne pas s'embarrasser de questions de juridiction, être "très business", faire plus souvent appel aux services fédéraux.

On voit bien où il veut en venir. Ah si seulement Québec s'en remettait à Ottawa de représenter à l'étranger tous ses intérêts. Quelle économie! Comme ça serait simple, un Québec qui ne tiendrait pas à être soi, à agir par lui-même. Allons au bout de cette logique, pour faire plaisir à Ottawa: suppri-

mons tous les bureaux du Québec. Mais pourquoi nous arrêter en si bonne voie? Il est d'autres double-emplois évidents. Pourquoi deux ministères de l'Industrie et du Commerce? Faisons l'économie de celui du Québec. Et ça n'est pas fini. Qu'est-ce que ce gouvernement à Québec, alors qu'on a celui d'Ottawa, et entre si bonnes mains, si francophones? Pourquoi ne pas se dispenser du gouvernement du Québec, qui fait double-emploi inutile et coûteux?

Satire, direz-vous. Mais est-elle si exagérée? La charge de monsieur Chrétien contre les bureaux du Québec à l'étranger ne tend-elle pas à discréditer le principe même de ces outils de notre collectivité? Quand on songe que ces bureaux remontent au 19e siècle et ont précédé les premières représentations du Canada. Quand on songe qu'eux seuls peuvent faire la promotion spécifique des intérêts propres du Québec, alors que les missions canadiennes servent des intérêts pan-canadiens, souvent en compétition avec ceux du Québec. Quand on songe que le Canada n'a jamais osé mettre en cause ouvertement l'institution des Délégations générales, on se demande ce que présage l'éclat soudain de monsieur Chrétien. On dirait qu'il aspire à marginaliser, et si possible supprimer l'action propre du Québec à l'étranger. S'il en est ainsi, il s'agit d'une poussée proprement réactionnaire: elle nous renvoie au siècle dernier.

Craintes excessives? Peut-être. Donnons-nous rendez-vous dans six mois. Je prédis pour ma part des offensives renouvelées d'Ottawa contre les Délégations du Québec, double-emploi, luxe coûteux. Surveillez ces mots-clés: "Cadillac", déjà employé par monsieur Chrétien dans sa première sortie; "drapeaux", qu'il a utilisé dans la deuxième; "tapis" pourra servir pour la prochaine. On espère ainsi tromper l'opinion québécoise, sans se rendre compte que d'aussi grossières astuces laissent percer un mépris certain à son égard.

La roche Ursule



## Chronique du Tiers-Monde

par Abdelkader Benabdallah

Bien que travaillé par des courants idéologiques antagonistes et malgré ses disparités raciales, culturelles, économiques et religieuses, le Tiers-Monde s'affirme de plus en plus en tant que réalité géopolitique dont il faut tenir compte si l'on veut entreprendre soit des affaires, soit des démarches en matière de politique internationale. L'opinion occidentale n'a cependant qu'une vague conscience de l'importance que représente l'émergence de ce "bloc géant" sur notre planète. Cela s'explique, peut-être, du fait que le terme Tiers-Monde demeure un concept confus dont les contours et le contenu mériteraient d'être mieux précisés...

Du point de vue géographique, le Tiers-Monde comprend en son sein tous les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il regroupe donc essentiellement les pays de l'hémisphère-sud de notre planète et leur climat est chaud. A ces deux premiers dénominateurs communs, géographique et climatique, vient s'ajouter un autre point commun, cette fois-ci sur le plan racial: les peuples du Tiers-Monde sont des peuples "non-occidentaux". Du point de vue culturel nous constatons aussi chez ces peuples une même volonté de se soustraire à toute colonisation culturelle occidentale que certaines anciennes puissances coloniales veulent leur imposer actuellement par le biais d'une soi-disant coopération. Enfin tous ces pays sont caractérisés encore aujourd'hui par leur indigence, leur pauvreté, alors même que leur sous-sol renferme des richesses inouïes mais qui sont purement et simplement pillées par les pays forts militairement et industriellement.

Face à une telle situation, les peuples du Tiers-Monde tentent de réagir tant bien que mal soit par la lutte armée, soit par la lutte

diplomatique, souvent sur les deux fronts à la fois. Rien d'étonnant donc que le climat politique de cet hémisphère-sud soit, lui aussi, très chaud, variable et violent. Le Tiers-Monde constitue, en fait, la région mouvante, la "zone des tempêtes" de notre planète. C'est de là que de nouvelles "forces dominantes" s'apprêtent à émerger alors que les anciennes puissances occidentales colonisatrices semblent, malgré certaines apparences trompeuses, être à l'aube de leur inévitable décadence...

Tels sont du moins la toile de fond et l'éclairage que l'on devrait avoir pour bien situer et bien évaluer les événements qui secouent le Tiers-Monde et dont nous nous proposons de nous entretenir chaque semaine.

Le Tiers-Monde n'étant pas un bloc monolithique, nous considérerons cette entité à travers ses trois régions principales: l'Afrique noire, le monde arabe, l'Asie et l'Amérique latine.

L'Afrique noire, bien que déchirée par le tribalisme et quoique divisée par une multitude de dialectes et de nombreuses religions, semble cependant être unie par un sentiment d'appartenance à la "race noire". Cette identification qui repose sur des considérations essentiellement raciales et épidermiques demeure évidemment trop superficielle pour constituer un ciment unitaire dans cette région. Elle n'en constitue pas moins une puissante force mobilisatrice dès qu'il s'agit de s'opposer aux colons "blancs", hier Français et Anglais, aujourd'hui Rhodésiens blancs, et Sud-Africains blancs.

Pour ce qui est de la Rhodésie, l'Angleterre et les Etats-Unis tentent de désamorcer la crise qui oppose Noirs et Blancs. Mais l'opinion africaine ne croit guère à cette initiative et estime que "les manoeuvres américaines ne visent en fait qu'à mieux protéger

le régime raciste rhodésien".

Certains chefs d'Etat africains modérés accusent même presque tous les pays occidentaux de jeter indirectement l'Afrique noire dans les bras du communisme. Ils tont remarquer, non sans raison, que ces pays occidentaux, en maintenant leur soutien à la Rhodésie et à l'Afrique du Sud, incitent les peuples africains à se détourner de l'Occident et à se tourner tout naturellement vers le communisme. Ce scénario s'est reproduit aussi récemment que le 28 juillet dernier. Le dirigeant du Front patriotique rhodésien, Joshua Nkomo, n'ayant pu obtenir de l'aide du gouvernement britannique lors de son passage à Londres, s'est rendu tout simplement à Cuba en vue d'obtenir de l'aide militaire. "Nous nous adressons maintenant à Cuba, déclare Joshua Nkomo, parce que les puissances occidentales ont refusé d'aider la libération noire".

Ce même ressentiment à l'égard de l'Occident se manifeste chez les Noirs dès qu'il s'agit du problème sud-africain. Dans ce pays, une minorité de blancs impose à la majorité noire africaine un système ségrégationniste qui humilie l'homme noir au plus profond de lui-même. Cette minorité blanche qui ne cache pas ses sympathies pour les pratiques racistes nazies est pourtant soutenue par la plupart des pays occidentaux y compris Israël.

Des ultimes tentatives en vue de faire revenir l'Occident à la raison sont actuellement entreprises par certains chefs d'Etat africains. C'est le cas du Président tanzanien qui avant de se rendre aux Etats-Unis s'est arrêté au Canada le 3 août pour s'entretenir du problème rhodésien et sud-africain...

Dans le monde arabe, le problème essentiel c'est Israël où le gouvernement Begin multiplie ses provocations à l'encontre des Arabes: installations de nouvelles colonies en territoires occupés de Cisjordanie, déclarations arrogantes etc. Le Président Carter semble, certes, désapprouver l'attitude agressive du Premier Ministre israélien. Il la déplore et se dit même prêt à discuter avec les leaders palestiniens de l'O.L.P. Le Secrétaire d'Etat américain, M.

Cyrus Vance, est envoyé en mission au Proche-Orient en vue d'amener les belligérants à la Conférence de Genève.

Cette mission échouera-t-elle cependant comme toutes les précédentes? L'opinion arabe, de plus en plus politisée et surchauffée, ne tolérera d'ailleurs jamais qu'un pays arabe reconnaisse l'Etat d'Israël. Il y a une semaine un mouvement palestinien du "Front du refus" a menacé de mort le premier chef d'Etat arabe qui oserait reconnaître l'Etat d'Israël.

Pour le moment l'opinion publique arabe considère d'un air amusé le Secrétaire d'Etat américain qui, estime-t-on, "voyage pour rien". Le ballet diplomatique que certains chefs d'Etat arabes modérés entreprennent est néanmoins bien accueilli par l'ensemble du monde arabe car, dit-on, cela contribue à la "guerre d'usure" contre Israël sur le front diplomatique.

Le temps travaille pour les Arabes, tout le monde le sait sauf le Premier Ministre israélien, M. Begin, qui persiste dans son intransigeance, renforçant ainsi l'isolement d'Israël dans l'opinion mondiale.

"Aujourd'hui, ironise-t-on dans le monde arabe, le temps et Begin travaillent pour nous. Il ne nous reste plus qu'à attendre que le fruit soit mûr pour le cueillir".

Quant au "cowboy" Cyrus Vance, le Secrétaire d'Etat américain, il est fort probable, estime la presse arabe, qu'il revienne bredouille de cette région arabe où l'on a dans son sac plus de mille et une ruses politiques. Comme Kissinger, il pourrait faire ici figure de "boy-scout" avant de disparaître dans les sables mouvants de la politique arabe.

Tels sont donc les deux événements qui ont marqué la semaine dans le Tiers-Monde: l'Afrique australe et Israël. Les pays occidentaux se trouvent aujourd'hui devant un choix à faire: ou préserver leur avenir avec le Tiers-Monde et rompre avec ces pays ségrégationnistes ou les soutenir et perdre leurs partenaires arabes et africains. Il sera désormais de plus en plus difficile de jouer sur les deux tableaux à la fois.

DÉPÔT 5 ANS

9%

Intérêts semestriels

9 1/4%

Intérêts annuels

TAUX SUJETS À CHANGEMENTS

CEPENDANT LES DÉPÔTS ACCEPTÉS  
NE SONT PAS AFFECTÉS



Société  
Nationale  
de Fiducie

385 est, rue Sherbrooke

Montréal, H2X 1E5

Tél.: 844-2050, poste 150

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE  
DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

## ECONOMIE

# Forces et faiblesses d'un secteur traditionnel au Québec

**Le Groupe interuniversitaire de prospective québécoise a publié, il y a quelque temps, une étude sur le développement technologique futur de certains secteurs industriels, dont celui des pâtes et papiers. La fermeture récente d'usines québécoises dans le secteur des pâtes et papiers, et les problèmes de rentabilité que connaissent plusieurs autres établissements reçoivent un éclairage utile dans ce rapport, dont nous offrons un résumé partiel.**

par François Des Rosiers Université Laval (F.S.A.)

## 1.- Un tour d'horizon sur la situation dans l'industrie des pâtes et papiers

Le secteur des pâtes et papiers s'inscrit historiquement dans la grande lignée des industries primaires d'exportation qui constitueront l'épine dorsale de l'économie du Canada et du Québec, ce dernier conservant d'ailleurs aujourd'hui le premier rang au sein de l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Depuis l'établissement à Lachute, en 1805, du premier moulin à papier au pays, ce secteur de base a connu une croissance presque ininterrompue qui en fait la source première des revenus d'exportation tant au Québec que dans l'ensemble du Canada; ainsi, en 1974, près de 13% du total des exportations canadiennes provenaient des pâtes et papiers, totalisant un revenu de plus de 4 milliards de dollars. Ce sont évidemment le Québec, suivi de la Colombie Britannique et de l'Ontario qui constituent les principaux foyers d'activité dans ce domaine: en 1973 par exemple, alors que la valeur des expéditions canadiennes des pâtes et papiers s'élevait à 3.8 milliards de dollars, ces trois provinces comptaient respectivement pour 32.1%, 25.9% et 24.9% du total. Il faut toutefois souligner que, pour la même année, le Québec regroupait près de 36% de la main-d'oeuvre du secteur, ce qui indique une productivité plus faible

que celle de ses plus proches concurrents canadiens, ceci étant dû en particulier à une intensité technologique réduite. Il appert en effet que les usines québécoises de pâtes et papiers tendent à être plus vieilles, moins bien automatisées et plus éloignées de la source de matière première que ce n'est le cas ailleurs, ce qui explique le supplément de main-d'oeuvre requis par cette industrie au Québec.

L'industrie des pâtes et papiers comprend plusieurs variétés de produits: les pâtes chimiques; les pâtes mécaniques; le papier journal; les cartons; les papiers spéciaux et les papiers à imprimer; les papiers à écrire, ceux destinés à l'édition, les papiers d'emballage; les papiers-mouchoirs et autres tissus hygiéniques; enfin les papiers et cartons pour la construction. Le Québec domine surtout dans la production de papier journal et de pâtes chimiques; dans ce dernier cas il exporte environ 55% de sa production vers les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et l'Europe de l'Ouest, ce qui lui procure un revenu annuel de 700 millions de dollars. Quant à la production de papier journal, elle est exportée à 90% vers les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et l'Amérique Latine et représente un revenu d'environ 620 millions de dollars. Cette structure des marchés extérieurs présente pour l'industrie domestique des pâtes et papiers certains dangers mais

aussi certains espoirs:

i) d'une part le marché américain de papier journal, nettement dominant, montre une tendance croissante vers l'auto-suffisance à cause de l'augmentation considérable de la capacité de production de cette industrie dans le sud des États-Unis, région que favorise un excellent climat et qui connaît une ère de grande prospérité économique. Cet état de chose incite toutefois le Québec à moderniser sa technologie, et à minimiser les coûts d'opération dans ce secteur d'activité, en réduisant notamment la consommation d'énergie et en développant une véritable politique de reboisement. Un autre élément "négatif" risque de nuire éventuellement au développement de l'industrie québécoise du papier journal: l'Union Soviétique, important producteur, pourrait profiter des ententes commerciales découlant d'une détente Est-Ouest pour accroître sensiblement ses exportations et pénétrer le marché canadien et québécois.

ii) d'autre part une ouverture vers d'autres marchés extérieurs qui se développent rapidement laisse entrevoir la possibilité d'une certaine substitution aux exportations vers les États-Unis; le Royaume-Uni, le Japon et l'Amérique Latine importent en effet de plus en plus de papier journal du Canada et du Québec. Par ailleurs, il semble que la production des pays scandinaves en ce domaine soit saturée et que l'industrie canadienne, qui opère au-dessous de sa capacité maximale, pourrait bien prendre la relève.

## 2.- L'industrie québécoise des pâtes et papiers: ses caractéristiques et sa technologie

### 2.1 Les particularismes économiques

Assez paradoxalement, certains éléments qui avaient conféré au Québec un avantage comparatif dans la production notamment des pâtes commerciales et du papier journal sont également ceux qui constituent depuis peu une menace au développement de ces activités. Il faut en effet souligner que les deux espèces les plus répandues au Québec, soit l'épinette et le sapin baumier, donnent une pâte qui se caractérise par de longues fibres, lesquelles sont très recherchées pour la production de papiers de qualité; or, il s'agit là d'espèces à croissance lente dont le cycle s'étend sur une période d'environ 60 à 90 ans. On comprendra aisément que les essences provenant de régions au climat plus clément comme le sud des États-Unis, malgré une qualité de fibres moindre, soient fortement concurrentielles puisque leur cycle de croissance s'étend sur 15 à 30 ans seulement.

Par ailleurs, le mode d'exploitation qui a toujours existé dans ce secteur de l'économie québécoise repose sur une base de liquidation d'inventaire, ce qui a entraîné plusieurs conséquences néfastes pour l'avenir de l'industrie: ainsi, l'augmentation sensible des coûts de transport par suite d'une distance de plus en plus grande entre la matière première et l'usine de traitement, le déséquilibre écologique découlant d'une exploitation anarchique de même que la faible productivité des ouvriers travaillant dans les régions reculées sont autant de facteurs qui peuvent expliquer la baisse de rentabilité du secteur québécois des pâtes et papiers et, partant, la diminution de son niveau concurrentiel.

### 2.2 Le facteur technologique

Parallèlement à ces problèmes d'ordre purement économique et dont la solution réside dans une gestion plus efficace des ressources naturelles, il convient de s'interroger sur le rôle que peut jouer l'élément technologique

dans le développement et la restructuration de cette industrie traditionnelle québécoise. En fait, il ressort que la plupart des activités du secteur des pâtes et papiers se caractérisent par une technologie "ouverte", c'est-à-dire commune à tous ceux qui, à travers le monde, oeuvrent dans cette industrie; pour cette raison, il y a fort peu de chance pour qu'une innovation technologique puisse à elle seule fournir à une région donnée un avantage comparatif important et durable. Toutefois, la diffusion de technologies nouvelles à l'intérieur des opérations est lente et dépend du rythme d'expansion et de modernisation des usines existantes; c'est ainsi qu'il existe un délai plus ou moins prolongé selon les cas entre le moment où une technologie est rendue disponible et celui où elle est effectivement adoptée. On constate par exemple que l'industrie québécoise des pâtes et papiers se caractérise encore par une technologie désuète qui se situe en marge des standards de productivité; par corollaire toutefois, l'indice relatif d'amélioration de la productivité favoriserait le Québec sans doute à cause des rénovations et des constructions de nouveaux moulins, qui semblent y être plus fréquentes qu'ailleurs.

Prenons-nous maintenant sur l'impact que pourrait avoir sur le développement futur du secteur des pâtes et papiers au Québec l'adoption de l'une ou de l'autre des technologies en vigueur.

i) **Le coût et la disponibilité de l'énergie** devrait constituer de plus en plus un facteur déterminant dans le choix d'une technologie de l'industrie québécoise des pâtes et papiers. Face à une hausse constante du prix de l'énergie et compte tenu d'une vive concurrence sur le plan des coûts de production, ce secteur devrait subir de fortes pressions en faveur de l'adoption de mesures technologiques permettant d'obtenir un rendement énergétique maximum tout au cours du processus de transformation.

ii) **Le contrôle croissant de la qualité de l'environnement** et l'établissement de normes anti-pollution de plus en plus sévères dans l'ensemble de l'industrie devraient avoir un impact

direct sur le type de technologie à adopter dans le secteur des pâtes et papiers et en particulier en ce qui a trait au processus de blanchiment: le blanchiment en phase gazeuse utilisant l'oxygène, l'ozone et le chlore, devrait dès lors s'imposer en raison de son caractère moins polluant.

iii) **La nécessité de développer de nouveaux marchés** découle en grande partie de la trop forte dépendance du Québec à l'égard du marché américain qui, comme on l'a vu, s'oriente vers l'auto-suffisance en matière de papier journal; par ailleurs, l'industrie québécoise des pâtes et papiers s'avère fort peu diversifiée: ses principales productions demeurent le papier journal et les pâtes chimiques qui représentent des produits à faible valeur ajoutée, particulièrement sensibles aux fluctuations des coûts de l'énergie, du transport et de la main-d'oeuvre. Il y aurait donc lieu de diversifier ce secteur en réduisant par exemple la production du papier journal pour accroître celle des papiers fins et des papiers spéciaux, des papiers à impression électrostatique et des papiers à haut rendement pour ordinateurs. Enfin, les applications spéciales dans le domaine des produits de papier et de matériaux composites pourraient aussi stimuler le développement de pâtes synthétiques, étant donné la présence au Québec d'une industrie de polymères synthétiques dont l'envergure est appréciable.

En conclusion, nous constatons que la restructuration d'un secteur comme les pâtes et papiers ne peut être réalisée sans tenir compte des objectifs globaux du développement économique québécois dont elle est fortement tributaire. D'autre part, il va sans dire que l'adoption de politiques cohérentes en vue de stimuler les innovations technologiques pourrait conférer un avantage certain aux opérations manufacturières locales et augmenter la contribution typiquement québécoise à l'industrie des pâtes et papiers.

1) H.P. Schneiber, "Prospective technologique du Québec à l'horizon 1995 Tome 6: Le secteur-témoin des pâtes et papiers"

Groupe interuniversitaire de prospective québécoise, juillet 1976.

## Entre la permanence coûteuse et la désagrégation avancée,

# Terre des Hommes réclame une solution démocratique

par Alain Pontaut

Quelle philosophie faut-il adopter en ce qui concerne Terre des Hommes, dont les problèmes complexes sont loin d'être réglés parce que la population y est à nouveau admise et s'y presse en foule? Quelle devrait être, dans la négociation actuelle entre Montréal, responsable de l'ensemble, et le gouvernement du Québec, la solution la plus conforme aux intérêts du public contribuable? Le sort fait hier et aujourd'hui à ce site fluvial et urbain unique, considéré comme le plus grand parc métropolitain avec ses 679 acres (le parc du Mont Royal n'en a que 532), offre-t-il à la population, dans une permanence discutée et coûteuse accordée à sa forme actuelle, toutes les ressources possibles de verdure, de récréation, d'enrichissement culturel, de détente?

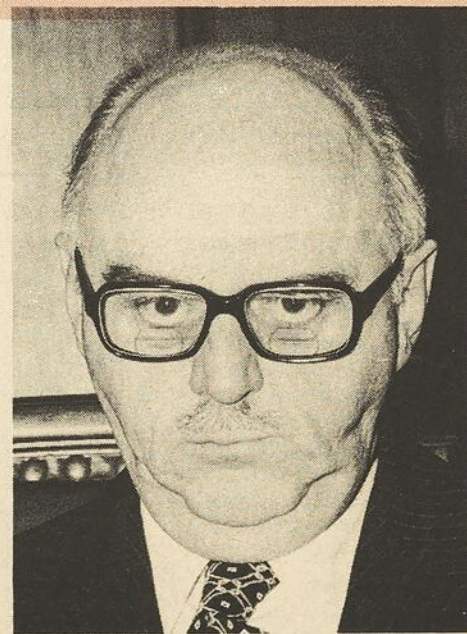
Toutes ces questions, Terre des Hommes les pose aujourd'hui avec acuité aux administrateurs de Montréal et de Québec et l'on peut juger indispensable que la population, première intéressée, soit aussi invitée à se les poser. Constatation première: après s'être complètement désintéressés de Terre des Hommes pendant des années, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, vient de réenfourcher ce qui semble bien être un nouveau cheval de bataille. Son étoile, légendaire mais pâlisante après tant de hauts faits devenus pour le contribuable des méfaits, avait assurément besoin d'une quelconque remise en orbite sagement orchestrée par le tam-tam coutumier à ces opérations.

### L'opération replâtrage

Comme pour appuyer les vues de leur infatigable maire, par ailleurs satisfait d'une opposition divisée, quelque 150,000 personnes ont été conviées gratuitement dimanche dernier à venir sur le site de Terre des Hommes célébrer le patronage accordé par l'UNESCO à ce reliquat à la fois brillant et chancelant d'une Exposition universelle vieille de dix ans. De cette reprise d'une Terre des Hommes qui, selon certains, dote Montréal d'une attraction culturelle interna-

tionale unique au monde, ce ne sont pas les commerçants, concessionnaires et autres intermédiaires entre Montréal et Québec qui se plaindront.

Dans cette opération replâtrage, les occasions de cette nouvelle mise en orbite de Terre des Hommes ont donc été multipliées ces temps derniers: manifestations du 1er juillet, émissions de régulières de télévision sur le site, fête de l'UNESCO, etc... C'est en effet à la suite des représentations du maire de Montréal que l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture a décidé, contre toutes ses habitudes passées, d'accorder son patronage à une manifestation conçue dans la durée, cette reconnaissance n'allant d'ordinaire qu'à des événements et commémorations éphémères. Dimanche, à la tribune où M. Drapeau exultait, le directeur adjoint de l'UNESCO, M. Dragoljub Najman, est venu dire comme cette manifestation le changeait des graves problèmes mondiaux qui d'ordinaire le sollicitent. Il a même entendu que l'Agence des Nations Unies pourrait l'an prochain occuper un pavillon à Terre des Hommes. Bref, c'est la joie.



Les plans secrets d'un maire dangereusement entreprenant...

(Photo Antoine Désilets)

### La "villégiature des travailleurs"

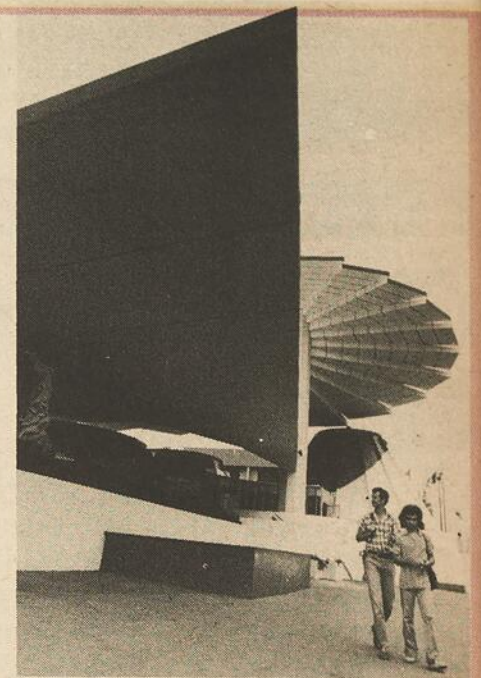
Et le grand concours populaire. Ça s'explique aisément. Les statistiques prouvent à l'envie qu'un nombre considérable de Montréalais ou n'ont jamais pris de vacances ou n'ont jamais quitté la ville pendant leurs vacances. Terre des Hommes, en été le bariolé de son exotisme et de ses attractions sur l'étonnement des eaux, la liesse de ses parades, de ses pavillons, de ses manèges, c'est une aubaine. Il est clair qu'on peut, dans une politique à plus long terme, moins soucieuse de prestige que du meilleur intérêt des citoyens, concevoir à ce site une autre vocation, du moins interroger celle-ci avec d'autres lunettes que celles du maire de Montréal.

D'ailleurs celles-ci n'ont pas toujours reflété de la même façon le problème de Terre des Hommes. Faisons ici un peu d'histoire. 1963: l'île Sainte-Hélène est choisie pour servir de cadre à l'Exposition universelle de 1967. Il n'est pas indifférent de se souvenir qu'à la fin du siècle dernier, au moment où la densité urbaine invitait, à l'instar de la Grande-Bretagne, à se préoccuper de la démocratisation des espaces verts, le conseil municipal de Montréal avait rejeté la proposition d'utilisation de ce site pour une exposition universelle: l'île, avait-on affirmé, doit demeurer "la villégiature des travailleurs"... Il y eut donc l'Expo 67. Et ses lendemains. Avant que les installations, au mépris de l'usage international, ne soient rouvertes en 1968, le maire avait assuré qu'il était impossible que l'exploitation prolongée de Terre des Hommes ne produise pas de larges surplus.

### Des promesses et des faits

Et puis le 29 janvier 1969, les événements ayant pris une toute autre tournure, M. Drapeau, devant l'évidence du déficit et le fait que son diagnostic se soit avéré faux, avait été jusqu'à évoquer la possibilité qu'il quittât son poste. "Les contribuables de Montréal, avait-il pour une fois déclaré, ne consentiront pas à maintenir Terre des Hommes si, pour y parvenir, il faut puiser à même les fonds publics et, en conséquence, risquer d'augmenter les taxes". Le maire s'engageait donc, avant toute décision, à consulter les citoyens montréalais sur la marche à suivre: "C'est leur droit formel de manifester à quoi ils entendent voir utiliser les fonds publics." Constatons seulement que la population, depuis huit ans, n'a jamais été consultée, que le déficit de 1968 à 1977, s'est élevé à \$83 millions (voir le tableau ci-joint) et que le maire de Montréal, plus triomphant que jamais, est toujours à son poste.

Avec une baisse sensible de fréquentation, Terre des Hommes a donc, malgré sa vocation temporaire, poursuivi sa carrière, cette prolongation ayant d'ailleurs constitué l'une des raisons du départ de M. Lucien Saulnier, partisan,



contre la volonté du maire, de l'abandon du projet. Et voici qu'en 1972, c'est toute l'île Notre Dame qui est fermée à la population, même pendant la saison estivale: un enclos qui se dégrade à vue d'oeil, un terrain presque vague et en tous cas désert, au mépris de la population d'une ville désormais aussi pauvre en espaces verts que Montréal. Terre des Hommes restera fermée jusqu'en 1977. Il y a bien les subventions non statutaires du ministre Simard et le fait que Bourassa, en 1972, promet quatre millions pour les quatre prochaines années. Mais le maire n'a plus le temps d'y songer, Taillibert et ses cathédrales olympiques, qui elles non plus ne devaient pas coûter un sou, mobilisant alors toutes ses énergies.

### "L'idée géniale" et la réalité

L'orage passé, au printemps 77, le maire semble soudain se retourner avec avidité vers Terre des Hommes comme vers un moyen de refaire son image et son prestige. Pas de problèmes et l'ensemble est là pour durer: la foule d'ailleurs s'y presse, avec la bénédiction et la reconnaissance des instances internationales. Pourtant, lors de l'ouverture de cette Terre des Hommes 1977, on entendit une voix discordante, celle de Québec. En fait Montréal s'y attendait un peu: peu de temps avant, il y avait eu le 15 novembre et la venue au pouvoir de gens (Jacques Couture par exemple) que M. Drapeau n'avait jamais compté parmi ses meilleurs amis. Récent ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, insensible au triomphalisme officiel, reprenait ce jour-là le débat sur la vocation de Terre des Hommes en adressant à l'organisation municipale une quadruple critique: Terre des Hommes est une opération commerciale; les participations étrangères s'y avèrent coûteuses (le gouvernement québécois contribue pour 1 million et demi à ce chapitre); on n'y fait aucune place à la nécessité urbaine des parcs de verdure et de loisirs; la population québécoise n'y participe pas en "associée" mais en "touriste".

On sait que, pour répondre à ces critiques, M. Frank Bauer, commissaire du pavillon de France, homme d'affaires et ami du maire, s'est récemment porté à la défense de "l'idée géniale" de celui-ci, mais non sans reconnaître et l'équivoque de la situation et la nécessité de trouver une formule nouvelle: "La gestion directe de Terre des Hommes par la Ville est dispendieuse et inefficace"; "un déficit de 8 ou 10 millions même constitué en partie par des prestations de la Ville n'est pas admissible"; "conçus pour durer six mois, la plupart des pavillons et le site lui-même sont à bout de souffle. Les pavillons prennent l'eau à pleins seaux, l'hiver fait des ravages de plus en plus difficiles à réparer, les îles ont besoin d'un curage complet et d'un nouveau paysagement", etc... Le constat à la fois élogieux et critique de M. Bauer constituait donc une réponse et un appel à Québec et au ministre Duhaime.

## Une administration ballottée

Dans les milieux de l'opposition municipale, on en attend aussi d'autant plus une intervention que les vues exprimées par le ministre paraissaient coïncider avec celles du RCM sur ce qui devrait être la vocation de Terre des Hommes. Deux conseillers municipaux, Mme Kéroack et M. Cline, nous ont rappelé leur position à ce sujet. Elle se ramène à une longue lutte menée à l'Hôtel de Ville pour que "le complexe Terre des Hommes devienne un véritable parc urbain de loisirs accessible à toutes les catégories de la population durant toute l'année" et pour que, sur le site exceptionnel de l'île Notre-Dame, soit aussi "établie une base pilote de plein air et de loisirs qui ferait école dans les villes d'Amérique du Nord."

Leur position se résume à cette motion inscrite par eux, et par les conseillers Daviau-Bergeron, Bennett et Gardiner, à l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil municipal le 7 septembre 1976:

"Attendu que le genre d'exploitation qu'on a fait de Terre des Hommes depuis 1968 est l'illustration des politiques de prestige de l'administration actuelle qui ignore en grande partie les besoins des citoyens de Montréal en matière de loisirs et de sports au profit d'une opération de tourisme commercial;

attendu que l'exploitation de Terre des Hommes a généré un déficit total de l'ordre de \$70 millions de 1968 à 1975... et que ce déficit a été absorbé pour sa plus grande partie par la ville de Montréal jusqu'ici, soit quelque \$40 millions sur 70; attendu que la présente administration n'a jamais défini de politique d'ensemble quant à la vocation de Terre des Hommes et n'a pas mis sur pied des mécanismes qui permettraient une gestion efficace, mais a plutôt été ballottée par les événements d'année en année en fonction de la décision prise inconsidérément de prolonger à des coûts astronomiques la vie de pavillons construits de façon temporaire;

il est proposé de demander au comité exécutif d'étudier la possibilité de proposer au conseil:

la formation d'un comité du conseil formé de cinq membres, dont deux représentant de l'opposition, afin de trouver les moyens de faire des recommandations pour rendre Terre des Hommes accessible à un plus grand nombre de Montréalais, pour affecter l'île Notre-Dame à des fins de loisirs communautaires et pour améliorer le fonctionnement du parc d'amusement La Ronde, etc..."

## Pour un peu d'exotisme...

Pour étayer ses politiques, l'opposition municipale s'est récemment appuyée sur une remarquable étude, "Pour une vraie Terre des Hommes", réalisée par un professeur et trois étudiantes de l'École d'architecture de l'université de Montréal. Cette étude propose une claire définition de la problématique, la description des contextes historique et physique du site, le concept et la mise en application possible par des propositions d'aménagement. Un projet qui contient en germe les solutions qui semblent si difficiles à trouver.

Pour les conseillers du RCM, il y a d'abord une priorité: ouvrir au public l'île Notre-Dame, fermée depuis 1972, s'attacher au complexe de loisirs, laisser à Sainte-Hélène sa vocation culturelle, ne pas bannir sans doute l'exposition internationale mais ouvrir au milieu et faire cesser le déficit. "Autrement, ça coûte cher pour un peu d'exotisme. On disait: il y faut de l'animation, et l'on s'aperçoit que cette animation n'existe qu'à la Maison du Québec (installée dans l'ancien pavillon suisse). Notre notion première: une base de plein air, les exemples de Sainte-Foy, de Matane, de Bromont prouvant que les Québécois peuvent exceller en ce domaine. La base: un parc, un fleuve. Notre priorité: ouvrir à l'année ces espaces verts à la population. Ces îles, elle les a payées, c'est à elle".



## Une affaire symbolique

Mais malgré la concordance de certaines de ses vues avec celles du gouvernement québécois, la crainte du RCM, c'est que la grande campagne de Drapeau n'ait en partie pour but de mettre Québec devant le fait accompli, après discussions à huis-clos et sans consultation de la population. "Certes Québec n'a pas juridiction et subventionne sans être propriétaire. Et Drapeau, d'autre part, est un personnage avec qui il faut compter, dans l'optique aussi bien de sa réélection que du futur référendum. Et Québec n'a pas tous les instruments en mains. Mais ce n'est pas parce que Drapeau est fort qu'il faut lui céder, c'est-à-dire se laisser imposer par lui le style de comportement qu'il a imposé aux gouvernements précédents. Le sillage de Drapeau, ce ne serait guère payant pour l'image du PQ: Terre des Hommes, c'est symbolique. M. Duhaime consultera-t-il tous les groupes intéressés avant de prendre décision?"

Restait donc, pour connaître les intentions de Québec, à interroger sinon le ministre, du moins son délégué et négociateur, nommé en mars dernier, l'avocat Gilles Tessier, membre du conseil d'administration de Terre des Hommes et qui est présentement le mieux informé de l'état du dossier et des négociations.

Jusqu'à présent, nous dit Me Tessier, j'ai refusé de parler aux journalistes: on ne savait pas où on allait et lorsqu'on négocie, c'est avec les partenaires à la négociation, pas dans les journaux. Même si, pour le gouvernement, il n'y a encore rien de réglé, disons que les idées sont plus précises et que le ministre est plus renseigné après nos négociations avec M. Drapeau et d'autres membres de l'Exécutif. C'est évident que le site doit être utilisé comme parc, mais pas juste être considéré comme un immense espace vert. C'est un endroit qu'il faut animer. Il faut faire pour cela toutes les études éventuelles et consulter très largement les divers groupes intéressés.

## Une formule pour l'an prochain

"Le site devrait être subdivisé. L'es-

pace vert, c'est l'île Notre-Dame, délaissée depuis quatre ans et qui offre un coup d'oeil malheureux. Il y a là un ménage considérable à faire. Que peu d'activités se tiennent là mais qu'elles soient largement accessibles: sports aquatiques, ski de fond, etc... Nous pensons que La Ronde devrait continuer, lieu de distraction populaire qui ne fonctionne que quelques mois par an. Où c'est plus discutable, c'est en ce qui touche Terre des Hommes, le rôle des pays étrangers, la conception d'ensemble. Il faut s'en inquiéter, s'attacher à redéfinir. Mais il n'est pas négligeable de constater que la fréquentation, selon les chiffres actuels, a augmenté de 25%. Le Québec est désormais entré dans le jeu. Il a toujours payé 50% du déficit. Sa participation n'est plus que d'un million et demi mais il administre sa participation: ça compte. Au 21e rang de fréquentation jusqu'alors, il se trouve aujourd'hui au premier rang et il a trouvé la façon la plus dynamique de participer, d'animer, d'assurer la présence de toutes les régions du Québec. D'ailleurs cette participation se multipliera, étendra son animation à d'autres parties de l'ensemble.

"Il y aura prochainement des rencontres Duhaime-Drapeau et nous attendons une proposition administrative de la Ville. On pourra discuter de cette proposition pour le futur. Dans l'immédiat, il faut envisager deux étapes: d'abord assurer au moins jusqu'à l'an prochain cette continuité sans laquelle rien ne se fait et observer jusque là le statu quo; deuxièmement, étudier plus à fond la situation et établir une formule élaborée, aussi judicieuse et complète que possible, pour l'autre année.

"Nous y travaillons activement, en partie par l'étude et l'analyse approfondie de ce que les gens veulent. Cette consultation est essentielle, et d'abord parce qu'elle nous fournit bien des idées valables."

Souhaitons que cette formule nouvelle s'établisse au grand jour, non dans les plans secrets d'un maire si dangereusement entreprenant, qu'elle parvienne à stopper l'hémorragie financière et qu'elle réponde enfin aux vrais besoins de la population.

**Pour le dixième anniversaire de Terre des Hommes le comité de Terre des Hommes a compilé le montant qu'a dû payé chaque Montréalais et chaque Québécois pour maintenir ouvertes les îles.**

**Déficit per capita payé par la Ville de Montréal pour une période de 10 ans: \$40.35**

**Déficit per capita payé par Québec pour une période de 10 ans: \$ 6.42**

**Tous les Québécois ont payé la somme de \$ 6.42**

**La famille moyenne de 4 personnes a payé la somme de \$25.68 pour 10 ans ou \$ 2.57 par année**

**Tous les Montréalais ont payé la somme de \$40.35 Ville et \$ 6.42 comme Québécois, soit la somme de \$46.77.**

**La famille moyenne montréalaise a payé 46.77 x 4 = \$187.08 pour 10 ans ou \$ 18.71 par année.**

# PAROLES

## Amis du tonnerre, on vous a à l'oeil

par le professeur Nimbus

Pour se changer les idées, on va faire un peu de météo empirique. La météo empirique ça conduit à tout et éventuellement ça débouche sur la météo transcendante, sauf que certains n'ont pas le talent requis pour voler aussi haut, comme ce Jacques Houde qu'on avait le malheur d'entendre le matin à Radio-Ottawa mais qu'on n'entend plus depuis quelque temps et qui passait son temps à nous souhaiter toujours du soleil et encore du soleil et jamais de froid et jamais de pluie et jamais de neige et jamais de vent, non jamais, que du soleil, avec juste le degré qu'il faut, beau et calme et plat... On ne l'entend plus ce Jacques Houde et j'espère bien que c'est parce qu'on l'a expédié correspondant permanent à Assi Messaoud (ça doit s'écrire à peu près comme ça), qui est, comme chacun sait, une station de beau temps perpétuel... dans le Sahara.

Le beau temps perpétuel, c'est pas ça qui fait pousser les tomates Mais Jacques Houde, il s'en fout, lui, il les achète chez Dominion. C'est plein de Jacques Houde dans les rues et spécialement dans les pays de langue anglaise où il est de bon ton de s'aborder en discutant longuement du temps qu'il fait et de se plaindre de la "miserable weather".

La "miserable weather", c'est tout ce qui vient troubler le calme plat, c'est tout ce qui dérange le conformisme météorologique. Allez dire à un emmerdeur que vous aimez bien cette "miserable weather" et vous passerez tout de suite pour un anti-social. Votre signalement sera vite transmis aux autorités policières compétentes. Au lieu de collectionner les rapports de commission parlementaire, la police ferait mieux de s'enquérir des opinions de chacun en matière de météo. Gare à celui qui aime le tonnerre!

L'agent de police: "Ainsi, vous aimez le tonnerre?"

Le suspect: "J'adore le tonnerre, le puissant, celui qui pète...comme un coup de dynamite"

L'agent de police: "Avez-vous des amis qui aiment aussi le tonnerre?"

Le suspect: "Tous mes amis aiment le tonnerre, on a même formé un front des amis du tonnerre"

L'agent de police: "Et sur quoi souhaiteriez-vous qu'il tombe, le tonnerre?"

Le suspect: "Sur votre tête".  
Mille sabords de tonnerre de Brest, comme a dit Jésus en chassant la GRC du Temple, le tonnerre c'est pour les âmes fortes. Les tempêtes, les orages, les bordées, les grands vents, les gros nuages lourds, les mers démontées, faut les mériter. Les autres prennent le métro.

Ceux qui flairent autre chose que le béton et qui peuvent encore sentir le temps savent qu'on est actuellement dans le creux de la saison. Il y a deux creux dans l'année: celui de l'hiver, quelque part fin janvier début février, celui de l'été, fin juillet, début août. Creux du mûr hiver, creux du mûr été. (Remarquez que tout ça, même si c'est beau, c'est encore seulement de la météo empirique). On dit des creux, on pourrait aussi bien dire des sommets, comme quoi les extrêmes se rejoignent (autre filon pour la police), comme quoi tout est relatif...à tout et que tout est dans tout (ça, c'est pour brouiller les pistes à la police).

Je disais donc, des creux ou des sommets. Des grands moments d'équilibre cosmique et c'est là précisément qu'on sème la police.

L'agent de police: "Avez-vous chez vous des traités ou des pamphlets de météo?"

Le suspect: "Je m'intéresse à la météo transcendante...."

L'agent de police: "Chef, faudrait demander à l'Interpol."



Chaque semaine, Pierre Bourgault nous explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec, c'est qu'elle nous forcera tous à nous dépasser nous-mêmes.

Tous les peuples colonisés se font accuser d'être paresseux, incompetents et chiâleurs. Les Québécois n'y ont pas échappé. Ce n'est pas toujours faux, mais il ne faudrait pas oublier d'en expliquer les raisons.

On peut ne pas être naturellement paresseux et le devenir quand on s'aperçoit que son travail ne sert toujours que les intérêts des autres. On peut avoir des dons et ne pas les exploiter quand on s'aperçoit que la plus grande compétence n'est pas appréciée à sa juste valeur et que pour avoir "la bonne job" il vaut mieux être du bon bord que compétent. Et on devient souvent chiâleur par impuissance plus que par manque d'esprit positif.

Combien de Québécois, voyant que le pays ne leur appartenait pas, refusent-ils de faire tous les efforts dont ils seraient capables simplement parce qu'ils trouvent indécent de se tuer au travail tout en n'enrichissant que des étrangers? Combien de Québécois refusent-ils, consciemment ou inconsciemment, de se barder d'une douzaine de diplômes quand ils apprennent qu'au bout du compte la seule compétence qu'on exigera d'eux c'est de parler anglais tout en se fermant la gueule?

La situation de dépendance du colonisé ne porte pas celui-ci à briller par son excellence, bien au contraire. Incapable d'acquiescer la moindre maîtrise de son destin, il se décourage facilement, se referme sur lui-même

et se reproduit dans l'insignifiance.

Même le civisme le plus élémentaire s'en trouve atteint. On défigure la rue et le pays, on les laisse se dégrader, parce qu'on sait trop bien que le pays appartient à des étrangers. Le propriétaire tâche de préserver sa maison et de l'embellir, mais le locataire, qui n'a pas de raison de faire de cadeaux à son propriétaire, la laisse pourrir sur place.

Quand les institutions politiques d'un pays sont aux mains des étrangers, quand l'économie du même pays est à peu près entièrement contrôlée de l'extérieur, quand l'assaut culturel étranger se fait si envahissant que l'individu n'arrive plus à y résister, alors on assiste à la dégradation des institutions politiques, à la stagnation de l'économie, au défaitisme culturel.

Or c'est bien exactement ce qui se passe au Québec.

Et il n'y a pas cinquante façons de renverser la vapeur. Il n'en existe qu'une: l'indépendance.

Pour n'importe quelle sorte d'indépendance évidemment. Pas cette petite indépendance de papier qui ne fait que changer le nom du pays sans rien transformer en profondeur.

Je parle évidemment de cette indépendance véritable qui vise à redonner aux Québécois les pouvoirs politiques et économiques qui leur furent enlevés par la force des armes. Je parle de cette indépendance qui vise à transformer profondément notre société en

permettant aux Québécois de repousser, aussi complètement que possible, leur pays.

C'est à cette seule condition, je le répète, que les Québécois, de quelque origine qu'ils soient, vont s'embarquer dans la grande aventure individuelle et collective.

Je n'ai pas envie d'aller au bout de moi-même et de me dépasser pour enrichir mes voisins pendant que moi je resterai éternellement le "cheap labor" de ceux qui m'exploitent. Mais qu'on me propose l'objectif de devenir propriétaire et d'assumer les plus hautes fonctions à l'intérieur de mon pays et vous verrez rapidement de quoi je suis capable. Et je ne suis pas un cas d'exception. La très grande majorité des Québécois ressentent la situation de la même façon.

Je serai "paresseux" tant que ça ne vaudra pas la peine d'être travaillant. Je serai "incompétent" tant que je ne serai pas en situation de faire valoir toute ma compétence. Je serai "chiâleur" tant que je me sentirai impuissant.

Mais si on me propose de prendre moi-même les décisions importantes, je travaillerai d'arrache-pied pour acquiescer toute la compétence nécessaire. Si ma maison m'appartient, je le nettoierai et je planterai des fleurs.

D'autre part, dans un Québec indépendant, les Québécois devront prendre leurs responsabilités sans pouvoir rejeter sur les autres leurs insuffisances.

Il est relativement facile, dans la situation de

dépendance que nous connaissons maintenant, de faire porter aux autres tout l'odieux de telle ou telle situation. Si l'économie va mal, c'est que les Américains n'investissent pas assez. Si le chômage augmente, c'est la faute d'Ottawa. Si nous ne sommes pas plus dynamiques, c'est que nous en sommes empêchés par les Anglais.

Une fois le Québec indépendant, nous ne pourrions plus parler ainsi. Nous aurons à assumer pleinement notre situation et, si nous ne savons pas la faire meilleure, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes.

C'est dans ce sens que je dis que l'indépendance nous forcera à nous dépasser nous-mêmes. Ne pouvant nous appuyer sur la compétence des autres, nous devons acquiescer nous-mêmes la plus grande compétence. Ne pouvant compter sur le travail des autres, nous devons décupler nos efforts. Ne pouvant plus "chiâler" constamment contre les autres, nous devons nous engueuler nous-mêmes quand les choses n'iront pas aussi bien que nous le souhaiterions.

Exceller ou disparaître! C'est ce choix que l'indépendance nous forcera à faire. Sans jamais oublier que pour exceller, il faut en avoir envie. Que pour en avoir envie, il faut que ça rapporte quelque chose. Que pour que ça rapporte quelque chose, il faut que nous soyons propriétaires!

# William Davis: un premier ministre les culottes à terre...

par Pierre Chalout

Quand le général de Gaulle a lancé, du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, son désormais fameux: "Vive le Québec libre!", le premier-ministre-diplomate-de-carrière "Mike" Pearson (pour dire comme on disait dans son entourage) ne parvint pas à comprendre du tout premier coup pourquoi un si grand homme lui faisait si grande injure.

Après quelques heures de réflexion et de consultation, le Talleyrand canadien répondit alors, dans un français plutôt laborieux, à l'illustre visiteur, que toutes les provinces du Canada étaient libres, mais qu'il ne fallait pas le dire comme l'avait dit le fondateur de la France libre.

Ce brave homme de Pearson ne comprenait pas du tout pourquoi on l'avait engagé, lui, dans une pareille aventure. Il ne comprenait guère, par exemple, que si Charles de Gaulle avait été, en juin 1940, un "légaliste" salonard, la bouche en cul de poule, il n'aurait sans doute pas continué la lutte sans grand espoir, la lutte folle et plutôt désespérée, du bord des Britanniques.

L'ancien fonctionnaire Pearson, le code de bienséance dans sa serviette, ne comprenait pas du tout que le général de Gaulle ne s'était pas réfugié à Londres pour plaire aux Anglais mais pour y défendre, à ses risques et périls, ce qu'il disait être l'honneur de sa patrie française.

Lester Bowles Pearson oubliait, s'il l'avait jamais su, le mot de Winston Churchill avouant dans ses mémoires que "de toutes les croix qu'il avait eu à porter de 1940 à 1945, la croix de Lorraine avait été la plus lourde de toutes."

C'est que, selon l'ancien ambassadeur du Canada à Washington devenu premier ministre, la diplomatie ne consistait pas à autre chose qu'à faire croire que "le droit du plus fort est

toujours le meilleur" et à se ranger en conséquence.

Oh! certes monsieur Pearson avait bien entendu dire que le fondateur de la Ve République n'était pas arrivé au pouvoir exactement comme cela se fait d'habitude partout ailleurs.

Mais il ne s'attendait quand même pas le moins du monde à ce qu'un prestigieux chef d'Etat vienne dire au commun des Québécois — ces drôles de gens qui ne parlaient pas tous anglais — qu'il partageait leurs inquiétudes à l'égard d'un gouvernement qu'ils ne sentaient peut-être pas tout à fait le leur...

## Plus ça change...

Quelque dix ans plus tard, le successeur de Lester B. Pearson au pouvoir à Ottawa ne s'attendait guère, lui non plus, que ses "compatriotes" du Québec lui fassent le coup de voter péquiste et ça lui fit d'autant plus mal qu'il ne s'y attendait pas du tout.

Au cours des élections précédentes, les "Anglais" avaient voté Trudeau parce qu'ils le croyaient seul capable de mater le Québec et de tenir en respect les indépendantistes. Les "Français" pour leur part avaient voté pour "un des leurs".

Entre Robert Stanfield et Pierre-Elliott Trudeau, les "Anglais" et les "Français" ne s'étaient pas demandé pendant cinq minutes quel était le meilleur mais quel était le plus rentable des deux.

Ils avaient donc voté ni "contre" Stanfield, ni "pour" Trudeau, ni "pour" ni "contre" le meilleur, ni "pour" ni "contre" le plus apte à gouverner le pays, mais pour le plus malin; mais pour le plus capable de se faire élire en anglais et en français par les gens des provinces du Pacifique et par ceux des Maritimes, par les Ontariens et par les Québécois.

Les "Anglais" avaient ainsi voté pour celui qui leur paraissait le moins français des "Français" et les "Français" avaient choisi le moins "Anglais" des deux.

Ainsi l'histoire se répétait...

Les Canadiens votaient Trudeau contre Stanfield en 1968 et en 1972 et en 1974 comme ils avaient voté William Lyon Mackenzie King contre John Bracken en 1945.

King le salopard, qui avait promis de ne pas faire la conscription et qui l'avait faite quand même, punissant ainsi le Québec qui l'avait élevé au pouvoir.

King le moindre mal, comparé à John Bracken, cet ancien premier ministre du Manitoba qui s'était laissé dire que les Québécois (au lieu qu'Adolf Hitler), étaient les ennemis numéro un des "Anglais".

On pourrait aussi dire qu'en 1945 les "Anglais" votaient libéral pour que les Québécois ne se sentent plus jamais le goût de voter "nationaliste" comme ils l'avaient fait en 1911.

Cette année-là, les Québécois votaient de même

parce que les autres que les libéraux les rejetaient en quelque sorte de la famille canadienne; parce que Mackenzie-King était le successeur du Québécois Wilfrid Laurier; parce que Louis Saint-Laurent (après Ernest Lapointe) se faisait la caution au Québec du vieux fourbe Mackenzie-King.

Bref, les "Anglais" votaient libéral en 1945 comme on brandit une menace — comme pour dire au Québec: "Nous sommes la majorité, mais nous n'abusons pas de notre force!"

Les Québécois, eux aussi, votaient libéral en 1945, mais ils votaient de peur des réactions de la majorité pas mal plus qu'autrement. Ils avaient "subi" les conservateurs au cours de la première grande guerre et les libéraux au cours de la deuxième. Entre la tuberculose et le cancer, ils choisissaient la tuberculose.

C'est ainsi que les Québécois qui avaient battu les libéraux de M. Godbout et réélu le gouvernement d'Union nationale de Maurice Duplessis à l'Assemblée législative (aujourd'hui l'Assemblée na-

tionale), en 1944 éliaient, dix mois plus tard, aux Communes d'Ottawa, cinquante-quatre libéraux, un seul conservateur, deux libéraux indépendants, quatre indépendants (nationalistes), deux "bloc populaire" et un communaliste.

## ... Plus c'est pareil

Plus tard, de 1949 à 1957, les Québécois allaient voter pour Saint-Laurent à Ottawa et pour Duplessis à Québec. Pour "un des leurs" à Ottawa. Pour l'adversaire acharné des libéraux à Québec.

Les Ontariens faisaient de même, à leur manière cependant: ils votaient libéral à Ottawa et conservateur à Toronto. Libéral à Ottawa, contre leur ancien premier ministre George Drew devenu chef d'opposition aux Communes et conservateur à Toronto où Leslie Miscampbell Frost continuait la politique conservatrice de George Drew.

Ainsi les Canadiens votèrent en 1945 Mackenzie-King contre John Bracken. En 1949 et en 1953, Saint-Laurent contre Drew. En 1968 et en 1972 et en 1974, Trudeau contre Stanfield.

On déterminait le sort du Québec à Ottawa. Celui du Canada à Toronto. Sauf "l'accident" Diéfenbaker, du 21 juin 1957 au 22 avril 1963, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

L'Etat changeait de visage mais la Confédération était toujours la même de King à Saint-Laurent, de Saint-Laurent à Pearson et de Pearson à Trudeau.

Le Québec ne s'agitait même plus depuis qu'un certain Bourassa (aucune parenté avec le vrai!) l'avait mis en quarantaine. On allait donc pouvoir tripatouiller tout à son aise la constitution sous prétexte de la rapatrier.

On se préparait déjà à sabler le champagne dès que les électeurs du 15 novembre 1976 auraient soldé la note. Mais ce fut au lieu le coup de tonnerre sur le gâteau de noces.

Les péquistes au pouvoir!

Quelque dix ans après le coup du général de Gaulle à Montréal, c'était le coup des péquistes au pouvoir au Québec. Pierre-Elliott Trudeau ne s'y attendait pas plus en 1976 que Lester Bowles Pearson en 1967.

Sans même demander la permission à Ottawa, le Québec décidait de prendre le Québec en charge.

Le Québec ne voulait plus ni de quart de mesure à la Mackenzie-King, ni de trois quarts de mesure comme sous Louis Saint-Laurent, ni de demi-mesure comme le proposait Pierre-Elliott Trudeau.

Le Québec voulait la souveraineté-association. Il se voulait associé, mais libre de s'associer à qui il voulait. Le Québec se voulait aussi libre que les neuf autres provinces, selon les propres termes de "Mike" Pearson en réponse au général de Gaulle en 1967.

Aussi libre, aussi français, que l'Ontario libre est anglaise. A partir de demain, ce serait donnant donnant. A partir de demain ce serait la réciprocité.

Les "Anglais" ont des droits acquis au Québec, c'est entendu! Mais les "Français" sont arrivés au fort Frontenac bien avant que les "Anglais" ne fassent de ces lieux la ville de Kingston, en Ontario.

Et les "Anglais" qui immigrent au Québec venant des autres provinces? Mais le Québec les traitera comme on traite les "Français" qui vont dans les autres provinces. Les Ontariens au Québec seraient, en conséquence, traités comme les Québécois en Ontario.

La réponse du premier ministre de la plus puissante de toutes les provinces du Canada fut alors celle d'un "gentleman" que l'on surprendrait en flagrant délit de voler des pommes chez son voisin d'en face.

Tout honorable soit-il, "l'honorable" William Greville Davis, premier ministre de l'Ontario, était moralement pris les culottes à terre en plein Queen's Park, sous le soleil de Satan.

Il hésitait. Il bafouillait. Il bégayait. Il levait l'index de la main droite comme pour dire "Apportez-moi un pantalon que j'aie au moins l'air d'être celui que je suis!"

S'il disait "non", il faudrait expliquer le pourquoi de son refus. S'il disait "oui" il faudrait alors traiter d'égal à égal avec les Québécois.

Avec le sens de l'humour de l'understatement ou de la litote, si l'on préfère, qui le caractérise) William Davis refusa de signer mais sans dire ni oui ni non. "Il espérait, ajoutait-il, que le Québec respecterait aussi bien sa minorité anglophone que l'Ontario sa minorité francophone." Même Gérard D. Lévesque a dû pouffer de rire en entendant ça!



Photo International Press

**LE PORTUGAL À MONTRÉAL** **Solmar**

60 spécialités de cuisine classique portugaise

Fruits de mer vivants, poisson frais, viande rouge et volaille fraîches.

**FADOS, GUITARES, FOLKLORE ET DANSE TOUS LES SOIRS**

Avec des artistes portugais réputés directement du Portugal via T.A.P.



On offre à tous les couples, chaque soir, une petite céramique portugaise ou le disque (Une nuit au Solmar).

**Stationnement gratuit**


Toutes cartes de crédit acceptées

Repas d'affaires - Air climatisé - Sud-est de l'avenue des Pins

Maria Rodrigues en vedette

**JUSQU'AU 15 AOÛT**

3699<sup>e</sup> boul. Saint Laurent. Réservations: 844-7748-285 9151



**le bal saint-louis**

bistro • restaurant québécois

82 est, rue Prince-Arthur,  
Montréal Téléphone: 288-2423

Pour une cuisine polonaise exclusive

**stash's**

en haut

maintenant ouvert le soir

au Stashes café bazaar

461 St Sulpice

réservation - 861 2915

**LE THÉÂTRE D'ÉTÉ** **SUN VALLEY**

HENRI NORBERT  
LISE LASALLE LOUIS LANDE  
LISETTE GUERTIN DANIEL ARVISAIS

au **Petit Bonheur**

Comédie de Marc-Gilbert Sauvajon  
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi, 21 h.  
Samedi 20 h et 22 h 30 — Dimanche 20 h.  
SAINTE-ADELE 229-2118 MONTRÉAL 1-800-363-2584 (direct)  
CONDITIONS SPÉCIALES POUR GROUPES ET ÉTUDIANTS

**DÎNER AVANT OU APRÈS SPECTACLE**

Venez déguster les spécialités du Restaurant Lucerne à L'HÔTEL SUN VALLEY — situé à 100 pieds du théâtre.

RÉSERVATIONS:  
861-4801 1-800-363-2584


TOUTES LES BANDES DESSINÉES  
ET LES LIVRES  
DE VOS VACANCES

**J. SAINT-LOUP INC.** 1037 ouest Laurier  
Montréal H2V 2L2  
277-9880

**Sancho Panza**

BAR RESTAURANT

3458 avenue du Parc (près de Sherbrooke)  
844-0558



Tous les soirs dès 19 h. (sauf le lundi)  
ANTONIO  
guitare classique et flâmenco

**SYMPOSIUM**

...incomparable...comme la Grèce

Spécialités Grecques  
Orchestre et Bouzouki  
Souper dansant

Ouvert de 18.00 à 3.00  
Table d'hôte: \$5.95 et \$6.95  
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi

5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547

EN BAS:  
la pittoresque pêcherie grecque  
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

**les miettes**

Lundi de cette semaine, le petit Poucet a inventé un système de réflexion politique qui s'appelle le chiisme. C'est une méthode qui permet à quiconque la comprend comme le petit Poucet de formuler sur tous les sujets politiques des jugements à peu près infaillibles. Le chiisme: cela consiste à juger de tout d'après ce qui fait suer. A côté de la méthode chiiste, le marxisme lui-même n'est rien, c'est une misère. Le marxisme est une méthode linéaire, laborieuse, pesante, allemande, intellectualiste, pédante et relativement crétine d'analyser prétendument les choses, tandis que le chiisme est vif comme l'oiseau et saisit d'un seul coup tout ce qui s'analyse et en même temps tout ce qui ne s'analyse pas, ce qui est infiniment plus fort et tombe incomparablement plus juste, forcément. Un bon chiiste comprend avec un égal bonheur les événements et les individus, les stratégies et les objectifs, les

théories et les praxis. Seulement, le chiisme a un désavantage assez marqué par rapport au marxisme: il demande du talent, ce qui n'est absolument pas requis d'un marxiste.

**Robert Bourassa veut à tout prix reprendre la direction du PLQ et, en attendant, "je suis comme un lion en cage", déclare-t-il. Grrrr... dit le moineau.**

"Les consultations entreprises par M. Bourassa lui auraient permis de conclure qu'un retour à la direction du Parti libéral ne deviendrait possible toutefois que si un vide se manifestait de façon assez évidente lors du prochain congrès du leadership". C'est simple: il n'aura qu'à entrer dans la salle.

Une chanteuse a fait une profession de foi fédéraliste à Vancouver, en ajoutant qu'on l'accuserait peut-être de trahison. Mais "j'ai le droit de penser ce que je pense", a-t-elle ajouté fermement. Bien entendu. N'importe qui a le droit de penser ce qu'il pense pour dépenser ce qu'il dépense.

"Selon divers besoins, il est une science D'étendre les liens de notre conscience, Et de rectifier le mal de l'action Avec la pureté de notre intention Molière. Tartuffe

Toute ressemblance entre le personnage de Molière et une personne actuellement vivante, d'après ce texte, est involontaire et purement fortuite.

Le petit Poucet

RESTAURANT  
*Chez*  
**VITO**

...un savoir faire

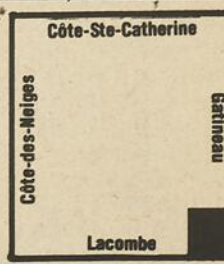
Mecca gastronomica



5412 Côte des Neiges  
735-3623

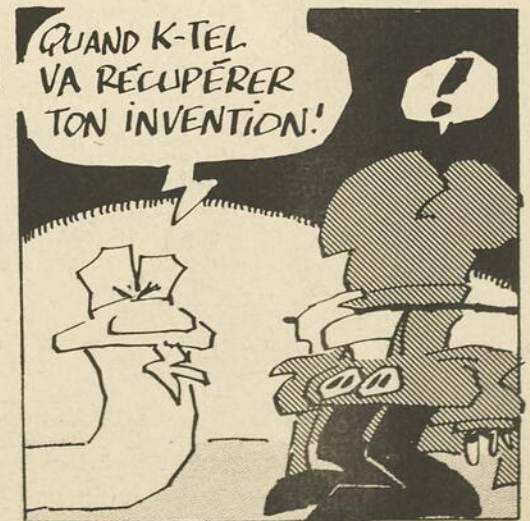
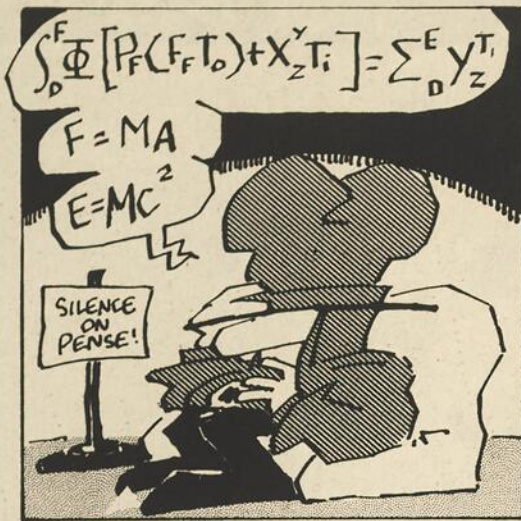
**au bouvillon**

Côte-Ste-Catherine



Bar Terrasse  
Salle à manger

5414 Gatineau  
Tél.: 733-2125



# Au-delà du visage d'André Giroux

par Alain Pontaut

**Relire l'oeuvre d'André Giroux, récemment disparu, c'est redécouvrir, avec les critiques qu'il a suscitées, un monde romanesque méconnu, pourtant souvent mieux qu'estimable.**

A Saint-Marc, Réal Benoît, né la même année qu'André Giroux, en 1916, m'avait un jour parlé de la grande part qu'ils avaient prise l'un et l'autre, à peine âgés de vingt-cinq ans, à la revue littéraire **Regards**, cette participation que l'on a dit si riche au climat intellectuel si pauvre de l'époque. On ne s'en souvient guère. A moi qui n'en connaissais rien, cette entreprise paraissait témoigner d'une mentalité assez fermée mais exigeante, amère mais en révolte, assez peu réceptive aux bouleversements du monde à l'époque du nazisme régnant. Mais c'était en 1940 et à Québec et ces jeunes gens insatisfaits, privilégiés, cultivés, avaient d'autres démons à conjurer.

J'y pensais à l'annonce de la mort d'André Giroux, dont l'oeuvre romanesque, raréfiée mais sensible, a emprunté d'autres chemins que celle de Réal. Il était déjà au service du gouvernement du Québec, publiciste au ministère de l'Industrie et du Commerce, quand il publia son premier roman, **Au-delà des visages**, tentative originale, d'une rigueur proche de la raideur, d'explication d'un meurtre et de son auteur. Pourquoi un jeune homme honnête, et dont tous les témoins vont s'acharner à déformer le vrai visage, a-t-il tué dans une chambre d'hôtel la fille de petite vertu qui ne savait même pas qui il était ni qu'elle l'initiait à l'amour?

## Pascal et Baudelaire

Dans le prisme assez vif des portraits et des témoi-

gnages du milieu, Jacques Langlet, le coupable, nous prouvait indirectement la pauvreté morale d'une société et le combat en lui entre la tension puritaine et la panique envahissante des dégoûts, des remords et du désespoir. On dira que cet éclairage date un peu. On en retient pourtant l'ellipse toute classique du récit, l'acuité des portraits et la sobriété du style, fût-ce dans le mélo du fait divers.

Cinq ans après, le fonctionnaire André Giroux, qui serait bien plus tard sous-ministre des Affaires culturelles, prenait pour sujet de son deuxième roman, **Le Gouffre a soif**, titre tiré d'un vers de Baudelaire, le calvaire d'un fonctionnaire, malgré la maladie, d'un chef vaniteux et sadique. Victime aussi de l'obscurité de la tâche et de la sclérose du milieu. Et l'on se demandait si cette oeuvre satirique et moraliste, d'un total engagement religieux, d'une expression souple et achevée, n'avait pas des côtés d'autobiographie. Et l'on notait, mais sans toujours le déplorer, que ce gouffre d'absolu au coeur du héros donnait parfois à l'oeuvre littéraire moins le ton du jeu romanesque que celui de la méditation métaphysique, affres pascaliennes par hasard en situation.

Impression que n'infirmait pas, en 1959, les nouvelles brèves de **Malgré tout, la joie**, axées obstinément sur le mensonge du couple, la tragique illusion de la communication sociale, la duperie fondamentale qu'est la poursuite de l'harmonie et de la vérité dans cette précaire vallée de larmes.

Mais, dans ce monde de souffre, dont la mort seule ouvre et ferme les portes, dont l'espérance s'arrête au titre, l'ironie même installait une certaine chaleur, le destin quelque tour imprévu et le style une humanité. Ce mécanisme, cette sécheresse n'étaient pas sans beauté. Comme l'écrivait Pierre de Grandpré, "on risque de ne rien comprendre à l'éthique de Giroux si l'on néglige de tenir compte d'une sorte de fantastique moral qui l'habite, de l'hymne à une inaccessible pureté qu'est son oeuvre, fondée sur la recherche opiniâtre du triomphe, toujours menacé, de l'esprit sur la chair."

## Une technique originale

Que cette oeuvre ait été influencée par les romans de François Mauriac, de **La Pharisienne** à **Thérèse Desqueyroux**, cela paraît évident. Il y a là et le jansénisme de la pensée et sa dénonciation, et l'angoisse, la panique, le remords devant la découverte de l'expérience charnelle, et la dure satire d'un milieu, vision morale d'un monde matérialiste, hypocrite et mal racheté par le christianisme dont il se réclame du bout des lèvres et non du fond du coeur. Cette influence était logique: le monde moral et littéraire de Mauriac était il y a trente ans celui d'André Giroux, comme il était celui de Robert Charbonneau, de Jean Filiatrault, de Robert Elie, de tant d'autres. La société québécoise de 1950 n'avait rien à envier, en étouffement et en étroi-

tesse, en spiritualisme dénaturé, à la société bordelaise des années 30. Ce monde similaire, Mauriac en avait fait la parfaite synthèse psychologique au moyen d'un style admirable de pureté classique. Il était la contestation spirituelle, le spécialiste de l'âme, le maître du roman.

Mais on ne saurait dire que cette influence, chez André Giroux, ait été imitation. La matière morale et l'expression littéraire du drame, dans **Au-delà des visages**, n'appartiennent qu'à lui et la technique de la narration, cette façon de n'approcher le crime que par les opinions et réactions de ceux qui ont connu Jacques Langlet, font bien plus penser au découpage cinématographique ou, si l'on veut, à Pirandello qu'à Mauriac. Mais il est vrai que la littérature québécoise vivait alors dans l'ombre et sous le poids de la littérature française, ce qui ne l'aidait guère à découvrir ses propres chemins, son identité, sa voix naturelle et nationale. Cette sujétion était visible: les grands modèles étaient là. D'où les accusations de plagiat souvent lancées par des critiques peu sensibles à la difficulté que représentait alors la création d'une littérature proprement québécoise.

## 14, rue de Galais

Accusations lancées d'ailleurs à tort et à travers. Je lis dans **l'Histoire de la littérature canadienne-**

française de Bessette, Geslin et Parent, publiée pourtant en 1968, que l'oeuvre d'André Giroux "s'apparente aux romans de Mauriac ou - d'encore plus près - à la **Moira**, de Julien Green, comme l'a souligné J.-P. Plante." Et je ne sais pas qui est ce Plante mais ce que je sais, c'est que lui et ceux qui le citent manifestent quelque tendance à confondre les dates. Dans **Moira**, en effet, Julien Green nous propose un monde romanesque assez semblable à celui d'André Giroux, traite d'un même sujet, développe un même thème. Toutefois l'accusation d'imitation, voire de plagiat, apparaît d'une belle absurdité quand on se donne la peine de découvrir que **Moira** a été publié en 1950, c'est-à-dire deux ans après **Au-delà des visages**! On admettra que copier Julien Green eût été difficile dans ces conditions. Ainsi va la critique... et la difficulté multiple de faire oeuvre littéraire en ce pays.

Le grand public a surtout connu d'André Giroux, romancier de la délicatesse engoissée, de l'ironie-écran, de la sobriété pathétique, ce télé-roman intitulé **14, rue de Galais**, qui avait certes les défauts du genre mais dont tous ceux qui se souviennent affirment, avec le sentiment d'une régression, qu'aucun des produits équivalents d'aujourd'hui n'a, et de loin, les qualités de construction, d'humanité, de langage. On le croit sans peine.

tnm  
84 ouest, rue Ste-Catherine  
du 2 septembre au 2 octobre  
RESERVATIONS: 861-0563



gilles  
vigneault  
une production LE NORDET



# Le droit à la mobilité

par Réjean Beaudoin

Ce n'est pas seulement parce que l'automobile a pris une place considérable dans l'économie, dans la psychologie et dans la vie quotidienne de l'homme contemporain que le livre au titre antinomique de François Wasservogel est d'une lecture passionnante. S'il est un objet à partir duquel on peut prendre en quelque sorte le pouls de la civilisation, remonter à ses pulsions intimes, lire ses profondes contradictions, l'automobile est bien cet objet-clef et il semble qu'aux yeux des nombreux groupes contestataires (plus ou moins écologistes de tendance) qui ont déclaré une guerre à finir à cette machine qui pollue, qui encombre et qui tue, la voiture motorisée soit devenue un fléau qui résume en lui-même tous les maux de notre technologie. Dire que **L'auto immobile** est une tentative de réflexion et l'énoncé d'une proposition qui visent à "sauver l'automobile", c'est risquer de lui aliéner une large partie de l'opinion sur ce sujet déjà fortement échauffé par la polémique. Le principal intérêt du livre vient pourtant de ce qu'il a su éviter le simplisme qui tend à ramener tous les points de vue sur la question en deux parties: les pour et les contre. Sans négliger tout à fait la nature quasi mythique (déjà entrevue par Roland Barthes) de cette invention, l'approche de Wasservogel tendrait plutôt du côté de celle adoptée par Ivan Illitch, pour concevoir l'automobile en terme de réponse à la demande d'un besoin de déplacements, ce qui conduit à la situer correctement au sein de l'offre globale des autres moyens de transport (marche à pied, train, "deux roues", etc.)

Cette optique n'est en fait qu'une saine analyse de marché qui tient compte de la totalité de ce que l'auteur appelle le jeu de l'automobile: ce jeu se joue à trois

partenaires (les constructeurs, les usagers et les pouvoirs publics), mais en fait la partie est bloquée parce que l'intérêt respectif de chacun des joueurs empêche qu'ils ne conviennent d'une même règle du jeu. Les constructeurs trop nombreux sont tenus par les lois de la concurrence industrielle à fabriquer des produits qui ne répondent pas aux besoins sociaux non plus qu'aux demandes de déplacements des usagers.

## La concurrence empêche l'évolution

La voiture moderne est une machine à tout faire alors que les conditions urbaines de son utilisation exigeraient une audacieuse précision de ses fonctions qu'aucun constructeur ne peut se permettre d'entreprendre pour la simple raison qu'innover comporte des risques que lui interdit absolument l'énormité des sommes investies: la mise au point d'un nouveau modèle prend sept ans depuis sa conception jusqu'à sa mise en vente et le presque milliard que cela coûte fait en sorte qu'on se contente d'imiter les modèles les plus vendus au lieu d'aller à la rencontre des nouveaux besoins.

"Au-delà d'un certain niveau, la concurrence devient défensive et enferme les constructeurs dans une rivalité qui interdit l'innovation et le progrès". (p. 58).

## Interventions des pouvoirs publics

De ce côté, le jeu est donc bloqué. A l'autre extrémité, les pouvoirs pu-

blics s'appliquent à régler sur les points les plus urgents, ce qui réduit d'autant les marges de manoeuvre de l'industrie et la jouissance de l'utilisateur: le coût des systèmes anti-pollution dépasse celui des moteurs et les limites de stationnement et de circulation découragent la conduite. Cette situation globale correspond bien, on le voit, au titre de l'ouvrage. Situation paradoxale si l'on songe que l'invention de l'automobile et son invasion de l'univers ont justement signifié pour tous et chacun une sorte de droit à la mobilité. Et c'est ici que l'auteur prend parti pour l'automobile, mais une automobile transformée, redéfinie dans une politique globale du transport, une automobile à qui il importe de redonner sa mobilité.

Les solutions? Elles ne sont pas simples et passent par une étude exhaustive et serrée des complémentarités de tous les modes de transport. Outre la concertation et la négociation des trois partenaires du jeu, il y a des concepts vraiment primordiaux: par exemple, celui d'une responsabilité sociale face au transport. "Le droit à la mobilité doit être conçu très exactement de la même manière que le droit à l'électricité, au service postal et au téléphone. (...) Il faut considérer que chaque fois que la société crée un besoin de déplacement, elle doit mettre en place une partie au moins de l'offre de transport susceptible de la satisfaire." (pp 153-4).

Le contexte de l'analyse est européen de même que le vocabulaire, les exemples donnés et peut-être aussi les habitudes culturelles par où passent certaines des solutions proposées. Il est évident que rien n'est immédiatement transportable dans le détail. Mais l'axe de la réflexion est riche de plus d'un enseignement.

# De l'espoir pour l'éducation compromise

par Réjean Beaudoin

Pierre Lauzon, l'auteur de **Pour une éducation de qualité**, se présente comme un praticien de l'enseignement qui a vécu (à la fois comme étudiant, comme professeur et par un engagement personnel qui l'a amené à se familiariser avec les différents milieux de l'éducation) les grandes étapes de l'énorme transformation qui a bouleversé l'école au Québec depuis une quinzaine d'années. Son livre est à la fois un exposé instructif, un effort de synthèse et un plaidoyer convaincant, écrit avec beaucoup de simplicité, de clarté et de vigueur. Si l'analyse sacrifie souvent à la lisibilité du discours, le

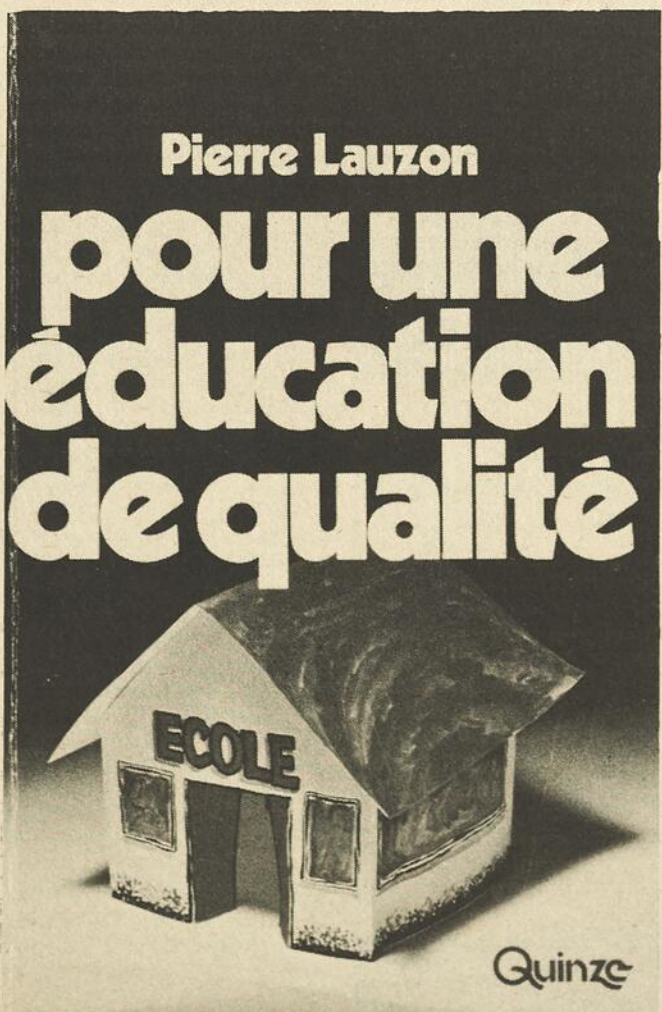
souci de rattacher le contexte scolaire au milieu social est constant, bien qu'un certain optimisme réformateur ne parvienne manifestement pas à lever toutes les difficultés pour affirmer néanmoins sa confiance dans la possibilité de travailler à l'avènement d'une éducation de qualité.

On sait que le système d'éducation mis en place à grands frais depuis le début des années soixante n'a pas nécessairement contenté tout le monde, ni surtout satisfait les attentes peut-être démesurées que l'euphorie de la Révolution tranquille avait un peu naïvement nourries. Aujourd'hui le climat scolaire

est plutôt au désenchantement après des conflits de travail ruineux et quasiment endémiques, après une expérimentation pédagogique désordonnée et souvent fantaisiste, après l'échec à tous les niveaux (parents, professeurs, étudiants) du leurre de la participation, après une réforme curieusement embourbée qui a laissé en place des structures désuètes (comme les commissions scolaires) ou créé des institutions monstrueuses (comme les superpolyvalentes) et ce, malgré le succès spectaculaire réalisé au plan de l'accessibilité. Tout cela, toute cette réalité complexe se trouve contenue dans un petit mot inoffensif de cinq lettres, un mot jadis rempli de pittoresque et de familiarité, ce mot école (voir la maquette cruellement nostalgique du livre) qui renvoie plutôt aujourd'hui aux embranchements multiples d'un organigramme hautement bureaucraté.

## Entre Mgr Parent et Lysiane Gagnon

En réfléchissant globalement à ce contexte, on s'étonne de la rareté des publications qui étudient à fond le sujet: entre les rapports spécialisés des commissions d'enquête et les articles-chocs des grands périodiques, on ne trouve pratiquement rien. Tout se passe comme si personne n'était en mesure de prendre une mesure exacte de la portée d'ensemble du problème entre Mgr Parent et Lysiane Gagnon. A cet égard, le livre de Pierre Lauzon vient certes très utilement combler un vide. Et il a encore cet avantage sur **L'Hybride abattu** (de Pierre Boissonnault et Vital Gadbois, paru



De l'espoir...

(suite de la page 23)

l'an dernier chez le même éditeur et plus particulièrement limité à l'enseignement du français) de ne pas submerger le lecteur de statistiques et de diagrammes. Le grand mérite de **Pour une éducation de qualité** est d'avoir privilégié l'information générale en évitant le plus souvent le ton polémique et en s'abstenant de trancher dans une direction exclusive au plan des solutions. C'est aussi malheureusement sa principale limite (tant il est vrai qu'on a parfois les défauts de ses qualités), car il faut admettre que s'il constitue un excellent exercice de vulgarisation, ce livre se contente trop souvent d'affirmer sa confiance par un appel à la concertation et à la bonne

volonté de toutes les parties prenantes au grand jeu de l'éducation.

La voie modérée d'une volonté de conciliation et le recours aux beaux principes humanitaires des grands textes théoriques (Rapport Faure, Rapport Parent, textes officiels du Ministère de l'Éducation, etc.) réussissent mal à rééquilibrer la balance d'un bien triste bilan. Mais les praticiens qui travaillent au jour le jour dans un milieu difficile ont aussi besoin d'espoir, ce qui, au moins en principe, ne devrait pas les empêcher de réfléchir.

● **François Wasservogel, L'auto immobile, Paris, Denoël (coll. coudées franches), 1977. 230 pages.**

● **Pierre Lauzon, Pour une éducation de qualité, Montréal, Quinze, 1977. 191 pages.**

**LES BALLETTS RUSSES DE MONTREAL**

*institut de danse pour tous les niveaux*

**COURS D'ÉTÉ BALLET CLASSIQUE (technique russe) DANSES RUSSES ET UKRAINIENNES**

**MÉTHODE SPÉCIALE pour adultes débutants**

Cours à 12h45 et 18h.

Cours pour enfants dès le 5 septembre

1231 ouest, Ste-Catherine

288-1677

**théâtre · les ancêtres**

**LA CLÉ DES SONGES**

de Roch Carrier et Jean-Claude Germain

"Un divertissement de haute qualité..."

*Martial Da Silva, La Presse*

"Johanne Garneau est vouée à une grande carrière..."

*Pierrette Roy, La Tribune*

"Des ancêtres qui nous font rire... Une soirée chaleureuse que je vous recommande..."

*Claude Leblais, Le Jour*

Jeu, ven. et sam. à 21h, réservations: 1-819-395-2253

**ST-GERMAIN**

Sortie 105 de la route 20 entre Québec et Montréal.

*dans le Vieux, c'est*

**évêché**

**HÔTEL NELSON**

du 4 au 28 août

**PAQUET VOLEUR**

21 h 30 - 23 h 30

Du dimanche au jeudi: \$3.00

Vendredi - samedi: \$3.50

Relâche le lundi



425 Place Jacques-Cartier 861-5731

**arts plastiques**

**Le concours d'art graphique**

par Yves Robillard

**Une belle exposition sans engagement. Une belle manifestation sans esprit. Il faut repenser le rôle des jurys.**

Je suis déçu du Concours d'art graphique québécois, organisé par le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. L'exposition se termine le 28 août. Il y a là de belles choses, la présentation est soignée, mais on en ressort sans grand emballement, sans avoir été profondément touché, tout au plus avec le souvenir de quelques oeuvres qui vous ont plus intéressés que d'autres.

Le danger est que l'on dise: voilà la situation actuelle au Québec. Je suis certain du contraire. Encore une fois, je crois qu'un tel sentiment résulte de la façon dont on a organisé la manifestation (voir article sur la Biennale du centre Bronfman). Loin de moi l'idée de blâmer le directeur du centre, Graham Cantieni: il avait un **budget ridicule**, - Ottawa lui a refusé une bourse à cet effet —, il avait un **problème de cadres** (et oui!) (il n'en disposait pas plus de 80 et les oeuvres ne devaient pas dépasser 30"x40"). Enfin, il ne pouvait se déplacer pour choisir quoi que ce soit. Tant et tant qu'il ne lui restait qu'une solution: ouvrir un concours (avec des prix dérisoires, trois de \$500. et deux de \$250., prix-achat car les gagnants y perdaient leurs oeuvres), annoncer le concours dans les journaux, envoyer un formulaire d'inscription à tous les artistes dont il pouvait se procurer les noms (par l'intermédiaire des listes de la SAPQ, du Musée d'art contemporain, etc.), nommer un jury qui ferait le choix de 40 artistes, étant donné que chacun d'eux ne devait pas envoyer plus de deux oeuvres.

**Pourquoi exposer**

Déjà, on peut se deman-

der ce qui motive les artistes à participer à un tel concours. Je réponds: un pisaller! Le Concours est

**La mère et la fille de Doreen Lindsay**

Une litho imprimée sur du vieux papier brun, village d'antan. Un contraste d'époques et de textures.



sans prestige, mais il n'y a rien d'autre, et puis, on pourra toujours inscrire cet événement dans notre curriculum vitae, ça peut servir pour les demandes de bourses (!). Voilà l'état psychologique d'un artiste face à un tel événement. Qu'enverra-t-il s'il est accepté? Il ne le sait trop. Le Concours n'a pas d'esprit. Tel ou tel dessin peut bien faire l'affaire! Et hop! on se débrouille comme on peut. Moi, je pense que ce qui finalement a orienté les artistes dans leurs choix d'oeuvres à envoyer est l'exposition de dessins qu'il y a eu au Musée d'art contemporain, il y a un an ou deux. Cette exposition avait valorisé au maximum la qualité d'exécution, la fine sensibilité de l'exécution. Et les artistes - faute d'autres critères - ont dû se dire: c'est ça qui est dans l'air... envoyons tel genre de dessin. Et c'est pourquoi l'exposition du Centre culturel est belle, mais manque d'engagement.

**Un jury sans esprit**

Venons-en au jury! Je ne connais pas personnellement les membres du jury: je les suppose très compétents. Mais que pouvaient-ils faire? Ils étaient trois et devaient par vote majoritaire (l'ancienne formule des Concours artistiques) choisir 40 personnes sur 200 candidats sans autre critère que "la qualité de l'oeuvre", terme qui entérine toujours une seule chose, le "conformisme du bon goût".

Il faut rompre avec une telle façon de procéder, parce qu'elle ne génère rien. Trois membres du jury, d'accord! Mais que chacun choisisse et présente individuellement les artistes qu'il aime et qu'il justifie par écrit son choix, un écrit que l'on pourrait lire à la visite de l'exposition: ça, c'est vraiment s'engager et il en résultera des confrontations d'opinions qui, devenant publiques, pourront être fructueuses. Ou bien que les membres du jury soient tous dans le même sens et qu'ils décident de privilégier une valeur particulière, la qualité d'exécution technique par exemple, s'il le faut absolument, mais que ça soit ça uniquement et qu'ils le disent, l'écrivent et justifient leur opinion



# Le Petit Théâtre du Grand Monde a le diable au corps!

par Claude Lebus

**Qui c'est l'quêteux qui varie autour d'la soue? par le Petit Théâtre du Grand Monde, au Théâtre de St-Ours-sur-Richelieu. Mois de juillet seulement. Mise en scène de Jacques Rossi. Distribution: Robert Côté, Normand Gagnon, Micheline Latour, Diane Ouimet, Benoit Paiement et Mireille Pelletier.**

Le PTGM, fondé en 1972 par des étudiants du module d'art dramatique de l'UQAM, se consacre à l'animation dans les secteurs culturellement défavorisés. On peut dire que cette tâche d'animation est aussi remplie pour la saison estivale, ce qui différencie le PTGM des théâtres conventionnels.

## Un collage sur la mort

Le thème central de **Qui c'est l'quêteux** est la mort. La pièce est le fruit d'un collage: des textes d'Ionesco (dont les **Jeux de massacre**) ainsi que **Le Champ des morts** de Roland LePage. Ce qui est remarquable de ce collage, c'est qu'on ne distingue pas de coupures, puisque tous les textes sont remaniés en parlure paysanne québécoise, assurant ainsi leur unité. Cette langue est d'ailleurs très savoureuse, plus à mon sens que celle de **Ma Corriveau** de V.-L. Beaulieu, qui était très littéraire.

Pour traiter le thème de la mort, la troupe a choisi un épisode peu connu de notre histoire: l'épidémie de grippe espagnole au début de notre siècle. L'action se déroule évidemment dans la campagne québécoise et le fléau frappe même nos cultivateurs les mieux portants.

## Faire rire mais aussi faire réfléchir

**Qui c'est l'quêteux** se définit comme une **tragi-comédie**: il s'opère dans la

pièce une permutation continue du tragique au comique et vice-versa. Mentionnons la scène des pleureuses s'affligeant sur Eutrope qui était "greyé de la plus grosse brédille"! Mais le PTGM sait aussi faire réfléchir. En particulier sur la condition de vie de nos aïeux, sur la mort, bien sûr, mais aussi sur ce que cela impliquait de mainmise du clergé sur les paysans: "On veut aller au ciel, pas en enfer!" Est donc décrit ici le **chantage** pratiqué par le clergé.

## Qui c'est donc que ce quêteux?

Le quêteux, il est aperçu à intervalles réguliers par les personnages: il est toujours présage de malheur, de mort qui rôde (il est d'ail-

leurs représenté-en ombre chinoise- un couteau à la main). Personnage qui est aussi le symbole de la vie misérable des paysans québécois (je pense ici à la description qu'en fait Albert Laberge dans **La Scouine**). Mentionnons aussi que la dernière scène (confrontation quêteux-paysans) est très longue et statique: si l'on considère que les comédiens bougent sans arrêt tout le long de la pièce (chants, danses, "interbolisations"), il y a là un déséquilibre évident. Mais c'est bien le seul reproche que j'ai à faire à une production par ailleurs excellente.

Le PTGM désire se faire connaître maintenant comme troupe **professionnelle**. Puisse-t-il ne pas reposer en paix trop longtemps!

# Les prisonniers du Mont de Vénus: prisonniers entre le drame et la comédie

par Claude Lavoie

**Les prisonniers du Mont de Vénus. Par la Troupe de nulle part. Au Théâtre du vieux cloché, à Magog.**

Les prisonniers du Mont de Vénus, une fantaisie de Jacques Morin. On trouve, dans ce seul énoncé, la pierre d'achoppement du spectacle que nous présente la Troupe de nulle part. Tout le spectacle valse continuellement entre la comédie et la tragédie sans toutefois être assez drôle pour verser complètement dans la comédie, et assez tragique pour devenir un drame véritable. La situation de départ est tragique (deux hommes, seuls survivants de la race humaine se retrouvent sur une île, sans femme), mais on essaie d'alléger l'atmosphère par quelques bouffonneries qui, malheureusement, ne font pas assez rire, on doit alors se rejeter sur l'aspect dramatique de la pièce, mais encore là, on est déçu parce que ce dernier aspect n'est pas assez senti et exploité.

L'aspect positif du spectacle est, sans aucun doute, le fait que la Troupe de nulle part n'est pas tombée dans les traditionnelles pièces de boulevard. On a plutôt essayé une création et cela est toujours valable. Cependant, le traitement donné à la pièce est souvent traditionnel: au niveau de la mise en scène par exemple, où l'on n'invente rien, et des déplacements souvent répétitifs.

Un jeu de comédiens parfois bon, parfois moins heureux, mais surtout très criard, trop même (certaines répliques auraient demandées un ton moins violent), des dialogues qui suivent d'ailleurs la même courbe, concourent à rendre le spectacle inégal.

Celui-ci devient intéressant quand nos deux rescapés décident de jouer (le jeu de l'homme et la femme), ce passage est malheureusement trop

court, on aurait souhaité voir de pareils moments se répéter plus souvent (mais le spectre de "En attendant Godot" planait sur la scène comme une soucoupe volante). Le spectacle ne nous réserve pas assez de surprises; c'est ce qui l'empêche de devenir une véritable fantaisie.

La trame du spectacle est également peu développée. D'où viennent les fantômes qui habitent ces deux hommes? Qu'est-ce qui conditionne leur perception de la femme? **Qui c'est l'quêteux** s'enferme dans un drame psychologique sans pouvoir en sortir. On utilise très peu la comédienne aussi (une femme venue de Vénus); cependant, c'était peut-être préférable, car son jeu laissait vraiment à désirer.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à la Troupe de nulle part qu'elle découvre une voie à explorer, une place où aller.

commune. Il est temps de définir l'objectif d'une exposition, pourquoi on choisit telle ou telle oeuvre... Sinon on reste dans l'à-peu-près, dans le dillettisme.

## Dans la guimauve

Je vois, dans la liste des refusés, les sculpteurs Archambault, Poliquin, Rosengarten (on ne juge pas un dessin de sculpteur de la même façon qu'un dessin de peintre!), des noms connus comme Cosgrove, Piché, Wolfe, Beament, Chartier, Philibert, des jeunes également connus comme Bellemare, Brien, Cornet, Santerre, Valcourt-Vernet. Pourquoi ont-ils été refusés et les autres acceptés? Les artistes choisis par le jury l'étaient à partir de diapositives, photographies, catalogues d'expositions, revues d'art, etc. Ceux qui étaient acceptés envoyaient deux oeuvres à leur guise. Comment peut-on dans ce contexte refuser des gens connus qui ont eu une influence sur le milieu, comme Cosgrove, Archambault, Philibert, Chartier? Si je veux savoir moi ce que deviennent ces gens? Où le saurais-je, si ce n'est d'abord dans les manifestations officielles? Ça n'a pas de bon sens. Je ne blâme personne, mais nous sommes dans la guimauve!

## Prix aux graveurs

L'exposition maintenant! Les cinq prix sont tous allés à des artistes qui utilisent des procédés reproduction, eau-forte, sérigraphie, lithographie: **Sarah Gersovitz, Robert Savoie, Chantal Dupont, Richard Lacroix et Pierre Tétrault**. Il n'y a rien pour le dessin, le collage et les médiums mixtes. Bien sûr, les oeuvres primées sont magnifiques. Mais on sent qu'on a primé avant tout la plus grande expérience, la plus étendue dans l'utilisation des "multiples médiums graphiques". Si c'est ça le but de l'exposition, il aurait fallu le dire tout de suite!

Sur les 40 participants, on peut dénombrer 8 expressionnistes abstraits, 3 para-platiciens et 29 figuratifs. On peut se demander pourquoi. Une étudiante

me disait dernièrement: "L'abstraction ne me suffit plus: elle ne me permet pas d'exprimer tout ce que je ressens". Il y a là un sentiment qui est partagé par plusieurs aujourd'hui.

## Figuratifs

A l'exposition, aucune oeuvre en tant que telle ne m'a permis de préciser ce que peut être ce "nouveau réalisme". Mais, dans plusieurs oeuvres, il y avait des points communs. Les voici: un souci de sensation tactile rendu par le graphisme ou par le caractère matériel (la matière) de la couleur employée (pensons au réalisme flamand de Durer); et la prise de conscience, au niveau de l'expression symbolique, du rôle actif de l'environnement par rapport au personnage représenté, l'établissement dès lors entre ces deux éléments, d'un jeu de rejet mutuel ou (et) d'interrelation. Ce n'est plus l'environnement surréaliste, l'environnement reflet de visions intérieures, mais l'environnement agent actif "matériel" qui conditionne l'être humain.

Exemple: l'intérieur d'une chambre mansardée dans laquelle il y a un couple nu, oeuvre de **Chantal Dupont**: la fenêtre devient le sexe ou l'aspiration à la lumière (l'orgasme), et l'on sent bien que l'environnement agira psychologiquement sur la relation amoureuse. "Les Vieillards" de **François Vincent**, laids dans leur distorsions, rides et vêtements mal foutus, mais entourés d'air frais bénéfique -, un bleu lumineux de béatitude qui les auréole, les transcendent dans leur expériences de vieillards: ils sont bien d'ici, narquois, malins et rieurs, mais également d'ailleurs! J'aurais aimé dans cet esprit parler de **Dubicanac, Kabush, Lindsay, Vogel, Balogh, Spector**, parler à propos d'eux du surréalisme revu par un sentiment réaliste, mais le contexte ne s'y prête pas. Quand donc aurons-nous des expositions qui permettent de préciser certaines données, au lieu de nous laisser dans la vague "à l'âme".

CINEMA

# Une femme pas comme les autres

par Anne Constanty

Aujourd'hui, je ne vous parlerai cinéma que de façon détournée. J'ai eu la chance de rencontrer Denise Glaser, venue passer quelques jours au Québec. Ce que j'ai vu d'abord, ses yeux et son sourire, un petit air de vouloir s'excuser d'exister et d'être connue.

Chez nous, elle n'est que peu ou pas connue; en France, tous les téléspectateurs la connaissent: elle est aussi populaire qu'Aline Desjardins ou Réal Giguère. Pendant 16 ans, elle fut productrice d'une émission du dimanche: **Discorama**, et, pendant huit ans, animatrice de cette même émission. Denise Glaser a rendu célèbre des tas d'inconnus de la chanson surtout. On lui doit aussi bien Jean Ferrat que Barbara en passant par Georges Moustaki, Nana Mouskouri, la troupe de "Hair" pour ne citer que ceux-là.

Ses débuts ne furent point tout à fait roses. Tout d'abord, pendant quatre ans, elle a été poursuivie, comme tant d'autres, par les Allemands et la Gestapo. Sa vie, elle la dut à un coup de chance.

"Au sortir d'une période tellement troublée", raconte-t-elle, "tellement grave, tellement dramatique, tellement tragique, il me fallut travailler. Je travaillais le jour comme porteuse de valises — des valises pleines de disques que je transbahutais de la Discothèque centrale nationale à la Radio et vice versa, et la nuit je faisais une licence de philo. Cela dura quelques années. Un jour, il y eut une vague place d'illustrateur sonore à la télévision. Là, j'appris beaucoup de choses parce que c'était pratiquement un métier à créer. Bien des années après, le directeur de la télévision française de

l'époque, un homme extraordinaire, me demanda de faire une émission sur le disque, sur la chanson et sur le spectacle. Il me fit faire trois mois d'essai avec un budget d'essai, c'est-à-dire peu important. Entre-temps, cet homme merveilleux fut nommé super-directeur international de télévision à l'O.N.U. Il partit pour les U.S.A. et je restai pendant 16 ans avec mon budget d'essai, autant dire: rien. Je ne comprends toujours pas comment cette émission a duré 16 ans!"

"Les plus grandes vedettes, les plus grands noms de la chanson furent mes invités, gratuitement, juste pour le plaisir. J'ai souverainement de certains qui pleuraient, noblement, d'émotion. Ils pleuraient parce qu'ils étaient émus et heureux d'être émus. J'ai vu de très belles larmes dans les très beaux yeux de Madame Mélina Mercouri. J'ai vu Nana Mouskouri avec

des sanglots dans la voix et des larmes dans les yeux, de toutes petites larmes très jolies, chanter "Plaisir d'amour".

## Léo Ferré

"Le plus étonnant fut Léo Ferré. Habituellement, en interview à la télévision, Ferré est agressif, extrêmement intelligent, mais dur et toujours en train de pousser des gueulantes. C'était mes débuts, dit Denise Glaser, et j'éprouvais une peur épouvantable. Au commencement de l'enregistrement, il fut très agressif. Vers la fin, il a voulu me répondre, il a ouvert la bouche et n'a pas pu parler. Curieusement, j'avais totalement oublié que j'étais à la télévision avec un monsieur qui me faisait peur. Léo Ferré voulut continuer, on s'y est repris à trois fois. Je lui offris une cigarette et posai la



Denise Glaser

même question et là il fut merveilleux. Ça été tout un poème extraordinaire, sur sa femme, sa maison. Nous avons gardé la totalité de l'interview, avec les reprises. Léo Ferré a été ravi. Les gens m'en parlent encore. Ils me disent: Vous vous souvenez, il y a 8 ans, Léo Ferré...

## Les Québécois

"J'ai eu aussi plusieurs Québécois comme invités: Félix Leclerc, Robert Charlebois, Claude Léveillé et Gilles Vigneault.

J'ai été frappée par la grande sensibilité de Claude Léveillé. Lorsqu'il est à Paris, il est comme un homme traqué. C'est très curieux. Il a plein de choses en lui, il est comme une forêt, ça pousse de partout... Il m'avait à l'époque invitée à venir faire une émission avec lui. La vie est compliquée: je n'ai jamais pu venir. Quant à Gilles Vigneault, c'est un type extraordinaire. Il faut le voir et l'entendre sur scène et ce qu'il dit est aussi extraordinaire que ce qu'il chante. C'est une espèce de continuité absolue formidable. Au fond, à lui tout seul, il est une comédie musicale et la chanson arrive dans la continuité du verbe. On voit le Québec à travers les yeux, les paroles de Vigneault, à travers cette espèce de folie blanche merveilleuse. Félix Leclerc, lui c'est un monument et je pourrais en parler longtemps."

## Vers le cinéma?

Pour Denise Glaser, qui n'a jamais préparé une question à poser à ses invités et dont les silences sont aussi célèbres qu'elle, c'est peut-être vers le cinéma qu'elle ira. En effet, Maurice Pialat, réalisateur français, lui a proposé un rôle dans son prochain film. En attendant, elle a dessiné une ligne de bijoux qui sont en même temps des super-objets fonctionnels. Mais son projet le plus sérieux est peut-être un retour à la télévision en 1978 avec une émission élargie où l'on parlera également de peinture et de littérature, une émission qui aura enfin un budget normal.

En attendant, elle est venue au Québec "respirer l'air du temps" comme elle le dit si joliment.

# Ce qu'était Montréal, il y a 100 ans, pour un compositeur québécois

par Pierre Prévost

Le mal du pays est un phénomène bien connu qui affecte à des degrés divers presque tous ceux qui doivent vivre à l'étranger pendant une longue période de temps, loin des êtres, des choses et des paysages qu'ils aiment. Il arrive, parfois, que cette nostalgie agit à rebours: on est si heureux loin de chez soi, sous des cieux d'une autre couleur, dans une ambiance qui convient parfaitement à notre personnalité et en favorise l'épanouissement, qu'on a la mort dans l'âme quand il faut retourner dans son patelin natal.

Les artistes sont plus que les autres susceptibles d'éprouver ce sentiment, surtout si leurs compatriotes ne comprennent pas leurs aspirations, n'évoluent pas au même rythme qu'eux. Quand ils ont trouvé dans un pays ami le riche terreau où peut croître leur talent, ils ont l'impression de connaître enfin leur véritable patrie.

C'est ce qui est arrivé, il y a plus d'un siècle, au plus doué des musiciens canadiens de cette époque, Guillaume Couture.

Je possède, de Guillaume Couture, plusieurs lettres qu'il a écrites de Paris, où il étudiait sous Théodore Dubois, à son ami comme lui âgé de vingt-quatre ans, le docteur

Léandre-Coyteux Prévost, de Saint-Jérôme.

On lira peut-être avec intérêt quelques passages de ces lettres.

En date du 23 juillet 1874: (...) "Contrairement à Montréal, je n'ai rencontré à Paris, que des coeurs sympathiques. On paraît m'aimer et on me traite en artiste. — A Montréal, on me détestait et on me traitait d'ignorant, pourtant la distance existant entre mes compatriotes et moi n'était pas si grande que celle qui existe entre moi et les personnes que je fréquente à Paris, avec cela que leurs connaissances sont un peu plus étendues. — Singulier contraste!

"Aussi, mon cher ami, si j'étais riche, le Canada ne me reverrait jamais, je resterais dans mon cher Paris où il me semble être né et d'où je crois n'être jamais sorti, dans ce cher Paris où je n'entends jamais parler que le français. — Je me trompe, j'ai malheureusement entendu parler l'anglais dans Paris, et sais-tu par qui? O honte! O rage!! — par des **Canadiens!!!**"

Mais Couture, environ un an plus tard, dut rentrer à Montréal. Voici des extraits d'une lettre qu'il écrivait à son ami, le 23 septembre 1875:

"Mon très cher Coyteux,

POUR  
ANNONCE  
ET  
PLANS  
Norman  
Robert  
Lise  
842-

# Le pop

"Je suis mort! N'est-ce pas pire que le néant, cette vie que l'on mène au Canada? Je suis complètement abruti et me sens plus à l'étranger ici qu'en Allemagne ou même au Sahara. Les idées, les principes, les habitudes, les préjugés et l'ignorance qu'on y rencontre sont tellement exaspérants qu'il me faut toute ma volonté pour ne pas éclater et emplir cette lettre d'imprécations.

"Je suis mort, mon cher Coyteux, parce que depuis plus d'un mois, je n'ai pas entendu de musique. Si encore mon tourment devait cesser là, mais ce sera pendant des années et des années, durant lesquelles il me faudra entendre... quoi?... Oh mon Dieu! - Si je n'avais pas avec moi Panetton et Ducharme, je ne sais si je pourrais supporter la vie. (...)"

"Je suis bien, très bien, physiquement parlant, mal, horriblement mal, moralement parlant. Je donne des leçons; vingt-cinq élèves sont inscrits, seize ont déjà commencé. Il m'a fallu me mettre à l'oeuvre dès la première semaine de mon arrivée. N'étant pas encore chez moi, il me fallait aller à domicile, courir à la montagne et à l'autre bout de la rue St-Antoine. J'ai des élèves des premières familles de Montréal: Hon, Abbott, Juge Torrance, Dr Reddy, Dougall du Witness, ton cousin Roméo, Mlle Sherring, Ryland, Heward, etc. (...)"

Cette nomenclature des "premières familles" de Montréal, en 1875, se passe de commentaires. Les choses ont mis du temps à changer.

Cher et pauvre Guillaume Couture!

**POUR VOS  
ANNONCES  
ET VOS  
PLANS-MEDIA**

**Normand Senay  
Robert Pépin  
Lise Boulet**

**842-4821**

Tout en gardant Jeff Beck à l'oreille... (troisième fugue)

## Schaffer, la guitare qui vient de Suède, et Buchanan, celle qui trouve son élément

par Bruno Dostie

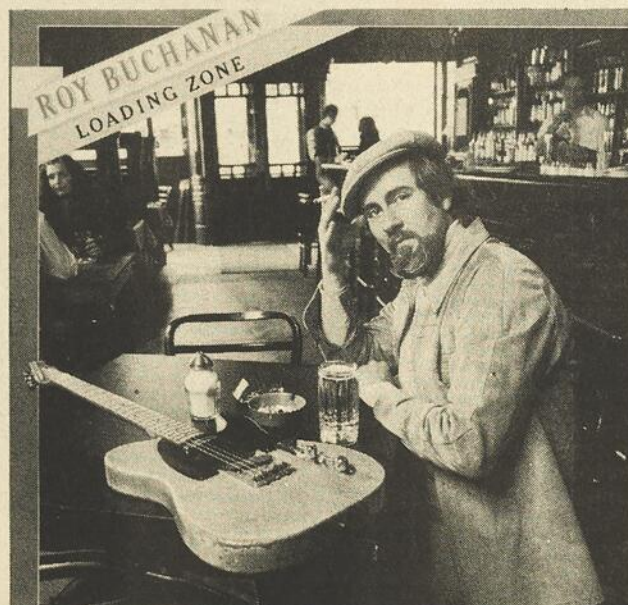
On écouterait cette semaine "Loading Zone", le nouveau Roy Buchanan (Atlantic SD 18219) et "Katharsis", le disque de Janne Schaffer, un nouveau venu de nationalité suédoise (Columbia 34499). "Wired", l'album de l'an dernier de Jeff Beck (Epic PE 33849), servira d'étalon. Il sera donc question de guitare électrique. Mais à la question de savoir qui est le meilleur guitariste au monde, je ne répondrai pas. Je n'ai tout simplement pas de réponse à cette question-là, même si, la semaine dernière, je pouvais facilement répondre à une question équivalente que Van Morrison était le meilleur chanteur au monde...

Les choses ne se présentent pas exactement de la même manière avec les chanteurs et les chanteuses, d'une part, et avec les autres musiciens de l'orchestre (disons "pop") d'autre part. Dans les chansons, l'interprète se voit confier la double mission de défendre la mélodie et le texte. Sa voix produit des notes, mais aussi des mots. Les ressources physiques du comédien d'une part, et les ressources intellectuelles et affectives du "lecteur" de l'autre, interviennent donc autant que les ressources purement vocales, et musicales, du chanteur. Et ce que nous apprécions de notre côté d'un ou d'une interprète englobe tout ça. Si Van Morrison se distingue aussi facilement selon moi, c'est qu'il joue de ses cordes vocales un peu comme un guitariste joue des cordes de sa guitare, produisant ainsi une impression qui ressortit presque exclusivement au son, aux notes, peu importe le texte. Chanteur, il exploite donc un ni-

veau du chant qui penche plus du côté de la musique que de celui de la littérature. Et s'agissant de cette sorte de chant-là, pas moins "signifiant" pour autant, je ne connais personne qui produise quelque chose d'aussi beau, à mon goût, que ce que produit Van Morrison...

Mais si rares sont ceux

qui chantent vraiment, les guitaristes, eux, jouent tous plus ou moins bien de la guitare et se comparent donc plus facilement entre eux. Et pourvu qu'on soit ouvert à plusieurs genres de musique et à plusieurs styles de jeu, on aimera autant, comme c'est mon cas,



POUR L'EUROPE

Louez votre

Renault

Simca

Citroen

ACHAT - RACHAT

chez le spécialiste de la location

BILLETS AVION

toutes destinations

S.E.T.A

Tél.: 861-0200/3906

Permis 13868252-0280

### EDUCATION AUX ADULTES AUTOMNE 77

119 COURS OFFERTS

Oui, les adultes de la région pourront profiter d'un choix de cours vaste et complet.

MAIS AUSSI...

d'un nouveau collège qu'on vous invite à étrenner avec nous: encore plus d'espace à utiliser pour combler vos besoins.

...DES SERVICES...

- Le Centre de Références et d'Informations (le CRI) où Gilles Lavoie et Suzanne Payette sont à votre service pour vous aider à trouver réponses à vos questions de 13 heures à 21 heures.
- Nos trois cours par correspondance en français pour vous aider à améliorer votre langue.

...NOUVEAUX...

- Une nouvelle bibliothèque équipée de nombreuses salles de travail et un nouveau service audio-visuel.
- ENFIN, un bloc horaire dans la journée dans les secteurs Sciences Humaines et Techniques Administratives.
- La possibilité de cours d'ANGLAIS ou FRANÇAIS langue seconde GRATUITS.
- Des cours d'éducation physique dans un nouveau centre sportif.

INSCRIPTIONS: 1er au 17 août



Éducation aux Adultes  
CEGEP Rosemont,  
6400, 16e Avenue,  
Rosemont, Montréal, P.Q.  
376-6310

Le CEGEP, ça vous appartient aussi ...

# Les grands Ballets Canadiens

Pour notre 20 ième saison  
un programme prestigieux

**1. Ballet National du Canada**  
avec Rudolf Nureyev  
dans  
«La belle au bois dormant»

Série	A	B	C
Septembre 1977	22	23	24

**2. Les Grands Ballets Canadiens**

«Le bal des cadets»  
«Thèmes et variations»  
Une création de Fernand Nault

Série	A	B	C
Novembre 1977	17	11	12

**3. Les Grands Ballets Canadiens**

«Giselle»

Série	A	B	C
Mars 1978	9	10	11

**4. Les Grands Ballets Canadiens**

Un programme spécial rappelant nos 20 ans d'histoire.

Série	A	B	C
Mars 1978	16	17	18

**5. Les Ballets Jazz**

Des oeuvres de Eva von Genscy, Norbert Vesak et Raël Lamb.

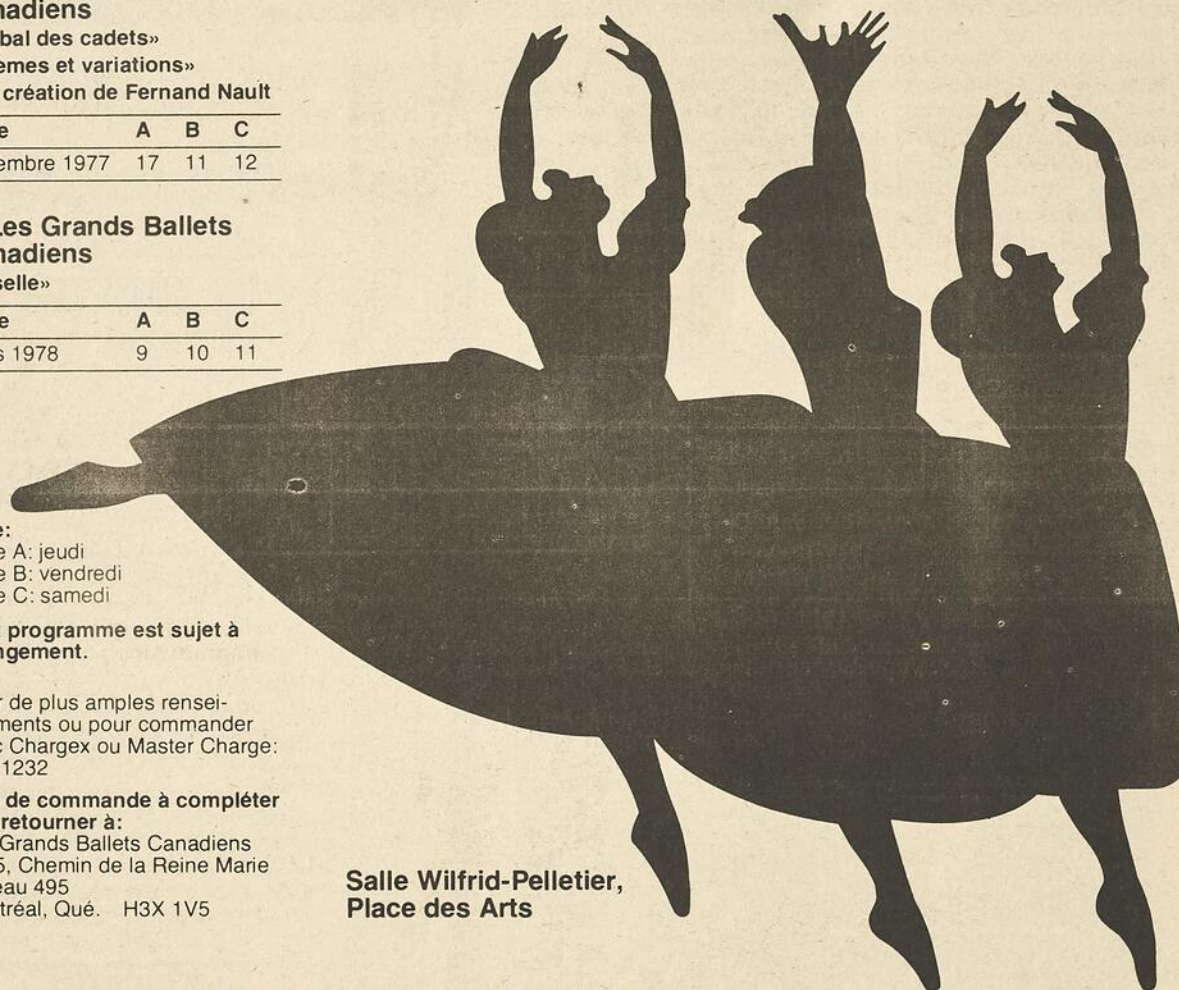
Série	A	B	C
Mars/Avril 1978	30	31	1

**6. En option Les Grands Ballets Canadiens**

«Casse-noisette»

Série	A	B	C
Décembre 1977	22	23	27*

\*Série C: mardi



Salle Wilfrid-Pelletier,  
Place des Arts

**Note:**

Série A: jeudi  
Série B: vendredi  
Série C: samedi

Tout programme est sujet à changement.

Pour de plus amples renseignements ou pour commander avec Chargex ou Master Charge: 487-1232

Bon de commande à compléter et à retourner à:

Les Grands Ballets Canadiens  
5465, Chemin de la Reine Marie  
Bureau 495  
Montréal, Qué. H3X 1V5

(suite de la page 27)

Django Reinhardt que Jimi Hendrix, John McLaughlin que Duane Allman, Carlos Santana que Eric Clapton. Ça dépendra plus, finalement, des jours qu'on les écoute ou des morceaux qu'ils joueront. S'il reste une différence, elle tiendra à ce qu'on peut appeler le "foyer": ou bien il sera fait sur un guitariste-vedette, comme c'est la plupart du temps le cas pour ceux que j'ai nommés, et les remarquable davantage, on sera porté à les apprécier plus; ou bien il sera fait sur le groupe, comme c'est le cas par exemple avec le groupe **The Band** dont je parlais la semaine dernière et dont le guitariste **Robbie Robertson** est également un champion, et l'on s'attachera moins à la virtuosité de tel ou tel instrumentiste en particulier qui n'est pas nécessairement moindre pour autant. On néglige trop souvent, d'ailleurs, l'importance de certains musiciens de groupe pour faire une gloire à des solistes dont le principal talent est trop souvent de savoir se mettre en valeur: ce qu'ils jouent n'est pas extraordinaire, mais ils savent extraordinairement bien se faire remarquer. Un bon exemple de ça, puisqu'on parle de guitaristes, est **Peter Frampton**...

Mais revenons à nos disques de la semaine. J'ai pris Jeff Beck comme "étalon" parce que je pense qu'il est vraiment un des très grands guitaristes électriques et qu'il a réussi avec son disque "**Wired**" un des meilleurs exemples de ce qu'on appelle le "jazz-rock". En comparaison, le disque de Schaffer paraîtra un peu froid de ton, court d'inspiration et gratuit de propos; celui de Buchanan, lui, paraîtra un peu balourd de démarche et conventionnel de style. Mais ça reste quand même deux excellents disques.

Roy Buchanan s'était fait connaître par son "**The Messiah Will Come Again**" qu'on peut trouver mélodramatique avec le temps. Et malgré d'inoubliables solos, il était par ailleurs toujours resté un peu trop dans l'ombre de Clapton, paraissant incapable de trouver son propre élément et d'imposer sa personnalité. "**Loading Zone**", son nouveau disque, est donc une excellente surprise parce qu'il semble enfin s'y être trouvé, avec l'aide du bassiste de jazz Stanley Clarke comme producteur. D'abord, cinq des neuf piè-

ces qu'il y interprète sont de ses compositions et donnent le ton aux quatre autres. Ensuite, l'équilibre entre sa guitare et les autres instruments y est parfait: il a tout l'éclairage qui lui revient pour un disque qui est le sien, mais il est toujours suffisamment et bien entouré pour n'avoir pas l'air de jouer tout seul (sur son précédent disque, "**In The Beginning**", il donnait souvent l'impression d'avoir rajouté ses solos au hasard sur la première bande que lui ait fournie son producteur!). Autant les arrangements que les compositions de "**Loading Zone**", enfin, lui donnent l'occasion de faire montre de plus de versatilité, de souplesse et de nuance qu'auparavant, mais aussi de rajouter un peu de nerf, de "tigre" dans son lyrisme qui reste tout aussi grave et chaleureux qu'il l'était, mais qui est devenu moins braillard ou mièvre et plus énergique ou confiant. Et le jazz, enfin, lui permet de faire le ménage dans ses clichés de blues, ce qui nous procure souvent l'agréable impression d'entrer en terrain inconnu même si l'ensemble dénote moins d'audace, d'invention et de maîtrise que le "**Wired**" de Beck.

Le "**Katharsis**" de Janne Schaffer, lui, est un disque de débutant, même s'il faut conclure des informations de la pochette qu'il a déjà 31 ans et une assez longue carrière derrière lui. Il s'agit en tout cas des débuts de tête d'affiche et du lancement américain de ce Suédois. Aussi le disque n'est-il pas exempt d'une certaine volonté de briller, de se faire valoir à tout prix, par des exercices d'adresse qui semblent parfois ou creux ou gratuits. C'est un disque qui dénote en même temps une certaine cérébralité qui se traduit par un manque d'âme (pas total, loin de là) et un goût quasi mathématique pour les structures. Mais c'est un disque qui sait aussi être vraiment brillant par moment et qui se maintient généralement au-dessus de la moyenne de toute façon. Il n'est pas non plus dépourvu de toute émotion. Et même si la composition n'est pas exempte de répétitions et de passages ennuyeux, elle conserve dans l'ensemble toute la fraîcheur d'un son différent, qui est nettement européen sans jamais tomber de ce point de vue-là dans les tics de musiciens du vieux continent plus en vogue que lui ici.

Série	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	avec Casse-noisette
Siège	Prix	x	Qté.	Prix x Qté.
<input type="checkbox"/> Parterre	51.50			61.50
<input type="checkbox"/> Corbeille				
<input type="checkbox"/> Loge-corbeille	44.00	x		52.00 x
<input type="checkbox"/> Mezzanine	41.00			49.00
<input type="checkbox"/> Loge-mezzanine	34.50	x		41.00 x
<input type="checkbox"/> Balcon A - D	31.00			37.00
<input type="checkbox"/> Loge-Balcon	26.00	x		31.00 x
<input type="checkbox"/> Balcon E - G	22.00			26.00
	18.50	x		22.00 x
<b>Étudiants</b>				
<input type="checkbox"/> Parterre (TaZ)	51.50			61.50
<input type="checkbox"/> Corbeille (EaJ)	34.00	x		39.00 x

Les détenteurs de billets d'étudiants devront s'identifier le soir du spectacle.

Bon de commande (en lettres moulées s.v.p.)

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code \_\_\_\_\_

Téléphone: maison \_\_\_\_\_ bureau \_\_\_\_\_

Chèque  Chargex  Master Charge

No. de carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

# L'Alcan au lac Saint-Jean

## La dépendance économique d'une région



**“Quand j'étais jeune, mon père nous disait tout le temps: les petits gars, si vous pouviez étudier assez longtemps pour pas être obligés de travailler à l'Alcan”.**

Textes et photos de Gisèle Lalande

L'histoire du Saguenay-Lac St-Jean, c'est un peu l'histoire d'un mariage de raison. Un mariage qui a uni, pour le meilleur et pour le pire, une fille de la campagne et un beau monsieur venu de la ville avec ses souliers vernis.

En 1926, au moment où la compagnie Alcoa (Aluminium Company of America) coulait son premier lingot d'aluminium à Arvida, le Saguenay Lac St-Jean était encore une région à vocation agricole. Cinq-vingt ans plus tard la présence de cette multinationale a complètement changé l'aspect de la région.

Demandez à n'importe qui au Saguenay Lac Saint-Jean ce qui arriverait si un jour l'Alcan décidait de fermer les portes de ses usines, vous aurez toujours la même

réponse ou presque. On vous prédira la mort de la région ou on dira que ce serait la débandade, la catastrophe ou que la région deviendrait une région fantôme.

### Des chiffres

Aujourd'hui, au Saguenay Lac St-Jean, la compagnie Alcan emploie à elle seule près de 9000 personnes, soit environ 12% de toute la main-d'oeuvre. Bon an, mal an, elle injecte dans la région plus de 125 millions de dollars en salaires achats et services. A elle seule, elle génère des dizaines de milliers d'emplois, que ce soit dans le secteur des services ou en favorisant la

création de petites entreprises dont elle est le principal, sinon le seul client. On pourrait évaluer que, directement ou indirectement, elle fait vivre environ 100,000 personnes, c'est-à-dire près de la moitié de la population. En plus de ses usines d'aluminium à Alma, à Jonquière et à Arvida (la plus grande aluminerie au monde), elle possède une compagnie de chemin de fer, la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay, un port qui s'étend sur un demi-mille de long dans la Baie des Ha Ha, une agence maritime à Port Alfred et six centrales hydro-électriques sur les rivières Saguenay et Péribonka. Avec ses six centrales, l'Alcan produit à elle seule environ 20% de toute l'énergie hydro-électrique du Québec, ce

qui en fait le plus gros producteur privé d'électricité au monde. De plus, elle consomme presque entièrement cette énergie, vendant ses surplus aux autres grandes entreprises de la région et à l'Hydro-Québec.

Ses investissements dans la région sont de l'ordre de \$1.2 milliard selon les chiffres de la compagnie, ce qui ne représente pas la valeur de remplacement aux coûts d'aujourd'hui. Selon l'évaluation que l'on en fait dans la région, la valeur de remplacement se situerait quelque part entre 2 et 3 milliards de dollars.

En plus elle possède une bonne partie des berges du Lac St-Jean, anciennes terres agricoles qui ont dû être inondées lors de la construction des barrages. Ce qui fait dire à certains: "L'Alcan est partout. Tu peux même pas aller te baigner que, la seconde que tu entres dans l'eau, tu mets les pieds sur un terrain de l'Alcan..."

### Tout beau, tout neuf

Cette omniprésence de l'Alcan, on ne sait plus trop quoi en penser dans la région; est-elle bonne ou mauvaise?... Pour les uns la réponse ne fait pas de doute, comme pour monsieur Paul Tremblay, président du Conseil régional de développement: "Sans l'Alcan, la région ne serait pas ce qu'elle est". Pour d'autres, il est trop tard pour répondre à cette question, il est même trop tard pour se la poser: "Les anciens, ceux qui ont fait que la compagnie est venue s'installer ici, voyaient ça d'un bon oeil" m'explique M. Pilote qui est à l'emploi de la compagnie Alcan depuis plus de vingt ans "Je ne leur fais pas de reproches. A l'époque ils ne connaissaient pas mieux que ça. Aujourd'hui, on est obligé de continuer la tradition, on n'a plus le choix".

Il est vrai qu'il y a cinquante ans on voyait d'un tout autre oeil l'arrivée d'une grande entreprise dans une région. C'était pour ces cultivateurs la fin d'une vie soumise aux aléas de la nature, l'espoir d'un revenu enfin assuré. Monsieur Gabriel Fortin, maire d'Alma, me raconte "qu'au début, un fils de cultivateur qui pouvait se trouver un travail à l'Alcan était tellement heureux d'avoir un emploi stable qu'il était prêt à travailler dans n'importe quelles conditions."

Plus tard, on allait découvrir que "l'emploi stable" n'était peut-être pas si stable que ça et que la mise à pied temporaire était toujours possible. Plus tard également on allait découvrir que ce n'était pas mieux de dépendre des aléas de l'industrie de l'aluminium dans le monde que des aléas de la nature. Mais à cette époque tout était encore tout beau, tout neuf.

On allait même jusqu'à voir ces compagnies, qui venaient dans une région exploiter les ressources naturelles avec des capitaux étrangers, comme des sauveurs:

**"L'Aluminium Company of Canada exploite une partie de nos ressources naturelles et elle semble en retour ani-**



mée des meilleurs intentions à notre égard. Les patrons, même s'ils sont anglais, parlent tous très bien le français. Le plus humble des ouvriers peut à n'importe quel moment converser avec ses supérieurs dans sa propre langue. A l'usine d'Arvida, nous n'avons jamais l'impression d'être en pays étranger." (Cahier de l'école des Sciences Sociales de L'Université Laval, 1942)

## Un état de dépendance

Le principal problème, selon le maire D'Alma, "c'est que trop longtemps on s'est fié entièrement à l'Alcan. On s'est assis en se disant que tous nos problèmes étaient résolus parce qu'elle était là. On s'est créé un petit paradis à crédit et aujourd'hui on se réveille pour constater que l'on est les plus endettés au Québec, que le taux de chômage ici est anormalement élevé et qu'en plus toute notre économie est dépendante des multinationales".

Peu à peu, une prise de conscience a eu lieu. On a compris d'abord que la compagnie n'était pas là pour "nos beaux yeux", qu'elle n'était pas là non plus pour aider au développement de la région mais que



"L'Alcan est pas venu pour nos beaux yeux, elle est venue pour se remplir les poches."

tout simplement elle était là "pour faire de l'argent", "pour remplir leurs poches," comme certains disent. On a compris aussi que la présence d'une grande industrie dans la région n'allait pas toujours sans problèmes.

Cette dépendance économique ne fait plus de doute pour personne, comme le dit Jean Halley, président de la F.S.S.A. "Quand une compagnie comme l'Alcan s'installe dans une région, qu'elle y investit environ 3 milliards, qu'elle détient toutes les ressources énergétiques, on peut dire qu'économiquement elle contrôle la région". Certains travailleurs de l'Alcan sont pour leur part convaincus que non seulement la compagnie contrôle économiquement la région mais que politiquement "elle a son gros mot à dire aussi". Une chose reste certaine, cette dépendance ne plaît à personne et on cherche les moyens, sinon de l'atténuer, au moins de la rendre plus vivable.

"Il faudra en arriver un jour à ce qu'une multinationale qui fait de l'argent dans une région en utilisant les ressources de

cette région paie quelque chose en échange, croit monsieur Bertrand Leblanc, président du Conseil Économique du Lac St-Jean. "Il faudra que ce soit donnant-donnant et que la multinationale apprenne à respecter la population de la région où elle fait affaire."

## La peur

Mais on a beau ne pas aimer cet état de dépendance, on a beau espérer et travailler à mettre sur pied une économie plus saine pour la région, on n'en est pas moins soumis à cette dépendance, avec l'insécurité, l'inquiétude et parfois la peur que cela entraîne.

Pendant longtemps, au Saguenay Lac St-Jean, tout le monde craignait l'Alcan. Même les chefs syndicaux de la région osaient à peine la dénoncer. "Faut pas aller trop vite, c'est fort l'Alcan" ou "Demandez-en pas trop, la compagnie pourrait s'en aller". Même si la peur ne s'exprime plus aussi clairement ni aussi souvent, elle demeure présente chez beaucoup de monde.

Est-ce la peur ou la sagesse qui fait dire à l'un "il ne faut pas utiliser l'énergie électrique comme une épée de Damoclès sur la tête de l'Alcan, c'est dangereux ça"?

D'autres iront jusqu'à dire que c'est la peur qui a empêché et qui empêche toujours les gouvernements d'étatiser les installations hydro-électriques de l'Alcan, que c'est la peur qui empêche les gouvernements de trop hausser les redevances et les taxes que l'Alcan doit payer pour son électricité (environ 9 millions par année depuis le dernier budget, ce qui représente une hausse de 6.3 millions).

## Une fermeture-un drame

Aujourd'hui on n'a peut-être plus tellement peur que la compagnie parte parce que comme on dit dans la région, "elle peut quand même pas partir avec ses usines, ses barrages puis nos cours d'eau en dessous du bras" Mais ce que l'on craint toujours, ce sont les fermetures temporaires ou les fermetures partielles mais définitives comme c'est arrivé l'hiver dernier avec la fermeture d'une salle de cuves à Alma (environ 300 emplois) ou tout dernièrement avec l'annonce du départ

du Centre de Recherche pour Kingston en Ontario. Dans une région où le chômage ne cesse d'augmenter, dans une région où la jeunesse émigre faute d'emplois, cette peur se comprend facilement. La perte de centaines d'emplois constitue là, encore plus qu'ailleurs, un drame pour la population.

La crainte existe aussi au sujet de l'avenir. L'Alcan annonçait dernièrement un vaste projet de reconstruction de toutes les usines de la région. Un projet devant s'étendre sur vingt ans et totaliser des in-

vestissements de près d'un milliard. La première phase est déjà en marche avec le début des travaux de l'usine de la Baie. Si ce projet a été accueilli avec enthousiasme un peu partout au Québec, il n'en est pas de même au Saguenay Lac St-Jean. C'est qu'il ne s'agit pas d'un programme d'expansion, mais bien d'un programme de reconstruction: à mesure qu'une nouvelle usine sera prête, on fermera des sections des vieilles usines. M. Aimé Gagné, vice-président aux relations publiques de Secal (société d'électrolyse et de chimie

# Arvida, ville fermée

Le 24 mars 1926, une nouvelle ville voyait le jour au Québec: c'était Arvida, ainsi nommée en l'honneur de monsieur Arthur Vining Davis, premier président de la compagnie Alcoa au Canada.

Arvida a été créée de toutes pièces à partir d'un plan d'urbanisme conçu aux États-Unis, à Pittsburgh pour être plus précis.

"Arvida est une ville unique", écrivait E. Laurent, en 1942, dans les cahiers de l'université Laval. "Ses maisons de style américain s'échelonnent le long des rues qui suivent avec caprice les accidents du terrain. C'est une ville sans taudis, sans hangar, sans taverne, c'est une ville où le mot urbanisme signifie une réalité."

Aujourd'hui on pourrait ajouter: c'est une "ville de banlieue" construite un quart de siècle avant les autres. On y retrouve les mêmes caractéristiques: rangées de maisons identiques, rues en demi-cercle pour éviter une circulation trop dense ou trop rapide, et un zonage très strict pour ce qui est des quartiers résidentiels.

Mais, au moment de sa fondation, Arvida avait aussi une autre particularité: celle de n'avoir qu'un seul propriétaire ou presque, la compagnie Alcoa. C'est elle qui gérait entièrement la ville: elle nommait le conseil municipal, fixait le taux des taxes municipales et scolaires qu'elle se versait à elle-même de toute façon et finalement administrait cet ar-

gent. En un mot, c'était ce que l'on appelle une ville fermée.

"Dans une ville ordinaire, elle (Alcoa) aurait versé des taxes municipales assez considérables", comme l'écrit plus loin E. Laurent. Elle a préféré, semble-t-il, administrer elle-même ses propres fonds afin d'en faire bénéficier ses ouvriers dans la plus large mesure du possible... La ville, à l'heure actuelle, est sous l'administration d'un gérant et elle n'a pas à souffrir de la plaie du patronage politique. La compagnie n'a pas d'amis à récompenser et elle voit à ce que ses revenus et ceux de ses employés aient le meilleur rendement possible. Il serait faux de dire que tous les citoyens de la ville n'aimeraient pas élire eux-mêmes leur maire et leurs échevins... mais c'est le côté sportif de l'affaire qui les intéresse..."

Fort heureusement, pour la population d'Arvida, tout cela fait maintenant partie du folklore, de l'histoire ancienne de la ville. Entre 1954 et 1968, la compagnie a vendu les 1600 maisons qu'elle possédait dans la ville. Le conseil de ville est élu, comme ailleurs, par tous les citoyens, la compagnie Alcan paie des taxes à la ville (un peu moins que certains le voudraient, mais ça c'est autre chose...) et d'ailleurs la ville d'Arvida n'existe même plus comme telle puisqu'en 1972 elle fut fusionnée avec Jonquière et Kénogami.

Elle conserve malgré tout le souvenir de ses origines: son plan d'urbanisme a été respecté jusqu'à ce jour, ce qui donne à la ville l'apparence d'une jolie petite municipalité américaine et l'énorme usine de l'Alcan trône toujours au centre de la ville, visible de partout. Les rues portent encore les noms des Davis et des Mellon (fondateurs de l'Alcan).

## La ville ressemble à une banlieue américaine



Alcan), est clair sur ce point: "A l'avenir, il n'y aura plus de grande concentration à Arvida mais plutôt des petites usines éparpillées dans la région". Il est clair aussi que le nombre de nouveaux emplois créés sera minime; tout ce que la compagnie accepte de garantir, c'est le maintien du niveau d'emploi actuel.

Au Saguenay on se méfie de ce projet de reconstruction. Nombreux sont ceux

qui émettent des doutes quant au maintien du niveau d'emploi. Il est entendu que les nouvelles usines seront plus automatisées que celles construites dans le passé et généralement l'automatisation ne favorise pas la création d'emplois. Depuis dix ans, le nombre d'emplois à tendance à diminuer, la moyenne d'âge des employés ne cesse d'ailleurs d'augmenter, elle est maintenant de 52 ans à Alma, le syndicat

se plaint d'avoir perdu 800 emplois en 2 ans. On craint aussi les déplacements de population à l'intérieur de la région; déjà des employés vivant à Alma ont été mutés aux usines d'Arvida et ils semblent fort probable que des employés d'Arvida seront déplacés vers l'usine de la Baie. Tout ça, on ne l'accepte pas de gaieté de coeur dans une région où chacun est attaché à son coin de pays.

## "En toute chose, chacun tire son profit."

— Aimé Gagné

Monsieur Aimé Gagné est vice-président aux relations publiques de la compagnie SECAL (Société d'Electrolyse et de Chimie Alcan), filiale de l'Alcan. Il a lui-même vécu pendant plus de vingt ans au Saguenay Lac St-Jean. C'est au siège social de la compagnie, Place Ville Marie, qu'il me reçoit.

**Le Jour:** Monsieur Gagné, quand on se rend au Saguenay Lac St-Jean on constate rapidement l'espèce d'omniprésence de l'Alcan. On a même l'impression parfois que c'est cette compagnie qui contrôle tout dans la région.

**A. Gagné:** "Il est faux de dire que le Saguenay Lac St-Jean est sous la domination de l'Alcan. Il est certain que nous sommes l'employeur le plus important de la région mais nous ne sommes pas le seul, les compagnies de pâtes et papiers comme Domtar, Abitibi Price et Consolidated Bathurst emploient à peu près le même nombre de personnes que nous. Mais, parce que l'Alcan a des concentrations importantes d'employés dans une même ville et parce que l'Alcan, pendant des années, était le distributeur d'électricité pour tous les consommateurs domestiques, on a dit que l'Alcan contrôlait la région. Il ne faut pas oublier qu'en 1925 les gens étaient heureux que l'Alcan arrive dans la région; à cette époque-là, ils étaient vraiment soumis à un seul employeur la vraie qui, elle, avait presque un droit de seigneur dans la région. Price a peut-être contrôlé la région à une époque, mais jamais l'Alcan n'a rien contrôlé.

**Le Jour:** Pourtant quand Alcoa s'est installée dans la région, une des premières choses qu'elle a faite a été de demander des chartes de ville et de créer des villes fermées comme Arvida et Isle Maligne...

**A. Gagné:** C'est vrai que cela peut sembler un peu paternaliste aujourd'hui, mais à l'époque c'était la coutume.

**Le Jour:** Mais des avantages il y en avait aussi beaucoup pour la compagnie, elle évitait ainsi de payer des taxes...

**A. Gagné:** Mais c'est normal ça. En toute chose chacun tire son profit. De toute façon, aujourd'hui, tout est changé, nous avons vendu toutes nos maisons sauf un ou deux et le Manoir du Saguenay. On continue de voter aux référendums mais c'est simplement exer-

cer notre droit de citoyen et de propriétaire que de le faire.

**Le Jour:** Mais vous êtes le plus gros propriétaire et de loin; dans un référendum, où la valeur de la propriété entre en ligne de compte, ça vous donne encore "le gros bout du bâton".

**A. Gagné:** Mais c'est partout pareil. Dans toutes les villes ce sont les propriétaires commerciaux qui ont, comme vous dites, le gros bout du bâton.

**Le Jour:** On vous reproche souvent, à vous comme à n'importe quelle autre multinationale, de prendre des décisions sans vous occuper des gens chez qui vous êtes installés, de ne rien leur dire de vos projets, en un mot de ne pas communiquer. Prenons comme exemple la fermeture du Centre de recherche à Arvida.

**A. Gagné:** Autrefois on communiquait assez peu avec la population, mais aujourd'hui, chaque fois que l'Alcan prend une décision d'intérêt général pour la région, on prévient les gens. Je crois que maintenant les relations entre la population et la compagnie sont généralement bonnes. Il est vrai qu'en ce moment on traverse une période tendue à cause de l'annonce du départ du Centre de recherche pour Kingston. Je comprends que les gens ne soient pas contents, j'admets que nous avons une responsabilité morale face à la région, mais les gens doivent aussi comprendre qu'une compagnie a le droit de modifier ses objectifs et que vient un moment où c'est l'aspect économique qui prime. C'est ce qui est arrivé avec le Centre de recherche.

**Le Jour:** Aujourd'hui les gens ont l'impression que vous profitez des avantages que vous offre la région et que le jour où cela ne fait plus votre affaire vous partez.

**A. Gagné:** On a profité de la région, c'est vrai. On s'est installé là parce qu'il y avait de l'énergie en grande quantité et à des prix raisonnables. Mais la région aussi profite de notre présence. Aujourd'hui, on est relié l'un à l'autre. Le grand fardeau de l'Alcan, qui est parfois bien agréable à porter, c'est que parce que nous nous sommes bien intégrés au Québec, les gens nous voient comme faisant partie du patrimoine national des Québécois. Alors, quand vous enlevez du Québec une petite parcelle de la compagnie pour des raisons justifiables d'ailleurs, les gens ne peuvent pas l'accepter, ils ont

l'impression que vous leur volez quelque chose qui leur appartient.

**Le Jour:** J'aimerais que l'on en revienne à un point que l'on a abordé plus tôt, le contrôle qu'une compagnie aussi importante que la vôtre peut avoir sur une région.

**A. Gagné:** Parce que l'Alcan est une grosse compagnie, les gens s'imaginent qu'elle contrôle tout. C'est vrai que l'Alcan, c'est gros dans la région. Mais, vous savez, on ne tient pas du tout à être le plus gros, le premier. Au contraire, on aimerait avoir d'autres industries s'installer dans la région, on aimerait disparaître dans le portrait. Plus il y aura d'industries dans la région, moins les gens nous observeront. Etre le premier dans une région, ça nous oblige à beaucoup plus de vigilance. Quand j'étais jeune, moi aussi je croyais que les compagnies étaient les rois et maîtres du pays. Maintenant je sais que nous n'avons pas plus de puissance que d'autres. Aujourd'hui c'est impossible de contrôler, on est soumis aux pressions populaires. Si on a le malheur de jeter un peu de mercure dans l'eau, tout de suite on lance des hauts cris. Quand est arrivé le moment de faire la fusion des villes d'Isle Maligne et d'Alma, on était contre. La fusion s'est faite quand même. Aujourd'hui c'est le peuple qui décide, pas nous. La seule chose qu'il y a c'est que les gouvernements se disent: "Si j'étouffe l'Alcan, par quoi je la remplace?"

**Le Jour:** C'est dans ce sens-là que certains parlent de chantage. En créant des emplois l'Alcan possède une force de négociation peu commune face au gouvernement sur des questions comme celle de l'électricité.

**A. Gagné:** Pensez-vous sérieusement que monsieur Lévesque céderait au chantage de l'Alcan? Pensez-vous qu'une seule compagnie peut dire à monsieur Trudeau quoi faire?... Ce qui arrive, c'est que le gouvernement est pris devant un dilemme; il se dit "Si je serre trop la vis à l'Alcan relativement à son électricité, Alcan devra fermer ses usines et je les remplacerai par quoi, ces usines-là?" On est peut-être une force parce que l'on crée des emplois. Mais cette force, c'est aussi la force du gouvernement: des 161 millions de dollars que l'on a versés au Québec en salaires l'an passé, il y en a 50% qui ont été dans la poche des gouvernements en taxes directes et indirectes. C'est à cause de l'impact économique que le gouvernement hésite avant de dire non quand l'Alcan veut faire telle ou telle chose, parce qu'en ce moment, ce dont le Québec a besoin, c'est d'améliorer son économie.

**Le Jour:** Et le lobbying...

**A. Gagné:** Mais du lobbying, tout le monde en fait...

## Un sentiment d'impuissance

L'avenir de l'Alcan dans la région reste donc très vague pour tout le monde et c'est de cela surtout que l'on se plaint. "Nous nous sentons impuissants" dit Jacques Brassard, député de comté de Lac St-Jean. "Nous rencontrons des représentants de la compagnie régulièrement, ils nous informent de leurs projets mais tout est toujours vague et, quand vient le temps de prendre les décisions, ils les prennent seuls. L'Alcan fait de l'information mais jamais de consultation."

Selon que l'on est député, maire ou simple citoyen on utilise des termes différents, mais tous sont unanimes à dénoncer ce manque de communication. "Les grosses décisions sont prises des années avant qu'on le sache, dit un travailleur; quand on le sait, il est trop tard pour pouvoir réagir, on a les deux pieds dans la rue."

Une chose reste certaine: les relations entre la population et la compagnie Alcan ne sont plus basées sur la confiance et ce de moins en moins. On peut même parler de méfiance depuis l'annonce du départ du Centre de Recherche. Cette décision est pour plusieurs la goutte qui a fait déborder le vase. On n'accepte plus que la compagnie "utilise toujours nos bras et jamais nos cerveaux"

Finalement, c'est une bien drôle de relation qui s'est établie entre les deux. Pour reprendre l'image du mariage de raison, c'est une relation qui ressemble un peu à celle de certains vieux couples: certains jours, on se déteste cordialement mais on voit assez mal comment on pourrait vivre l'un sans l'autre.

## Une histoire comme tant d'autres

Cette situation du Saguenay Lac St-Jean à qui, à quoi peut-on l'attribuer? A "ces hommes politiques trop complaisants ou incroyablement ignares qui ont aliéné à vil prix les forces hydrauliques de la région", comme le dit un document de la CTCC datant de la fin des années 50? Faut-il l'attribuer aux gens de la région qui se sont laissés bernés par la fausse sécurité que représentait la présence d'une grande industrie et qui ont oublié "d'avoir de l'imagination"?

Ou encore n'est ce pas tout simplement que l'histoire du Saguenay Lac St-Jean, c'est un peu l'histoire du Québec, comme le faisait remarquer Jacques Brassard député du Lac St-Jean? Partout au Québec a laissé les Américains et les Anglo-saxons s'occuper de l'industrialisation du pays. Maintenant on se réveille et on prend conscience de l'état de dépendance dans lequel on est. Il n'est pas trop tard pour changer tout ça, mais il faut arrêter de parler et passer à l'action sinon le Saguenay Lac St-Jean connaîtra bientôt son déclin comme d'autres régions du Québec l'ont connu."

Et là-bas, au Saguenay Lac St-Jean, des gens commencent à penser que peut-être la grande richesse du pays ce n'est pas tant l'Alcan que ces deux grandes rivières que sont le Saguenay et la Péribonka et que ces richesses, ni rien, ni personne ne pourra les leur enlever. Alors on se met à rêver d'un avenir différent.



# la fête des voisins!

## À LAVAL, C'EST LA FÊTE DES VOISINS!

Aujourd'hui, c'est la Fête dans la Fête! Les Lavallois invitent leurs voisins à venir célébrer la Fête des Voisins dans 16 parcs de l'île! Parmi les nombreuses activités prévues il y a les célèbres "Jeux des Voisins"! Pour y participer, vous n'avez qu'à former une équipe de huit partenaires, quatre hommes et quatre femmes, et à vous inscrire dans l'un des seize parcs! Absolument farfelu... mais très amusant!  
Voici la liste des parcs où des activités sont prévues!

CHOMEDEY: Parc St-Norbert  
ST-MARTIN: Parc Florent, Parc St-Martin  
DUVERNAY: Parc Jacques-Bourdon,  
Parc Jean XXIII  
STE-ROSE: Parc La Plage, Parc Laval-Ouest,  
Parc Madeleine  
LAVAL-DES-RAPIDES: Parc-Aréna  
Laval-des-Rapides  
LAVAL-SUR-LE-LAC: Parc Bigras  
VIMONT-AUTEUIL: Parc Coursol, Parc Des Saules,  
Parc Paradis, Parc Prévost  
ST-FRANÇOIS: Parc Du Moulin

Pour plus de renseignements sur les activités des parcs, composez 661-4442.

### DEMAIN, 6 AOÛT

Le Centre de la Nature, situé sur le boulevard de la Concorde, près du pont Pie IX, reprend ses activités.

### ACTIVITÉS:

Dès midi: ouverture des différents foyers d'animation

- Le Village des Artisans
- Le village des petits voisins
- Promenades en "Chuck Wagon"
- Promenades en camion de pompier
- Promenades sur le petit train
- Les manèges
- Le kiosque de baseball
- Les gondoles sur le lac
- La "Toile des Voisins"

14 h 30:

Le quart de finale des "Jeux des Voisins"!

### LES SPECTACLES:

16 h 00:

Musique du "Steel Band" sur la Promenade autour du lac.



19 h 30: Petite scène:

Renée Martel et Tex Lecor

21 h 00: Grande scène:

Grand spectacle qui met en vedette deux noms prestigieux de la musique québécoise: Diane Dufresne et Lougarou!

22 h 30: Petite scène:

Claude Lafrance et "White River Blue Grass Band"

Il y a de la place et c'est gratuit!

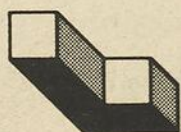
**La Fête des Voisins... c'est amusant!**  
**A Laval, du 4 au 7 août.**

Procurez-vous le macaron



la fête  
des voisins!

En vente au prix de \$1.00, il sert à défrayer le coût de la fête dans les parcs. Il est disponible au Centre d'Accueil de Laval, au Centre de la Nature, et dans toutes les Caisses Populaires.



salut voisin!